



**HAL**  
open science

# Paris, une capitale dans les guerres d'après le Journal d'un bourgeois de Paris

Renaud Monneret-Muyard

► **To cite this version:**

Renaud Monneret-Muyard. Paris, une capitale dans les guerres d'après le Journal d'un bourgeois de Paris. Education. 2019. dumas-04244639

**HAL Id: dumas-04244639**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04244639>**

Submitted on 16 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

---

## Mémoire

présenté pour l'obtention du Grade de

## MASTER

**«Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation»**

**Mention 2<sup>nd</sup> degré, Professeur des Lycées et Collèges, Professeur d'Histoire-Géographie**

Paris, une capitale dans les guerres d'après le *Journal d'un bourgeois de Paris*

présenté par  
MONNERET-MUYARD Renaud

Sous la direction de :  
ROSENBLIEH Émilie

Maître de conférence

Année universitaire 2018-2019



## Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de ce mémoire.

À Emilie Rosenblieh, ma directrice de recherche, pour ses précieux conseils et ses multiples encouragements dans les moments difficiles lors de la rédaction du mémoire et de la préparation aux concours.

À Franck et Arnaud, deux relecteurs avisés dont les remarques, non dénuées d'humour, ont toujours été très justes.

À l'ensemble des personnes qui m'entourent, pour leur soutien au quotidien.

À mon grand-père qui m'a transmis la passion de l'histoire et pour qui j'ai une pensée émue dans ces ultimes moments de rédaction.



## Table des matières

Remerciements.....	4
Introduction.....	9
Chapitre 1 : La structuration des partis et l'affrontement pour le contrôle de la ville.....	19
1. Deux partis polarisant la ville.....	19
1.1. L'identité sociale des partis.....	19
1.2 La structuration des partis.....	23
1.3 Affirmer son appartenance au travers des symboles.....	27
2 Discréditer, contester, dénoncer l'autre.....	29
2.1. La rumeur comme arme de discrédit.....	29
2.2 Le bannissement, éloigner et disgracier ses ennemis.....	32
2.3 Insultes et propagande : les autres armes de la guerre civile.....	34
3. Affrontements et violences.....	37
3.1 Condamner et réprimer ses adversaires.....	37
3.2 La révolte cabochienne : une expression de la tension et de la violence entre les partis.....	39
3.3 La conquête de Paris par les Bourguignons : comment réagir aux violences ?.....	42
Chapitre 2 : Prendre le contrôle de la ville.....	46
1. Le contrôle de Paris, un enjeu pour les Armagnacs et les Bourguignons.....	46
1.1 Démettre ses ennemis, placer ses amis.....	46
1.2 La présence des troupes dans la ville : comment marquer sa présence ?.....	49
1.3 L'heure des complots : une obsession permanente.....	53
2. Charles VI et le contrôle de sa capitale.....	56
2.1 Absence et présence : l'importance de la personne royale.....	56
2.2 Face aux partis des actions pacificatrices.....	58
2.3. Entrées royales et enterrements : la démonstration dans l'espace de la majesté royale.....	60
3. Comment prendre le contrôle quand on est un souverain étranger ?.....	66
3.1 Henri V : la tentative d'affirmation d'un souverain franco-anglais.....	66
3.2 Les difficultés de la régence dans une période trouble.....	68
3.3 Le sacre d'Henri VI, une vaine tentative pour contrôler la ville.....	71
Chapitre 3 : Pacifier Paris déchirée par les guerres.....	74
1. L'attente de paix des Parisiens lors de la guerre civile.....	74
1.1 La paix des princes attendue par les Parisiens.....	74
1.2 Les processions : une volonté affichée de pacifier l'espace parisien.....	77
1.3. Revendication et attente de paix : intercéder pour la paix devant les puissants.....	80
2. De la guerre à la paix, un processus qui se marque dans l'espace urbain.....	82
2.1 Vers la paix.....	82
2.2 Annoncer et diffuser les informations : le traité d'Arras et la fin du conflit civil (1435).....	85
2.3 La prise de Paris, un symbole après dix-huit ans de guerre civile.....	87
3. Charles VII, souverain d'un peuple divisé.....	91
3.1 Présence et absence du nouveau maître de la ville et du royaume.....	91
3.2 Le retour des institutions royales à Paris ?.....	94
3.3 La punition des traîtres.....	97
Chapitre 4 : Enseigner <i>Paris, une capitale dans les guerres</i> , à travers « L'affirmation du pouvoir monarchique ».....	102
1 « L'affirmation du pouvoir monarchique », comprendre les enjeux didactiques du thème .....	102

2. Mise en activité.....	105
3. La mise en œuvre, un aspect essentiel pour l'acquisition des capacités et des méthodes .....	111
4. Une proposition d'évaluation : La reconquête de Paris et du royaume de France par Charles VII.....	112
Conclusion.....	115
Bibliographie.....	119





## Introduction

« Si commença la guerre comme devant, et tous, uns et autres n'avaient envie que sur la ville de Paris seulement, [et seulement] pour la richesse qu'ils cuidaient à eux usurper, ni à nulle autre chose ne tendaient qu'à piller tout. »<sup>1</sup>

Année 1420. La guerre civile entre les partis armagnac et bourguignon déchire le royaume de France. Alors que ces deux partis semblent irréconciliables et que le roi d'Angleterre Henri V poursuit ses conquêtes sur le sol français, une ville se trouve être au cœur des convoitises : Paris. Dans celle-ci un habitant anonyme écrit.

Au cœur de ce texte, que nous avons conservé sous le nom de *Journal d'un bourgeois de Paris*, se trouve la plus grande ville de l'Europe médiévale. Comment ne pas reprendre la présentation passionnée de ce texte qui nous est faite par Colette Beaune ? Celle-ci écrit : « Le sujet est bien Paris. La plus grande ville d'Occident se débat, se révolte, massacre et souffre, prise aux pièges de la guerre civile et de la guerre étrangère. Dans les instants de répit, elle prie, elle pleure, elle crie Noël sur le chemin des processions. C'est le seul acteur du texte<sup>2</sup> ». Paris est déjà au centre de toutes les attentions des hommes du temps dans un moment critique, où la construction de l'État est menacé par les crises qui secouent le royaume de France, qu'il s'agisse des guerres civiles ou de la conquête anglaise.

Organisme vivant, Paris se voit être la scène d'un affrontement qui marque le temps. Les Armagnacs, les Bourguignons, les Anglais et les Français, autant d'acteurs qui agitent les planches d'une tragique guerre civile, d'une « maudite guerre » si nous reprenons le propos de Bertrand Schnerb<sup>3</sup>. Paris, capitale royale depuis Clovis, se trouve être le lieu de multiples affrontements. Ceux-ci placent la capitale du royaume de France au cœur du conflit reflétant divers projets politiques. Selon Werner Paravicini, « est capitale l'endroit qui réunit la fonction symbolique et réelle de lieu central du pouvoir : présence présumée permanente du prince, résidence permanente de son administration judiciaire et financière, existence de lieux architecturaux du pouvoir et centralité démographique, économique et intellectuelle. S'ajoute

---

1 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 156.

2 *Ibid.*, p. 5.

3 Schnerb Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons : la maudite guerre*, Paris, Perrin (Coll. « Passé simple »), 1988.

la conscience de ce fait à l'intérieur et à l'extérieur de la ville concernée. La très grande ville de Paris réunit tous ces facteurs à un degré qui en fait un modèle du genre »<sup>4</sup>. La maîtrise de Paris donne le pouvoir, ce qui en fait un enjeu dans les guerres qu'il nous est possible de suivre à la lecture du *Journal d'un bourgeois de Paris*.

### *La source*

Ironiquement, cet homme nommé bourgeois n'en est pas un, et, il a rédigé un journal, qui n'en est pas un non plus. Comme pour l'identité de son rédacteur, il faut revenir sur la raison de ce qualificatif pour notre texte. Ce titre est traditionnellement donné par les éditeurs<sup>5</sup>. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'absence du prologue de notre source nous empêche de saisir la visée de ce texte. Tandis que notre rédacteur est devenu bourgeois avec Denys Godefroy au XVII<sup>e</sup> siècle, son œuvre est devenue un journal.

En effet, la rédaction de journaux à la fin de l'époque médiévale est souvent confiée à la haute bourgeoisie, en particulier dans les municipalités italiennes. Les journaux médiévaux apparaissent à la fin du Moyen Âge et sont les mutations des Annales, un genre nouveau des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles. Dans celles-ci, on relevait chaque année de brèves notations, associées à la date de Pâques. Alors produit dans un cadre institutionnel privé, ces Annales donnèrent naissance au journal, compilation de faits notamment dans le cadre des Parlements, comme à celui de Paris, où les greffiers notent l'ensemble des événements pouvant influencer sur leurs décisions.<sup>6</sup> Généralement produit par la bourgeoisie urbaine, il n'était pas rare que les clercs rédigent ces journaux dans les années 1400 dans la cité parisienne<sup>7</sup>. Ainsi, notre bourgeois qui, rappelons-le, est un clerc, aurait très bien pu être le rédacteur d'un journal de ce type.

Cependant, tant Alexandre Tuetey que Colette Beaune préfèrent avancer une autre nature pour ce texte. Le premier parle de « Chronique des règnes de Charles VI et de Charles VII »<sup>8</sup> tandis que la seconde indique que la mention de « Mémoires » conviendrait tout aussi bien<sup>9</sup>. En

---

4 PARAVICINI Werner, « Paris, capitale des ducs de Bourgogne ? » In PARAVICINI Werner et SCHNERB Bertrand (Dir.), *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Paris, Éditions Bilingual (Coll. « Beihefte des Francia »), 2007, p. 471.

5 *Ibid.*, p. 13

6 GUYOTJEANNIN Olivier, *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, Livre de poche, 1998, p. 156-157

7 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 11.

8 *Journal d'un bourgeois de Paris, 1405-1449. Publié d'après les manuscrits de Rome et de Paris*. Édition commentée par Alexandre Tuetley, Paris, H. Champion, 1881, p. 01.

9 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 13.

effet, les deux pourraient convenir pour notre texte. La Chronique, récit qui se déroule dans l'ordre aussi strict que possible des années, a vu ses différences avec les Annales se brouiller, celles-ci devenant des compilations rétrospectives<sup>10</sup>. Les Mémoires étaient la retranscription d'événements vécus par l'auteur dans le but de relater son époque. Ainsi, Colette Beaune remarque qu'il n'est pas sûr que l'auteur ait rédigé chaque soir ses réflexions du jour. Elle remarque aussi qu'il y a un procédé de composition global plus que des notes journalières mises bout à bout caractérisant normalement les journaux. Cependant, l'historienne évoque la possibilité que le Bourgeois ne se contentât pas d'écrire, ces notes pouvaient également être lues devant son chapitre, comme le révèle le ton convaincu de certains passages qui est le signe de la volonté de rapporter oralement les faits qu'il écrit dans le souci d'informer son auditoire des multiples événements se déroulant à Paris.

Journal, Mémoire ou Chronique, la richesse de la source est à mentionner. L'auteur relate autant les fastes laïcs qu'ecclésiastiques tout comme les processions, les cérémonies et les entrées royales, mais bien d'autres informations comme le climat, les prix et les épidémies. C'est ainsi la vie ordinaire et extraordinaire du Paris du XV<sup>e</sup> siècle, spécifiquement dans la première moitié du siècle, qui se dévoile sous sa plume et qui nous permet de saisir toutes les caractéristiques de celle-ci lors du conflit civil. Ces informations, il les tient de ce qu'il a vu. À l'époque médiévale, ce qui est rapporté avec le plus d'assurance et de détails, c'est ce qui a été vu de ses propres yeux, il faut être un témoin visuel<sup>11</sup>. Mais plus que de nous conter de simples faits, il s'attache au témoignage oral avec la mention des rumeurs, celles-ci jouent un rôle décisif dans les événements qui secouent la cité parisienne pendant la guerre civile. Ce sont notamment ces rumeurs qui attisent les émeutes urbaines. À celles-ci, il faut ajouter que le Bourgeois s'est appuyé sur des sources écrites comme les ordonnances royales, les paix, les traités et les mesures administratives qu'il rapporte sans les mentionner après les avoir entendus crier par les agents royaux dans les rues parisiennes. En effet, il ne peut voir qu'une infime partie de ce qui se déroule devant lui. Il lui faut ainsi solliciter les témoignages d'autrui pour rendre le sien le plus complet possible<sup>12</sup>. Le Bourgeois de Paris nous permet ainsi de lire une riche documentation, particulièrement sur la guerre civile qui secoue la ville de Paris durant les années 1405 à 1449.

---

10 GUYOTJEANNIN Olivier, *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, Livre de poche, 1998, p. 157

11 GUENEE Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980, p. 77-78.

12 *Ibid.*

## Présentation de l'auteur

Durant les années 1405 à 1449, un homme est témoin de ces événements et les relate. Ce ne sont pas seulement les désastres de la guerre qui nous sont racontés, mais c'est aussi la vie quotidienne des Parisiens du XV<sup>e</sup> siècle qui se dévoile dans le *Journal d'un bourgeois de Paris*. Ce témoignage d'une grande richesse est cependant mal nommé puisque, comme précisé par Colette Beaune, il ne s'agit pas d'un journal et il n'a pas été écrit non plus par un bourgeois.<sup>13</sup>

Mentionné comme tel, le Bourgeois de Paris, n'en est pas un. Son identité nous est inconnue du fait de la perte du prologue du texte indiquant habituellement le nom de l'auteur, le titre et la visée de l'œuvre. Cet anonymat aiguise la curiosité des lecteurs et a mené à plusieurs enquêtes dans l'espoir de nommer ce personnage. Des lecteurs ont travaillé sur les nombreuses notations que porte le texte sur la personne, l'environnement géographique ou professionnel de l'auteur<sup>14</sup>.

C'est au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle qu'on lui forge une première identité qui est appelé à rester. Elle naît sous la plume de Denys Godefroy, conseiller et historiographe du roi de France Louis XIV, qui insère des extraits de ce texte au sein de son recueil consacré au règne de Charles VI. Le juriconsulte fait de notre homme un bourgeois et lui donne ce nom : le Bourgeois de Paris. Pourquoi cela ? Denys Godefroy éprouve de l'amour pour sa ville ainsi que pour sa population, notamment les moyens ou les menus. Il choisit aussi ce nom, car à la fin du Moyen Âge se sont généralement des bourgeois qui rédigent ce genre de texte. Ils étaient nombreux dans les municipalités italiennes mais se retrouvent aussi dans d'autres villes médiévales<sup>15</sup>.

Cependant, au XV<sup>e</sup> siècle en la ville de Paris, ce type d'écrits est encore rédigé par des clercs et c'est ici qu'est à rechercher la véritable identité de notre pseudo-bourgeois. De nombreuses hypothèses ont été portées : telle celle de l'académicien de La Barre au XVIII<sup>e</sup> siècle qui imagine deux rédacteurs l'un bourgeois et l'autre membre de l'Université, ou encore celle de

---

13 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 05.

14 *Ibid.*, p. 11.

15 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 11.

M. A. Longnon au XIX<sup>e</sup> siècle qui pense que l'auteur du journal serait Jean Beaurigout, qui était curé en 1440 à Saint-Nicolas-des-Champs<sup>16</sup>. Mais l'ensemble de ces suppositions ne correspond pas à ce que notre œuvre dit de son rédacteur. À ce stade de notre présentation, il semble opportun de signaler que mettre un nom de manière précise sur notre auteur est devenu lettre morte, « sauf découverte de documents nouveaux<sup>17</sup> ».

Une nomination certaine ne semble donc pas possible mais en analysant attentivement l'œuvre, un profil précis de son rédacteur peut être dressé. Nous pouvons penser qu'il s'agit sûrement d'un clerc. Au XV<sup>e</sup> siècle, un grand nombre d'entre eux fixent les mémoires des collectivités dont ils font partie et à qui leur œuvre est destinée.

Les faits relatés ainsi que les mots utilisés sont autant d'indices à notre disposition pour remonter à la communauté religieuse d'origine de notre pseudo-bourgeois. Colette Beaune récapitule ainsi les informations concernant son identité<sup>18</sup>. Sa présence lors de la visite de Fernand de Cordoue en 1446 au Collège de Navarre permet d'abord d'affirmer qu'il est clerc de l'Université de Paris et docteur en théologie. Sa description des processions de 1427 et ses descriptions précises d'autres cortèges révèlent qu'il appartient aussi au chapitre de Notre-Dame.

Enfin, sa familiarité avec le cloître Notre-Dame et les paroisses qu'il évoque autour de la place de Grève (Saint-Jean-de-Grève, les Billettes) ainsi que son intérêt pour la vie quotidienne montrent qu'il est impliqué d'une façon ou d'une autre dans la vie de celle-ci. Ceci allant dans les détails comme les multiples mentions de l'inondation de la place de Grève, dont celle de 1432, qui paralysa la place<sup>19</sup>. Face à ces nombreuses indications géographiques, il semble évident que notre homme était familier des lieux et particulièrement des paroisses de la rive droite. Il ne fait donc aucun doute qu'il occupait des fonctions dans le clergé parisien<sup>20</sup>.

Ainsi son milieu et son profil sont loin de nous être inconnus et il ne semble pas qu'apposer un nom sur cette identité soit nécessaire pour comprendre la démarche qui anime le rédacteur

---

16 *Journal d'un bourgeois de Paris, 1405-1449. Publié d'après les manuscrits de Rome et de Paris.* Édition commentée par Alexandre Tuetley, Paris, H. Champion, 1881, p. 10-11.

17 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 13.

18 *Ibid.*

19 LORENTZ Philippe, SANDRON Dany, *Atlas de Paris au Moyen Âge*, Paris, Editions Parigramme, 2006, p. 14-15.

20 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 12.

de ce journal. Cependant, il est intéressant de s'arrêter sur ses opinions, notamment politiques qui représentent un intérêt pour notre sujet.

Vivant dans une époque troublée, le Bien et le Mal semble s'opposer<sup>21</sup>. Le Bien est symbolisé par « le bon duc »<sup>22</sup> de Bourgogne, alors que les Armagnacs sont ces « faux traîtres »<sup>23</sup> agents du Mal. Cette dichotomie marque son monde politique et le texte est entièrement orienté. Nous retrouvons cette opposition dans sa perception de la composition des partis en présence, notamment orientée par la propagande bourguignonne : les nobles contre les non-nobles et les riches contre les pauvres.

Partisans des Bourguignons, sa pensée change cependant au fil du conflit civil qui ravage le royaume de France. À partir de 1418, il commence à douter de son engagement. Puis le changement arrive après 1436, année où il semble se rallier au roi Charles VII. Ainsi, le Journal d'un bourgeois de Paris n'est pas un simple écrit descriptif des événements du temps, mais permet également de peser le ressenti d'un homme les ayant vécus<sup>24</sup>.

### *Les différents manuscrits*

De ce riche témoignage, nous ne possédons pas le texte original. Cependant, il nous est parvenu par le biais de différentes copies. La plus ancienne, appelée le manuscrit de Rome, a été la propriété du bourgeois de Paris Jean Maciot vers 1500. Puis il passa aux mains d'Etienne Pasquier à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, puis du président Louvet pour finir en possession de la reine Christine de Suède au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. Peu soignée et sans paragraphes, le journal était d'abord intégré au récit de la prise d'arme des Liégeois contre leur évêque en 1408 qui sert de prologue au texte du Bourgeois de Paris. Celui-ci débutant par le récit de l'hiver 1408-1409. De cette date, le journal se déroule ensuite chronologiquement jusqu'en 1449. L'usure du manuscrit montre cependant un attrait particulier dès le XVI<sup>e</sup> siècle pour ce manuscrit complété par de nombreuses annotations de ses lecteurs successifs<sup>26</sup>.

---

21 *Ibid.*, p. 18.

22 *Ibid.*, p. 150.

23 *Ibid.*, p. 25

24 *Ibid.*, p.22.

25 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p.08.

26 *Journal d'un bourgeois de Paris, 1405-1449. Publié d'après les manuscrits de Rome et de Paris.* Édition commentée par Alexandre Tuetley, Paris, H. Champion, 1881, p.08.

Contemporain de cette source, nous disposons d'un manuscrit aujourd'hui à Oxford qui est une compilation des extraits du Bourgeois couvrant les années 1415-1429 et tous sont consacrés aux victoires anglaises, donc tournée de manière très anglophile<sup>27</sup>.

Alexandre Tuetey mentionne également l'existence d'un autre manuscrit : celui de Paris. De date plus récente, fin du XVI<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup> siècle, il nous est parvenu par différentes éditions. C'est du manuscrit de Pierre Dupuys intitulé *Mémoire pour l'histoire du roi Charles VI* qu'est publiée la première édition complète du *Journal d'un bourgeois de Paris* par La Barre. Mais l'édition qui se rapproche le plus de la version primitive est sans doute celle publiée sous le nom de *Mémoires de Paris sous Charles VI et Charles VII* reprenant la même structure que le manuscrit de Rome en évoquant la prise d'arme des Liégeois de 1408. C'est en s'appuyant à la fois sur le manuscrit de Rome et de Paris que Alexandre Tuetey publie une édition scientifique du *Journal d'un Bourgeois de Paris* à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cependant, Colette Beaune évoque la présence d'un autre manuscrit, celui d'Aix, découvert plus tardivement. La composition est la même que les précédents avec la présence des événements de Liège. Mais celui-ci permet d'éclairer le passage concernant l'année 1338 qui était manquante dans le manuscrit de Rome.

Au total, sept manuscrits et plusieurs éditions sont à notre disposition. Cette diversité ne nous permet cependant pas d'apprécier l'entièreté du journal. Nous avons déjà relevé qu'il manque le début ainsi que la fin de cet écrit. De plus certains passages sont manquants du fait des grattages et des coupures, volontaires, dans un but de censure au fil du temps afin de ne pas aller contre le discours officiel de l'affirmation de la monarchie française. Mais aussi, on trouve une autocensure de notre Bourgeois, dans des passages le gênant surtout lorsqu'ils concernent le camp qu'il soutient sur des sujets qu'il ne cautionne pas ou alors concernant des défaites<sup>28</sup>.

### *Le contexte*

La guerre, la peste, la famine et la mort qui ont frappé le XV<sup>e</sup> siècle sont autant d'éléments faisant partie du quotidien de notre auteur. Les passages de son journal que nous avons

---

27 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p.09.

28 *Ibid.*

conservé permettent d'éclairer les bouleversements, les joies et les peines des années 1405 à 1449.

Nous sommes alors en pleine guerre de Cent Ans. Le conflit s'était apaisé à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, suite à la reconquête du roi Charles V ainsi que des trêves signées. Cependant, à partir de 1392, les crises de folies épisodiques du roi Charles VI favorisent les rivalités entre les maisons princières. Ces rivalités déchirent le royaume de France en mettant face à face deux partis : le parti des Armagnacs – de la maison d'Orléans – et le parti des Bourguignons – de la maison de Bourgogne. Avec l'assassinat du duc d'Orléans commandité par le duc de Bourgogne, Paris se trouve au cœur de cette guerre civile, Jean Favier parlant de vague déferlant sur la capitale de 1380 à 1500.<sup>29</sup>

Paris apparaît comme étant l'enjeu principal de la lutte. Ville la plus peuplée d'Occident avec plus de 200 000 habitants au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>, son importance tient à la présence de grandes institutions royales que sont le Parlement, la Chambre des Comptes et la Cour des aides. Mais elle est aussi ville royale et ville de cour, l'hôtel Saint-Pol polarisant les personnages les plus importants du royaume. Cette importance vitale du contrôle de la cité parisienne est résumée par Bertrand Schnerb comme suit : « Qui tient Paris tient le roi et sa famille, tient le conseil, principal organe de décision du gouvernement royal, tient les grands corps de l'État et tient les finances. Bref, dans ce conflit entre partis princiers, le maître de la capitale gouverne au nom du roi, contrôle l'action gouvernementale et peut donc désigner ses adversaires comme des rebelles à l'autorité légitime. »<sup>31</sup>

La convoitise autour de la cité parisienne rejoint donc les ambitions politiques armagnagues et bourguignonnes. En 1405, date à laquelle nous pouvons commencer à lire le récit, le duc de Bourgogne Jean sans Peur est évincé du gouvernement par son cousin Louis d'Orléans afin que ce dernier s'approprie le pouvoir et puisse mettre en place sa politique en profitant d'un épisode de folie du roi Charles VI. Deux ans plus tard commence véritablement la guerre civile avec son assassinat, le 23 novembre 1407 par le duc de Bourgogne. Paris voit alors se succéder les gouvernements et la domination des différents partis sur la ville et, par extension, sur le royaume de France. La cité se trouve alors au centre des manœuvres politico-militaires des partis<sup>32</sup>. La succession des gouvernements est marquée par des complots, des violences, des punitions et la prise de contrôle de la ville par les partis est l'occasion de revendiquer son

---

29 FAVIER Jean, *Paris au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1974, p.09.

30 BOVE Boris, *Le temps de la guerre de Cent Ans, 1328-1453*, Paris, Éditions Belin (Coll. « Histoire de France »), 2009, p. 364.

31 SCHNERB Bertrand, in BOVE Boris (Dir.), GAUVARD Claude (Dir.), *Le Paris du Moyen Âge*, Paris, Éditions Belin, 2014, p. 238.

32 *Ibid.*



appartenance par divers signes et symboles. De 1407 à 1408, un gouvernement orléanais est en place puis les Bourguignons prennent le contrôle de la cité en 1413, date à laquelle le duc de Bourgogne parvient à soulever Paris dans ce qui a été la révolte des Cabochiens. Mais de 1413 à 1418, ce sont les Armagnacs – du nom des fidèles du duc d'Orléans qui se sont ralliés à Bernard VII d'Armagnac, comte d'Armagnac, après la mort du duc – qui prennent les commandes de Paris. En 1418, Paris est à nouveau le théâtre des affrontements entre les différentes factions et voit les Bourguignons massacrer leurs adversaires.

Un an plus tard, a lieu l'assassinat du duc de Bourgogne à l'entrevue de Montreuil par des gens du Dauphin, le futur Charles VII. Cet événement marque l'introduction d'un nouvel acteur dans le conflit qui secoue Paris. 1420 voit alors l'avènement de l'alliance entre Bourguignons et Anglais lors du Traité de Troyes. Suite à ce traité, les Bourguignons gardent le contrôle de Paris, mais le mariage entre Henri V, roi d'Angleterre, et Catherine de France, fille de Charles VI, font du premier l'héritier du second. Ainsi, la présence anglaise à Paris devient quotidienne, présence que nous retrouvons mentionnée dans le *Journal d'un Bourgeois de Paris*. Les morts de Henri V et de Charles VI, quasiment simultanées en 1422 marquent une nouvelle ère de commandement de la cité parisienne. Henri VI devient alors roi d'Angleterre et de France, mais son jeune âge oblige à mettre le royaume de France sous tutelle. C'est le Duc de Bedford, oncle de Henri VI, qui s'installe à Paris en 1423 et assure ce rôle. La régence est marquée par la conquête menée par le Dauphin, avec l'aide de Jeanne d'Arc qui met le siège devant la capitale en 1429. Cependant, il faut attendre l'année 1436 pour que Paris soit prise par Charles VII, dauphin désormais roi de France. Un an plus tôt, la paix d'Arras avait mis fin à la guerre civile qui opposait les Armagnacs et les Bourguignons. Avec la paix commence le processus de réconciliation du royaume, et de la capitale parisienne afin de mettre fin à cette « maudite guerre » qui a divisé de manière violente le royaume de France et qui constitue une crise majeure de cette fin de Moyen Âge<sup>33</sup>.

### *Le questionnement*

Paris, capitale du royaume de France, se trouve ainsi être l'épicentre d'une guerre civile qui voit les partis armagnac et bourguignon s'affronter, s'entre-tuer puis se réconcilier, mais elle est aussi au cœur des préoccupations des protagonistes de la guerre de Cent ans. Le *Journal d'un bourgeois de Paris* nous permet de suivre ces conflits mais aussi d'évaluer les

---

33 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 06-08.

répercussions qu'ils ont eu sur la cité et sur ses habitants dans un moment critique de la construction étatique. Il s'agira d'étudier la manière dont ces guerres se sont inscrites dans la ville de Paris, et également dans son espace social. Mais aussi, cette étude nous mènera à réfléchir à une transposition pédagogique visant à montrer comment ces événements participent à l'affirmation de l'État monarchique dans le royaume.

Le conflit civil se caractérise d'abord par la présence de partis antagonistes au sein de Paris. Il s'agit d'en étudier la structuration et de voir comment les habitants revendiquèrent leur appartenance à l'un ou l'autre camp, mais aussi les formes que prit cette opposition dans la cité, oscillant entre attaques indirectes et violences physiques.

De cet affrontement, un enjeu ressort pour les différents acteurs : le contrôle de la ville. Successivement à la tête de Paris, ils cherchent à affirmer leur présence. Dès lors, il faut analyser l'enjeu de ce contrôle pour les Armagnacs et les Bourguignons, la manière dont le roi Charles VI montre sa présence dans sa capitale en ces temps de guerre civile, puis comment les Anglais, souverains étrangers, cherchent à contrôler la capitale d'un royaume déchiré qui, pour citer Colette Beaune, « toucha le fond du gouffre et en sortit, contre toute attente »<sup>34</sup>.

La guerre terminée, il faut désormais pacifier la ville déchirée par les conflits. Ce processus suit différentes étapes. Il s'agit de montrer que c'est une attente importante de la population parisienne, qui se manifeste dans l'espace urbain que Charles VII s'attache à pacifier par de multiples actions, tout en affirmant son pouvoir royal afin d'unifier son royaume.

Notre sujet nous amène à envisager une transposition pédagogique en première année du cycle 4 afin d'étudier le second thème : « Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident féodal (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) ». Plus précisément le Journal d'un bourgeois de Paris permet à des élèves de Cinquième d'étudier comment les cadres de la société moderne s'affirme durant le Moyen Âge au travers du troisième sous-thème : « L'affirmation de l'État monarchique dans le royaume des Capétiens et des Valois ». La guerre de Cent Ans est une période marquée par de nombreuses difficultés pour la monarchie française, dont la guerre civile qui parcourt Paris est un des éléments représentatifs. Mais le royaume des Valois parvient à traverser ces crises ce qui participe au processus de construction du sentiment d'appartenance au royaume de France. Il s'agira d'abord de comprendre les enjeux didactiques autour de ce sous-thème, puis d'envisager une mise en activité à destination des élèves dans l'optique de transmettre savoirs, capacités et méthodes.

---

34 BEAUNE Colette, *La naissance de la nation France*, Paris, Éditions Gallimard, 1985, p. 165.

# Chapitre 1: La structuration des partis et l'affrontement pour le contrôle de la ville

La guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons, est souvent présentée comme une guerre entre princes. La lecture du *Journal du bourgeois de Paris* nous permet de voir qu'il s'agit d'un conflit qui touche un plus large spectre de la société parisienne. Tim Pollack-Lagushenko distingue les « factions d'en haut » et les « factions d'en bas » qui participent au conflit, faisant de celui-ci une opposition englobant différentes couches sociales<sup>35</sup>. Il s'agit d'étudier l'identité et la structuration de ces partis et de s'interroger sur les formes de cette opposition.

## 1. Deux partis polarisant la ville

Le bourgeois de Paris livre le récit des luttes partisans qui déchirent la cité parisienne au XV<sup>e</sup> siècle. Sous sa plume, Paris apparaît comme polarisée par les partis se disputant son contrôle. Cette opposition englobe une large part de la société et témoigne de la politisation de celle-ci. C'est pourquoi il est intéressant d'étudier l'identité sociale de ces partis afin de comprendre leur composition et leur engagement, puis leur structuration dans l'espace parisien et leur manifestation aux travers de divers symboles.

### 1.1. L'identité sociale des partis

Les mentions des Armagnacs et des Bourguignons permettent d'étudier la composition sociale de chacun de ces partis. Cette composition peut être vue comme la défense de politiques et d'intérêts des différents acteurs de la société parisienne. La lecture du *Journal d'un bourgeois de Paris* nous éclaire sur ce point :

---

35 POLLACK-LAGUSHENKO Tim, « Le parti Armagnac : nouveaux modèles de violence politique dans la France du bas Moyen Âge », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 118, n°255 « Regards américains sur le midi médiéval », octobre-décembre 2006, p441-446.

« Item, en ce temps, à l'issue d'août s'émut le duc de Bourgogne pour venir à Paris, et vint en conquérant villes, cités, châteaux, et partout faisait crier, de par le roi et le Dauphin et de par lui, qu'on n'y payât nulles subsides<sup>36</sup> »

Propagande bourguignonne relatée par le bourgeois de Paris, cette hostilité à l'impôt les rends populaires.<sup>37</sup> Cependant, il s'agit de plus qu'un simple élément de propagande. Cette opposition à la fiscalité s'enracine dans la politique défendue par le duc de Bourgogne Jean sans Peur. Celui-ci souhaite l'abandon des « aides », un système d'imposition extraordinaire destiné à mettre en défense le royaume. En agissant de cette manière, le duc de Bourgogne s'attire les faveurs populaires<sup>38</sup>. En relatant les événements qui se déroulent à Paris, le bourgeois permet d'appréhender ce que Bertrand Schnerb<sup>39</sup> nomme « la composante populaire » :

« Iceux haïs étaient maître Jean de Troyes, mire juré de la ville de Paris, concierge du Palais, deux de ses fils, un nommé Jean Le Gois et ses deux fils, bouchers, Denisot Caboche, Denisot de Saint-Yonn tous deux bouchers, ledit Caboche capitaine du pont de Charenton, ledit de Saint-Yon capitaine de Saint Cloud.<sup>40</sup> »

Ce passage du *Journal* d'août 1413 relate les punitions suite à la révolte des cabochiens, moment insurrectionnel des partisans de Jean sans Peur à Paris qui débouche cependant sur une reprise en main de la ville par le parti armagnac. Il permet d'approcher la composante du parti bourguignon. L'énumération des noms de ces partisans bourguignons nous donne à voir l'engagement des bouchers parisiens. La famille Legois est une des plus riches familles de bouchers parisien, tandis que Denisot Caboche – à lire Simon Caboche – et Denisot de Saint-Yonn étaient tout deux écorcheurs en la Grande Boucherie<sup>41</sup>. Ces bouchers formaient une communauté enrichie avec des familles liées par de multiples unions. Elles tirent leur puissance du monopole du commerce de la viande. Cette activité lucrative les place à la tête d'une puissance économique, mais aussi politique. Leur proximité avec les princes, principaux consommateurs de viande, leur a permis d'acquérir ce poids dans la société

---

36 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 99.

37 *Ibid.*

38 SCHNERB Bertrand, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, Biographie Payot, 2005, p. 169.

39 SCHNERB Bertrand, in BOVE Boris et GAUVARD Claude (dir.), *Le Paris du Moyen Âge*, Paris, Éditions Belin, 2014, p. 248.

40 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 62-63.

41 *Ibid.*

parisienne. Mais ce rôle ne leur permet pas d'être admis dans les hautes sphères de la société, car ils pratiquent un métier dévalorisé socialement<sup>42</sup>. À leur côté, nous retrouvons aussi une masse d'individus liés au travail issu de populations très mobiles :

« Item, vers la fin dudit mois, recommencèrent ceux de la maudite bande à venir près de Paris, comme autrefois avait été, et vidèrent ceux des villages d'entour Paris tout ce qu'ils avaient et l'amènèrent à Paris<sup>43</sup> »

Avec la guerre, les campagnes environnantes ont fourni une part de cette main-d'œuvre qui grossi les rangs des soutiens bourguignons. Ces manouvriers se trouvaient concentrés dans la ville et étaient souvent confrontés au chômage. Souvent sans qualification, ils étaient sans lien avec les corps de métiers. Leur misère favorisait leur participation aux troubles et constituait autant d'appuis sur lesquels pouvaient compter les dirigeants bourguignons.<sup>44</sup> La présence de ces populations lors du conflit, tout comme celle des bouchers, symbolise la politisation du peuple. Ces prises de position prouvent que le peuple est concerné et impliqué dans un conflit à l'origine dynastiques et féodales. Pierre Savy voit ici une politisation des masses dont l'exemple le plus marquant serait Jeanne d'Arc qui, d'origine paysanne, se retrouve impliquée dans la lutte face aux Anglais<sup>45</sup>. La guerre civile est, si nous reprenons le propos de Jean-Philippe Genet, un agent de cohésion de la société qui accompagne la naissance de l'État moderne et permet le développement de ce qu'il nomme une « société politique »<sup>46</sup>. À Paris, à en croire notre bourgeois, le duc de Bourgogne serait le défenseur de cette composante populaire politisée contrairement aux Armagnacs :

« 237. Et environ 12 jours après fit crier le roi à trompes qu'il pardonnait à tout homme fût Armagnac ou autre, quelque chose qu'on lui eût méfait, sinon à trois, le président de Provence, maître Robert le Maçon et Raymond Raguier ; ces trois

---

42 DESCAMPS Benoît, « La destruction de la grande boucherie de Paris en mai 1416 », *Hypothèses*, [En ligne], 7, 2004, consulté le 5 mai 2019, p. 109-118.

43 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 61.

44 SCHNERB Bertrand, in BOVE Boris et GAUVARD Claude (dir.), *Le Paris du Moyen Âge*, Paris, Éditions Belin, 2014, p. 249-250

45 SAVY Pierre, « Politisation des conflits, politisation par le conflit », in BOURQUIN Laurent et HAMON Philippe (dir.), *La politisation : conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 34-35.

46 GENET Jean-Philippe, *La genèse de l'État moderne. Culture et société politique en Angleterre*, Paris, Presses universitaires françaises, 2003, p. 17.

avaient fait tant de trahisons contre le roi qu'il ne leur voulut pardonner, car par eux trois, se faisaient tous les maux devant dits.<sup>47</sup> »

Cette amnistie générale rapporté par le bourgeois vient suite à la prise de Paris par les Bourguignons et le massacre des partisans armagnacs en 1418. La tentative de réconciliation à la paix de Saint-Maur et la prise de contrôle de la ville par Jean sans Peur passe par la destitution de ses adversaires. Leur évocation nous permet d'étudier la composante sociale du parti armagnac, particulièrement de ses chefs. Robert le Maçon avait été chancelier de la reine Isabeau, Jean Louvet président des Comptes de Provence, Raymond Raguier trésorier général de la reine puis trésorier des guerres. La mention de ces trois conseillers de Charles VII, excellents financiers, est le signe que le milieu des affaires s'étaient majoritairement rallié aux Armagnacs. Cette attirance des financiers vient de la conception politique de Louis d'Orléans dont les fondements étaient la primauté et le développement de l'État<sup>48</sup>. Ce programme séduit les serviteurs de la Couronne. Nous trouvons les financiers ainsi qu'une majorité de membres des grands corps de l'État, de l'administration royale, de la justice mais aussi des princes. Nous pouvons penser qu'au-delà d'une querelle entre clans, nous avons une opposition sur la conception politique du royaume, des divergences idéologiques entre Bourguignons et Armagnacs. Haute noblesse et cour princière étaient d'autant plus hostiles au duc de Bourgogne qu'ils furent choqués de l'assassinat de Louis d'Orléans en 1407 commandité par Jean sans Peur. Cet acte de violence les détournèrent du duc de Bourgogne. Le bourgeois semble présenter ainsi une opposition entre le parti bourguignon, à composante majoritairement populaire, et le parti armagnac, regroupant les élites de la société parisienne. Cependant, à la lecture de son *Journal* nous pouvons voir que la réalité est plus complexe :

« 529. Item, en celui temps furent aucuns des grands de Paris, comme du Parlement et du Châtelet, et des marchands et gens de métier, qui firent ensemble conjuration de mettre les Armagnacs dedans Paris<sup>49</sup> »

En 1430, un complot qui visait à donner la ville de Paris aux Armagnacs est déjoué par Jean de Calais. Lorsque le bourgeois rapporte cet événement, il évoque les classes dirigeantes de la

---

47 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 136

48 SCHNERB Bertrand, in BOVE Boris et GAUVARD Claude (dir.), *Le Paris du Moyen Âge*, Paris, Éditions Belin, 2014, p. 244

49 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 273

ville dont font partie les gens de métiers<sup>50</sup>. L'opposition qui semblait prévaloir n'est pas clairement définie. Les deux camps sont constitués de manière hétérogène, les Armagnacs trouvaient aussi un écho auprès de certains corps de métier. Du côté bourguignon, même si les soutiens à la cour venaient des seuls princes familiers du duc, il faut remarquer la présence des universitaires parisiens. Ceux-ci trouvaient dans le programme de Bourgogne des convergences avec leur pensée politique. Ce soutien était un atout de poids pour le duc de Bourgogne, qui n'était pas seulement un soutien intellectuel mais se manifestait par un activisme politique important. Cette présence des universitaires amène à voir une forme de politisation de la pensée.<sup>51</sup>

Ainsi la lecture du *Journal d'un bourgeois de Paris* nous permet d'étudier la composante sociale de ces partis. Cette confrontation n'engage pas simplement les princes mais toute la société parisienne prend position, autant les classes dirigeantes que les gens de peu ; autant les femmes que les hommes sont marqués par la politisation. Le bourgeois, tout au long de son récit semble appréhender ce conflit de manière manichéenne ; le duc de Bourgogne, particulièrement populaire depuis la croisade de Nicopolis en 1396 où il fut fait prisonnier puis libéré après le paiement d'une rançon, qui s'attire le soutien d'un peuple dont il serait le défenseur ; face à lui, le parti armagnac qui représenterait les puissants en lutte pour leur seul intérêt. La réalité est cependant plus complexe et les partis assez hétérogènes. Leur composition sociale établie, il s'agit à présent de voir comment ces partis se structurèrent.

### *1.2 La structuration des partis*

Les notes du bourgeois de Paris nous ont permis de dresser l'identité sociale des partis armagnacs et bourguignons. Il est intéressant à présent d'analyser la manière dont ceux-ci se structurent dans la cité parisienne. Ce qui nous apparaît d'abord est le poids des princes à leurs têtes :

« 86. Et en ce temps était toujours le roi malade et enfermé et ils tenaient son aîné fils, qui était duc de Guyenne et avait épousé la fille du duc de Bourgogne, dedans le Louvre de si près, qu'homme ne pouvait parler à lui, ni nuit ni jour, qu'eux ;

---

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>51</sup> SAVY Pierre « Politisation des conflits, politisation par le conflit », in BOURQUIN Laurent et HAMON Philippe (dir.), *La politisation : conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Coll. « Histoire »), 2010, p. 34-35.

dont le pauvre commun de Paris avait moult de détresse au coeur, qu'ils n'avaient aucun chef qui pour eux parlât, mais autre chose n'en pouvaient faire. Ainsi gouvernèrent lesdits bandés tout octobre, novembre, [décembre], janvier 1400 et 13.<sup>52</sup> »

Suite à la révolte des Cabochiens, les Bourguignons sont exclus de la ville. Le bourgeois, un de leur partisan, décrit la détresse parisienne. Avec le roi Charles VI victime de folies et le duc de Bourgogne en exil, il dresse le portrait d'un peuple désemparé. Jean sans Peur est présenté comme le chef défenseur du commun, mettant en lumière l'importance de cet homme à la tête du parti bourguignon. Colette Beaune remarque ainsi que la vision du jeu politique de notre bourgeois est très hiérarchisée ; le parti ne peut exister sans son chef<sup>53</sup>. Ainsi chaque parti a à sa tête un meneur autour duquel il se structure. Pour le parti bourguignon, il s'agit des ducs Jean sans Peur puis Philippe III le Bon, tandis que côté armagnac, le parti se structure d'abord autour de Louis d'Orléans, puis du comte d'Armagnac Bernard VII et du jeune Dauphin, le futur Charles VII<sup>54</sup>. Les liens les plus forts de ces princes chefs de parti se nouaient avec d'autres nobles de hauts rangs qui constituaient à leur côté le sommet de cette organisation partisane<sup>55</sup>. Nous retrouvons ainsi aux côtés du duc de Bourgogne ses deux frères le duc de Brabant et le comte de Nevers, et son beau-frère le comte de Hainaut, ainsi que les membres de la famille ducale de Bar<sup>56</sup>, alors que les princes orléanais établissent une alliance le 15 avril 1410 qui porte le nom de Ligue de Gien<sup>57</sup>. Ce noyau aristocratique se retrouve à la tête de chaque parti où étaient construits des liens avec des membres de la petite noblesse et de l'élite urbaine. Cette recherche d'alliés à tous les niveaux participe de l'extension de la participation politique. Ceci se manifeste par une recherche croissante de partisans et pousse à la recherche de l'adhésion par les différents acteurs du royaume. De cette manière se structure tout un réseau de clientèle qui renforce la puissance de chacune des factions. C'est dans la structuration de ces liens qu'il faut comprendre la place

---

52 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 71

53 *Ibid.*

54 OFFENSTADT Nicolas, « Guerre civile et espace public à la fin du Moyen Âge : la lutte des Armagnacs et des Bourguignons », dans Bourquin Laurent et Hamon Philippe (dir.), *La politisation : conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 117.

55 POLLACK-LAGUSHENKO Tim, « Le parti Armagnac : nouveaux modèles de violence politique dans la France du bas Moyen Âge », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 118, n°255 « Regards américains sur le midi médiéval », octobre-décembre 2006, p. 443

56 SCHNERB Bertrand, in BOVE Boris et GAUVARD Claude (dir.), *Le Paris du Moyen Âge*, Paris, Éditions Belin, 2014, p. 242.

57 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*. Paris, Perrin, 2001, p. 105.



des corps de métiers, notamment l'association des bouchers parisiens auprès du duc de Bourgogne :

« Item, en cedit mois de novembre, eurent lesdits bouchers congé de refaire la Grande Boucherie de Paris devant le Châtelet, et fut commencé à quérir les fondements le mercredi 11<sup>e</sup> jour de novembre<sup>58</sup> »

Lorsque les Bourguignons reprennent le contrôle de la ville en 1418, les bouchers obtiennent la restitution de leurs anciens privilèges ainsi que la reconstruction de la Grande Boucherie. Ces décisions rentrent dans le cadre de différentes actions menées par Jean-sans-Peur qui ne cesse de combler de cadeaux les bouchers en leur offrant par exemple des « queues » de vin de Beaune<sup>59</sup>. Celui-ci a trouvé par cette entremise un moyen de pression sur le gouvernement royal. Il s'appuie sur l'association professionnelle des bouchers parisiens qui représentent l'axe structurant d'une composante populaire hétérogène. Ils sont des appuis indispensables pour le duc de Bourgogne<sup>60</sup>. Ce factionnalisme qui se développe par les liens entre les membres de la société participe à la violence dans la société française de la fin du Moyen Âge et favorise le développement de la guerre civile puisqu'il structure l'ensemble de société tant à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale<sup>61</sup>. Dans les villes, cette concurrence vient renforcer des rivalités antérieures au conflit, comme c'est le cas avec les bouchers et leur manque de reconnaissance. La présence de chacun de ces partis les amènent à se regrouper autour d'éléments communs à chacun d'eux, le bourgeois évoque en particulier le rôle des confréries :

105. Item, en cedit an 1400 et 14 fut commencée par lesdits bandés une confrérie de Saint-Laurent-aux-Blancs-Manteaux, le jour de l'Invention Saint-Etienne, 3<sup>e</sup> jour d'août, et (ils) disaient que c'était la confrérie des vrais et bon catholiques envers Dieu et leur droit seigneur, et fut la Saint-Laurent au vendredi. Et le dimanche ensuivant firent leur fête à Saint-Laurent, et furent plus de 400 tous

---

58 Journal d'un bourgeois de Paris, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 135.

59 SCHNERB Bertrand, in BOVE Boris, GAUVARD Claude (dir.), *Le Paris du Moyen Âge*, Paris, Éditions Belin, 2014, p. 249

60 DESCAMPS Benoît, « Pourquoi *faire corps et communauté* ? », *Rives méditerranéennes* [En ligne], 55, 2017, consulté le 5 mai 2019, p. 107.

61 POLLACK-LAGUSHENKO Tim, « Le parti Armagnac : nouveaux modèles de violence politique dans la France du bas Moyen Âge », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 118, n°255 « Regards américains sur le midi médiéval », octobre-décembre 2006, p. 444-445.

bandés, [et n'osait] homme, ni femme être au moutier ni à leur fête, s'il n'avait la bande, et aucunes personnes d'honneur qui y étaient allées voir leurs amis pour la fête Saint-Laurent qui se faisait au dimanche, furent en très grand danger de leur bien, pour ce qu'ils n'avaient point de bande.<sup>62</sup> »

Ces confréries de dévotions paraissent durant la guerre de Cent Ans comme le lieu de la structuration des différentes factions politiques. Aux côtés de la famille, de la paroisse ou de la communauté d'habitants, elles constituent un cadre de vie coutumier<sup>63</sup>. Du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, elles connaissent un véritable âge d'or. Durant la guerre civile, elles favorisent la création de pôles politiques où se rassemblent les soutiens de chaque camp. Leur engagement amène à la constitution de deux sociétés parisiennes qui se structurent et s'opposent en ces lieux. Cette présence dit autant la maîtrise voulue de l'espace parisien que la socialisation partisane. La confrérie armagnaque est instituée en 1414 en l'église des Blancs-Manteaux près de la résidence du duc d'Orléans et du lieu de son assassinat. À celle-ci, les Bourguignons répondent en 1418 par la création d'une confrérie Saint-André, patron de la Bourgogne, en la paroisse Saint-Eustache, au cœur d'un quartier populaire dévoué aux ducs où se trouve leur hôtel et que Jean sans Peur a l'habitude de fréquenter<sup>64</sup>. Les confréries rassemblent en leur sein les membres des partis armagnacs et bourguignons, ce qui passe par l'exhibition des symboles politiques, comme la croix de Saint-André pour les partisans bourguignons, ainsi que l'exaltation de saints protecteurs. Nous voyons en elles un rôle structurant et polarisant de la société parisienne engagée politiquement. Les confréries citées sont les seules dont le rôle politique est clairement identifié. Les autres se font plus discrètes sur ce point, certaines restent neutres alors que d'autres s'engagent par opportunités<sup>65</sup>.

La lecture du *Journal d'un bourgeois de Paris* met en évidence que les Armagnacs et Bourguignons ont chacun à leur tête un prince entouré de puissants du royaume. Ces princes ont tissé nombres de liens à différents niveaux de la société, que cela soit la petite noblesse où les élites urbaines comme les corps de métier. L'ensemble du spectre partisan se retrouve dans le cadre des confréries où ils affichent leur appartenance politique.

---

62 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 79.

63 VINCENT Catherine, *Les confréries médiévales dans le royaume de France. XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Albin Michel, 1994, p. 09.

64 PARAVICINI Werner et SCHNERB Bertrand, « Les investissements religieux des ducs de Bourgogne à Paris », in PARAVICINI Werner et SCHNERB Bertrand (dir.), *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Paris, Éditions Bilingual, 2007, p. 197.

65 VINCENT Catherine, *Les confréries*, ouvrage cité, p. 168-169.

### 1.3 Affirmer son appartenance au travers des symboles

La polarisation partisane de la société parisienne est renforcée par l'exhibition de symboles. Ceux-ci participent à la construction de l'identité de chaque parti et s'affichent dans la ville. Le bourgeois décrit à plusieurs reprises ces symboles qui fleurissent au sein de Paris :

« 17. Et ce temps prirent ceux de Paris chaperons de drap pers et la croix Saint-André, au milieu un écu à la fleur de lys, et en maint de quinze jours [il y en] avait à Paris cent milliers, [tant] qu'hommes qu'enfants, signés devant et derrière de ladite croix, car nul n'issait de Paris qui ne l'avait.<sup>66</sup> »

En l'année 1411, la population se pare des symboles en l'honneur du duc de Bourgogne. La mention du chaperon pers et de la croix de Saint-André est une expression identitaire partisane. Jean sans Peur fait de cette croix l'enseigne des gens de guerre sous son commandement. Mais d'une plus large manière, la croix de Saint-André est affichée par tous ceux qui d'une manière ou d'une autre se revendiquent du clan bourguignon<sup>67</sup>. Nous remarquons que le Bourgeois mentionne un écu royal aux côtés du symbole bourguignon. Cette surexposition est intéressante à étudier. À ce moment, elle est destinée à montrer que le camp du roi est celui du duc alors qu'à l'origine, la croix de Saint-André est adoptée par Jean sans Peur pour affirmer une politique autonome de celle du roi de France, lors de son expédition menée contre les hait-droits de Liège en 1408. Cette faction radicale liégeoise s'était soulevé face à Jean III de Bavière, prince-évêque de Liège, pour conserver les franchises menacées par ce dernier qui, en retour, demande de l'aide à son beau-frère Jean sans Peur. Le duc, y voyant l'opportunité d'asseoir sa domination sur la région, intervient de manière autonome, sans assistance du roi de France, et choisi la croix de Saint-André comme emblème. D'un choix circonstanciel, la guerre civile entre Bourguignons et Armagnacs offre les conditions à une utilisation politique de cette croix qui côtoie d'autres symboles utilisés par le duc comme l'équerre, le fil à plomb ou encore le rabot, tous symboles de sa politique fiscales en faveur des métiers<sup>68</sup>. Ainsi l'utilisation de la croix, et d'un plus large réservoir de

66 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 39-40.

67 SCHNERB Bertrand, « La croix de Saint-André, enseigne congnoissable des Bourguignons » In TUREL Denise, AURELL Martin, MANIGAND Christine... [et al.], *Signes et couleurs des identités politiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 45.

68 SCHNERB Bertrand, in BOVE Boris et GAUVARD Claude (dir.), *Le Paris du Moyen Âge*, Paris, Éditions Belin, 2014, p. 246.

symboles, est une enseigne pour les gens de guerre du duc, mais aussi un signe de loyalisme envers le camp bourguignon. Dans un contexte de politisation d'un grand nombre d'habitants, devises et emblèmes sont désormais utilisés au-delà de la noblesse ou d'un contexte militaire. Leur utilisation lors de la guerre civile a pour conséquence une identification durable de la croix de Saint-André à la Maison de Bourgogne, comme la bande blanche qui reste le marqueur de l'identité armagnaque, alors que cette appellation était à l'origine donnée par leurs adversaires pour les discréditer. Ce terme était initialement péjoratif et désignait un groupe d'hommes armés, sous une même bannière, guerroyant de façon régulière ou non. Pour les deux camps, les signes et couleurs renvoient au lien politique et à la structuration de chacun des partis. Ce système sémantique participe de l'exaltation identitaire des factions dans l'espace parisien :

« 110. Item, ce jeudi 14<sup>e</sup> jour de septembre, un jeune homme ôta la bande à l'image [de] Saint-Eustache qu'on lui avait baillée [et la déchira en dépit de ceux qui (la) lui avaient baillée]. Et tantôt fut pris, fût tort ou droit, lui fut le poing coupé sur le pont Allais devant Saint-Eustache, et fut banni à toujours mais ; et si ne fut oncques homme qui osait dire le contraire, tant était tout mal gouverné et de mauvaises gens.<sup>69</sup> »

Cet événement de l'année 1414 est représentatif du rôle des symboles dans le conflit civil. Un artisan enlève la bande blanche des Armagnacs qui recouvrait la statue de saint André dans l'église de Saint-Eustache. Nous retrouvons ici le rôle structurant des confréries. Mettre cette bande en ce lieu symbolique des Bourguignons sur la statue de leur saint protecteur est une provocation pour les partisans du duc et l'enlever un défi à l'autre camp<sup>70</sup>. Ces signes se manifestent dans l'espace urbain. Les partisans exhibent leurs insignes et symboles à la vue de tous. On les affiche sur les vêtements, en emblèmes et ils fleurissent sous différentes formes et sur de multiples supports : des statues, des chapeaux ou encore des étendards. La guerre civile amène ainsi un usage accru de ces signes politiques ainsi qu'une intense créativité en la matière. Reflet de l'affirmation partisane dans la ville, leur présence fluctue selon les changements d'allégeance ou de domination. Leur affirmation permet aux partisans des différents camps de dominer l'espace public, mais ceux-ci disparaissent lorsqu'est souhaité

---

69 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 80-81.

70 *Ibid.*

un retour à l'unité comme à la suite du traité d'Arras en 1414. Nicolas Offenstadt, reprenant Simona Slanicka, parle d'une « guerre des signes »<sup>71</sup>.

Le système sémantique, de nombreuses fois évoquées dans le *Journal de Paris*, participe pleinement à l'affirmation de l'appartenance politique des Armagnacs et des Bourguignons. Les symboles sont au cœur de l'identité des partis et leur exaltation dans l'espace urbain est symbolique de la lutte que se livrent les deux factions. L'affirmation partisane à travers les symboles révèle la bipolarisation que connaît la ville parisienne durant la guerre civile. Cette bipolarisation amène à des confrontations.

## 2 Discréditer, contester, dénoncer l'autre

La structuration des partis armagnac et bourguignon passe par la polarisation de la société parisienne qui amène à un affrontement. Cette confrontation prend différentes formes. Il s'agit de discréditer, de contester et de dénoncer l'autre. La rumeur est d'abord une arme de discrédit, tandis que le bannissement sert à exclure ses ennemis. Mais l'insulte et la propagande sont aussi d'autres armes de la guerre civile.

### 2.1. La rumeur comme arme de discrédit

La lecture du *Journal d'un bourgeois de Paris* nous permet d'appréhender le rôle de la rumeur comme arme de discrédit dans la guerre civile. Colette Beaune reprend la définition sociologique de la rumeur comme étant une « proposition destinée à être crue, véhiculée oralement sans qu'on puisse vérifier son exactitude ». Elle rajoute que la rumeur est « de l'ordre du vraisemblable plus que du vrai, encore qu'elle ne circule que si elle est considérée comme vraie »<sup>72</sup>. Jean-Noël Kapferer note aussi que la rumeur est le plus ancien des *mass media*, permis par le bouche-à-oreille, moyen de communication des sociétés pré-modernes<sup>73</sup>.

---

71 OFFENSTADT Nicolas, « Guerre civile et espace public à la fin du Moyen Âge : la lutte des Armagnacs et des Bourguignons », dans BOURQUIN Laurent et HAMON Philippe (dir.), *La politisation : conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 122.

72 BEAUNE Colette, « La rumeur dans le *Journal du Bourgeois de Paris* » in *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 24<sup>e</sup> congrès, Avignon, 1993. La circulation des nouvelles au Moyen Âge. pp. 191-203.

73 KAPFERER Jean-Noël, *Rumeurs. Le plus vieux média du monde*, Paris, Seuil, 2006, p. 10.

Elle se trouve être majeure à l'époque médiévale. Notre bourgeois rapporte à de nombreuses reprises ces bruits qui courent dans les rues parisiennes :

« 70. Item, vers la fin dudit mois, recommencèrent ceux de la maudite bande à venir près de Paris, comme autrefois avait été, et vidèrent ceux des villages d'entour Paris tout ce qu'ils avaient et l'amènèrent à Paris [...] Ils demandèrent toujours à leur pouvoir la destruction de la bonne ville de Paris et des habitants.<sup>74</sup> »

Le *Journal* éclaire différents aspects de la rumeur. Ici, alors que les Armagnacs tentent de reprendre Paris, une des rumeurs persistantes est leur volonté de détruire la ville ainsi que ses habitants. Il ne s'agit pas de s'interroger sur la véracité de tels propos – les Armagnacs ne voulaient non pas détruire la cité parisienne mais la contrôler – mais de réfléchir au contexte de création et de diffusion de ces bruits qui visent à décrédibiliser l'ennemi. Ces rumeurs apparaissent dans des conditions spécifiques de tensions frumentaires ou politiques. La guerre et l'émeute sont propices à la rumeur, l'entretiennent et s'en nourrissent. La présence d'une population venant des villages environnants qui se réfugie au sein de la capitale les favorise. Leur fuite face à l'ennemi armagnac et leur présence pèse sur l'anxiété de la cité. De celle-ci naît cette rumeur et favorise sa diffusion dans l'espace parisien. La rumeur est donc un phénomène urbain, lié aux événements, qu'ils soient militaires comme ici, mais aussi politiques. Elle est une production issue des peurs, de l'incompréhension et issu de l'instant<sup>75</sup>. C'est dans ce contexte qu'elle naît et se matérialise afin de discréditer les ennemis. Mais les rumeurs peuvent aussi être le fait d'une production partisane :

« [Le commun] n'en avait nulle pitié disant : « Aussi ont-ils fait sacs pour nous noyer et nos femmes et nos enfants, et [ils] ont fait faire étendards pour le roi d'Angleterre et pour ses chevaliers, pour mettre sur les portes de Paris, quand ils l'auront livré aux Anglais. Item, ils ont fait écussons à une rouge croix, plus de trente milliers, dont ils avaient proposé de signer les huis de ceux qui devaient être tués ou non. Si ne nous en parlez plus de par le Diable, que pour vous n'en

---

74 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 61.

75 BEAUNE Colette, « La rumeur dans le *Journal du Bourgeois de Paris* » in *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 24<sup>e</sup> congrès, Avignon, 1993. La circulation des nouvelles au Moyen Âge. pp. 191-203.

laisserons rien à faire par le sang Dieu ! » [...] Et tant tuèrent de gens à Paris, tant hommes que femmes, depuis cette heure de minuit<sup>76</sup> »

En 1418, Paris est livré aux Bourguignons et les Armagnacs sont massacrés. De ces actes, il faut pour les partisans de Jean sans Peur en justifier la portée. La rumeur est alors utile à une fin d'instrumentalisation politique. Le Bourgeois ne prend pas la responsabilité de celle-ci mais sous-entend sa vérité, car elle sert la cause qu'il défend. Ainsi, se diffuse dans les rues parisiennes le bruit que les Armagnacs auraient prévu de tuer les hommes et de noyer les femmes, seul l'affichage d'écussons noirs à croix rouges – couleur du Diable et des Anglais – aurait permis d'échapper au massacre<sup>77</sup>. Colette Beaune remarque que la rumeur utilise des souvenirs de l'Exode, où les Juifs avaient marqué leurs maisons pour échapper aux plaies destinées aux Égyptiens<sup>78</sup>. De plus, on relève à nouveau l'importance des symboles au Moyen Âge. Cette hystérie des signes portée par la rumeur amène à d'importants débordements, comme c'est le cas en 1418<sup>79</sup>. Cette rumeur, favorable aux Bourguignons qui viennent de reprendre la ville, pousse à s'interroger sur le rôle des autorités dans sa diffusion. Le gouvernement est censé n'avoir rien à voir avec la rumeur car il dispose d'autres moyens de diffusion d'information auprès de la population, comme le cri public, mais la rumeur peut se constituer par défiance de ce média. Mais le gouvernement peut avoir intérêt à ce qu'elle circule, ici afin de justifier la prise de la ville et d'asseoir son emprise sur Paris. La rumeur trouve un but propagandiste afin de discréditer l'adversaire, lui attribuer les pires crimes et ambitions en est un bon moyen. Cependant, durant cet épisode, la rumeur échappe aux autorités et se répand à travers la ville en favorisant les émeutes et le massacre des Armagnacs. Ainsi la rumeur est une arme redoutable dans le conflit qui oppose les factions. Elle est donc un instrument politique important et sa diffusion participe pleinement à l'inscription du conflit dans l'espace public. Nicolas Offenstadt, reprenant les mots de Bernard Guénéé, remarque qu'en plus d'être « une guerre des signes », la guerre entre Armagnacs et Bourguignons est aussi une « guerre des rumeurs »<sup>80</sup>.

---

76 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 117.

77 PASTOREAU Michel, *Figures et couleurs. Étude sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Paris, Le Léopard d'Or, 1986, p. 198.

78 BEAUNE Colette, « La rumeur dans le *Journal du Bourgeois de Paris* » in *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 24<sup>e</sup> congrès, Avignon, 1993. La circulation des nouvelles au Moyen Âge. pp. 191-203.

79 BILLORE Maïté et SORIA Myriam (dir.), *La rumeur au Moyen Âge. Du mépris à la manipulation, V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 160.

80 OFFENSTADT Nicolas, « Guerre civile et espace public à la fin du Moyen Âge : la lutte des Armagnacs et des Bourguignons », dans BOURQUIN Laurent et HAMON Philippe (dir.), *La politisation*, ouvrage cité p. 124.

## 2.2 Le bannissement, éloigner et disgracier ses ennemis

La rumeur était utile au discrédit de l'ennemi. Cependant on cherche aussi à exclure ses opposants, par le bannissement. Ces actions visant à exclure du corps social les membres qui en sont frappés se retrouvent à divers passages du *Journal d'un bourgeois de Paris* :

« Lesdits bandés, qui tout gouvernaient, firent bannir toutes les femmes de ceux que devant avaient bannis sans merci, qui était moult grande pitié à voir, car toutes étaient femmes d'honneur et d'état, et la plus grande partie d'elles n'avait oncques éloigné de Paris sans honnête compagnie ; et elles étaient accompagnées de sergents très cruels. Selon seigneur, mesnie duite. Et qui plus leur destraignait le coeur, c'était qu'on les envoyait toutes au pays du duc d'Orléans, tout autre chose qui leur venait au devant, car toutes femmes sont vitupérées d'être menées à Orléans, et là les envoyait-on le plus<sup>81</sup> »

La révolte des Cabochiens était soutenue par Jean sans Peur et a mené à de nombreux massacres. La population parisienne appelle au secours les Armagnacs qui reprennent la ville en 1414. À la faveur de ce changement de pouvoir, les Armagnacs utilisent en masse le bannissement comme arme politique comme nous pouvons le lire dans le *Journal*. Dès la fin de l'automne 1413, les autorités commencent à publier au Châtelet de Paris les noms des partisans du duc qui sont touchés par ces bannissements. Plusieurs listes sont rendus publiques de décembre 1413 à juillet 1414. Au total, ce sont 112 noms qui sont placardés à la vue de tous, même si l'ampleur de ces bannissements a été plus importante<sup>82</sup>. Parmi ces personnes, il y a des femmes comme l'a rapporté le Bourgeois. Il s'agit des femmes des chefs cabochiens et de celles qui sont impliquées dans le conflit, comme Marguerite Boitelle, femme de Guillaume Barraut, officier du roi proche de Jean sans Peur. Celle-ci a activement participé à la propagande bourguignonne. Si elle parvient à quitter la ville avant que soit proclamé son bannissement, celles qui étaient restées à Paris sont exilées en terre armagnaque, notamment à Orléans, au désespoir du bourgeois de Paris. Ce choix n'a rien d'anodin. Il s'agit d'abord de placer sous contrôle ces femmes qui sont des opposants politiques en les exilant sur ses propres terres. Mais aussi, on peut penser que la présence des maisons pour la

81 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 115.

82 SCHNERB Bertrand, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, Biographie Payot, 2005, p. 575-580.



réhabilitation des filles perdues à Orléans a conditionné ce choix, les femmes de mœurs légères y étaient envoyées afin d'être rééduquées<sup>83</sup>. Les Parisiennes bannies devraient ainsi connaître à leur tour la rééducation à cause de leurs mauvaises idées politiques. Le bannissement est donc une arme pour éloigner ses ennemis de Paris. Cet éloignement permet d'affermir son emprise sur la ville et surtout il s'agit d'actions qui entrent directement dans le cadre de l'affrontement entre les factions armagnac et bourguignonne. Loin d'être un processus de pacification, on éloigne les habitants plutôt que de leur pardonner leur prise d'arme. Les femmes des chefs cabochiens, les membres les plus actifs de la révolte cabochienne, certains officiers du roi proches du duc Jean sans Peur sont tous bannis de la capitale. Cette action s'accompagne également d'un processus plus vaste d'épuration avec le retrait des grands offices dont disposaient les proches du duc de Bourgogne<sup>84</sup>. Mais surtout, le duc lui-même est exclu :

« 91. Item, le samedi ensuivant, 17<sup>e</sup> jour de février audit an, fut crié ledit de Bourgogne [à trompettes] parmi les carrefours de Paris, banni comme faux traître, meurtrier, lui et tous les siens, [et abandonnés corps et biens], sans pitié ni sans merci<sup>85</sup> »

Le bourgeois rapporte ici que le duc de Bourgogne est banni et excommunié pour trahison et rébellion suite aux violences cabochiennes. Cette mise à distance du duc est une arme redoutable pour les Armagnacs. En effet, lorsque Jean sans Peur quitte la capitale en août 1413 de crainte pour sa sécurité, il abandonne le pouvoir royal à ses adversaires. Plus encore, ce départ de la cour est l'événement qui amène la décomposition du parti bourguignon à Paris. Le duc ne rompt pas directement avec la cour et envoie des ambassades afin de justifier ses gestes. Cependant, ses adversaires ne souhaitent plus faire de conciliation avec le responsable du meurtre de Louis d'Orléans. C'est ainsi qu'ils renvoient avec ses biens personnels, Catherine de Bourgogne, sa fille, qui avait été mariée à Louis, comte de Guise, fils du duc d'Anjou<sup>86</sup>. On comprend ici toute la mesure que pouvait prendre la séparation des époux. Jean sans Peur est disgracié, éloigné du pouvoir et banni de la ville de Paris, son parti est en difficulté. Surtout, on l'accuse d'être « meurtrier », de son adversaire, le duc d'Orléans.

---

83 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 83.

84 SCHNERB Bertrand, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, Biographie Payot, 2005, p. 579-580.

85 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 73.

86 SCHNERB Bertrand, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, Biographie Payot, 2005, p. 145.

C'est ici un des points majeurs de la vaste répression armagnac. La mort du duc d'Orléans et l'honneur du duc de Bourgogne était au centre de la vie politique du royaume. Depuis 1407, les Armagnacs souhaitaient leur vengeance, la reprise de la ville est l'occasion de l'obtenir<sup>87</sup>. Le théologien Jean de Gerson, souhaitait revenir sur les thèses de Jean Petit, qui avait justifié le tyrannicide du duc de Bourgogne. Il voulait condamner celles-ci qui seraient erronées, subversives et scandaleuses, et ne permettaient pas la paix entre les deux camps. Comme il s'agit d'un scandale public et notoire, la condamnation devait l'être elle aussi. Un concile s'ouvre alors à Paris le 30 novembre et se poursuit jusqu'au 23 février 1414. À l'issue de celui-ci, la *Justification du duc de Bourgogne* est condamnée et le roi proclame le bannissement du duc<sup>88</sup>.

Le bannissement de Jean sans Peur, comme mentionné, est crié dans les rues parisiennes. Cette action participe à l'affirmation de l'espace public. Annoncer cette nouvelle au plus grand nombre contribue au renforcement du pouvoir armagnac et permet de renforcer la décision d'exclure du corps social le duc de Bourgogne. Proclamer publiquement la déchéance de ces ennemis est ainsi une arme politique<sup>89</sup>. Les Armagnacs s'appuient sur cette déclaration pour s'affirmer à la tête de la cité parisienne, aux dépens des bourguignons désormais désorganisés, exclus de la ville parisienne mais aussi du corps social. Le bannissement permet donc l'éloignement et la disgrâce de ses ennemis, mais d'autres armes sont utilisées dans la guerre civile pour discréditer, contester et dénoncer l'autre : les insultes et les propagandes.

### *2.3 Insultes et propagande : les autres armes de la guerre civile*

La rumeur afin de discréditer ses ennemis et le bannissement pour les éloigner et les disgracier ne constituaient pas les seules armes de cette guerre civile : les insultes et la propagande y étaient également intégrées :

« Et même les petits enfants qui chantaient aucunes fois une chanson qu'on avait faite de lui où on disait :

---

87 GUENEE Bernard, *Un meurtre, une société. L'assassinat du duc d'Orléans. 23 novembre 1407*, Paris Editions Gallimard, 1992, p. 265.

88 *Ibid.*

89 OFFENSTADT Nicolas, *Oyez ! Haro ! Noël ! Pratiques du cri au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.

« Duc de Bourgogne, Dieu te remaint à joie »

étaient foulés en la boue et navrés vilainement desdits bandés ; ne nul n’osait les regarder ni parler ensemble en mi les rues, tant les doutait-on pour leur cruauté, et à chacun mot : « Faux traître, chien bourguignon, je renie Dieu, si vous ne serez pillés.<sup>90</sup> »

Le bourgeois, dénonce ici les actes de violence menés par le parti armagnac suite à leur reprise de la ville en 1414. L’intérêt de ce passage se trouve dans la mise en valeur d’une des spécificités de l’affrontement. Celle-ci ne tient pas aux opérations militaires, mais à la recherche de domination de l’espace public. On y voit une quantité importante d’échanges entre les protagonistes et ceux qu’ils veulent rallier à leur cause<sup>91</sup>. Il s’agit de convaincre par des actions de propagande, c’est-à-dire par l’action exercée sur l’opinion pour l’amener à avoir certaines idées politiques et sociales, à soutenir une politique, un gouvernement, un représentant. Celle-ci connaît un vif essor avec ce conflit entre Armagnacs et Bourguignons et marque l’espace public parisien<sup>92</sup>. La rumeur était une arme de discrédit contre ses ennemis, mais pour ce qui est de la propagande, il s’agit de discours construits et surtout clairement affichés par les partis qui les lisent ou les clament dans l’espace public<sup>93</sup>. Au travers la propagande il s’agit de montrer que sa cause est juste ou de défendre sa politique. Dans les rues, la propagande par la chanson est quelque chose de fréquent aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. L’utilisation d’enfants est favorisée, car ils courent vite et risquent moins que des adultes s’ils sont attrapés par les autorités<sup>94</sup>. Il s’agit de contester l’ennemi, de dénoncer ses mauvaises actions mais aussi de mettre en avant son propre camp. À maintes reprises, de telles chansons ont exalté les qualités militaires de Jean sans Peur ou de ses troupes<sup>95</sup>. Il s’agit aussi de faire en sorte que la propagande se développe dans l’espace public et atteigne toutes les couches de la population. La rumeur était utilisée pour parvenir au discrédit de ses adversaires à l’origine

---

90 *Journal d’un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 70.

91 OFFENSTADT Nicolas, « Guerre civile et espace public à la fin du Moyen Âge : la lutte des Armagnacs et des Bourguignons », dans Bourquin Laurent et Hamon Philippe (dir.), *La politisation*, ouvrage cité, p. 121.

92 VERDON Jean, *Information et désinformation au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 2010, p. 205.

93 OFFENSTADT Nicolas, « Guerre civile et espace public à la fin du Moyen Âge : la lutte des Armagnacs et des Bourguignons », dans Bourquin Laurent et Hamon Philippe (dir.), *La politisation*, ouvrage cité p. 125.

94 *Journal d’un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 85.

95 MARCHANDISSE Alain et SCHNERB Bertrand « Chanson, ballade et complainte de guerres au XV<sup>e</sup> siècle : entre exaltation de l’esprit belliqueux et mémoire des événements » In HABLLOT Laurent et VISSIERE Laurent (dir.), *Les paysages sonores du Moyen Âge à la Renaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 120.

incertaine, mais ici la propagande n'est pas un simple bruit, mais bien une volonté politique de mettre en avant son parti afin d'influer sur les choix des populations. L'expression propagandiste bourguignonne dans l'espace public parisien, dominé par les Armagnacs, est significative de cette lutte pour le contrôle de l'espace urbain. Le bourgeois rapporte également les insultes qui sont tout autant des armes dans la guerre civile :

« Femmes et enfants, et gens sans puissance, qui ne leur pouvaient pis faire, les maudissaient en passant par emprès, disant : « Chiens traîtres, vous être mieux qu'à vous n'appartient encore y en a-t-il, que plût à Dieu que tous fussent en état.<sup>96</sup> »

En 1418, les Bourguignons reprennent Paris. Le bourgeois, toujours attentif aux événements, rapporte les massacres qui ont lieu. Lors de ces exactions, les insultes envers les Armagnacs sont nombreuses et du fait de chacun. Ici, les femmes et les enfants, faute de pouvoir tuer eux-mêmes les ennemis, insultent les cadavres. Le fait d'insulter les morts est révélateur du climat de tension qui parcourt la société parisienne durant le conflit. L'injure est une des plus fréquentes expressions de la violence à l'époque. Elle a un pouvoir d'excitation extrême et pouvait avoir une fin sanglante<sup>97</sup>. Elle permet aussi de voir comment l'autre est perçu dans cette rivalité et de l'afficher publiquement. Ici, femmes et enfants invectivent les cadavres armagnacs qui sont des « chiens traîtres ». Cette bestialisation met en cause l'honneur des hommes accusés. Cette locution dénonce un caractère déloyal et hypocrite. Dans le climat de la lutte contre les Anglais, elle prend une importante dimension politique<sup>98</sup>. Alors que chacun cherche à avoir accès à la personne du roi, l'accusation de trahison au profit de l'ennemi anglais est très grave. Aussi Nicole Gonthier relève différents types d'injures : celles liés au courage et compétences guerrières ; celles liées à la morale religieuse ; celles inspirées par la difformité physique provoquant le dégoût ; celle à caractère sexuel ; et une dernière catégorie à caractère politique<sup>99</sup>. Cette dernière, auxquelles se rattachent les paroles rapportées par le Bourgeois, est révélatrice de l'implication d'une part importante de la population parisienne dans le conflit. Le fait que des femmes et des enfants se livrent à celles-ci est un des symboles de cette politisation de la société.

---

96 Journal d'un bourgeois de Paris, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 110-111.

97 GONTHIER Nicole, « *Sanglant Coupaul !* » « *Orde Ribaude !* ». *Les injures au Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 14.

98 *Ibid.*, p. 165-167.

99 *Ibid.*, p. 13.

Le *Journal d'un bourgeois de Paris* présente le tableau d'une société structurée par les partis armagnac et bourguignon qui s'affrontent dans l'espace urbain. La polarisation de Paris par ces derniers amène à une confrontation qui prend différentes formes. Chacun tentait de discréditer, contester et dénoncer l'autre. Ces ambitions passent par des actions qui s'affichent dans l'espace public. Le contrôle de celui-ci se trouve être au cœur de la confrontation partisane. Rumeurs et propagande se diffusent toutes deux, alors que d'autres actions ont une influence sociale comme les insultes et les bannissements. La ville de Paris, est ainsi le lieu que chaque parti cherche à contrôler. Cette lutte d'influence dans l'espace public se double d'affrontement et de violences.

### **3. Affrontements et violences**

Le *Journal du bourgeois de Paris* révèle que l'affrontement entre les Armagnacs et les Bourguignons prend de multiples formes qui se sont inscrites dans l'espace public et social de la ville parisienne. Cependant, c'est une véritable guerre à laquelle se sont livrés les membres de chaque parti donnant lieu à des manifestations violentes. Ces violences peuvent émaner de la volonté de réprimer ses adversaires politiques et sont des expressions des tensions qui existe entre chacun des partis comme le montre la révolte cabochienne en 1413. Ces affrontements interrogent sur la manière dont doivent réagir les chefs de parti face à ces débordements.

#### *3.1 Condamner et réprimer ses adversaires*

L'affrontement entre Armagnacs et Bourguignons pour le contrôle de la cité passe par des affrontements et un développement de la violence. Cette dernière prend forme dans l'espace urbain et est significative des tensions dans Paris. Condamnations et répressions se retrouvent dans le *Journal* :

« 10. Et le 17<sup>e</sup> jour dudit mois d'octobre, jeudi, fut le dessus-dit grand maître d'hôtel mis en une charrette, vêtu de sa livrée, d'une houppelande de blanc et de rouge, et chaperon de même une chausse rouge et l'autre blanche, des éperons dorés, les mains liées devant, une croix de bois entre ses mains, haut assis en la

charrette, deux trompettes devant lui, et en cet état mené aux Halles. Là on lui coupa la tête, et après fut porté le corps au gibet de Paris, et pendu au plus haut, en chemise, à toutes ses chausses et éperons dorés, dont la rumeur dura à aucuns des seigneurs de France, comme Berry, Bourbon, Alençon et plusieurs autres<sup>100</sup>»

Le Bourgeois rapporte l'exécution du grand maître de France, Jean de Montaigu, par les Bourguignons. En lisant la description de celle-ci, nous pouvons remarquer l'envergure spatiale de cette condamnation. On cherche, à la vue de tous, à déshonorer et tourner en ridicule le condamné. Colette Beaune remarque que l'on joue sur le contraste entre les attributs de noblesse et l'infamie. La livrée rouge et blanche, les éperons dorés spécifiques du chevalier sont autant de signes de noblesse qui sont affichés à la vue de tout un chacun, alors que la position du grand maître contraste avec ces attributs infamants : les mains liées, dans une charrette. Aussi, le mode d'exécution renforce cette humiliation. Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle les nobles ont le droit à la décapitation, alors que la pendaison est réservée au peuple<sup>101</sup>. Ainsi, cette mise à mort accompagnée d'une disgrâce publique, participe à l'affirmation des violences dans la cité. Celle-ci est affichée publiquement dans une optique de dépréciation de l'ennemi, il semble ainsi « ridicule pantin accroché à Montfaucon » selon Nicole Gonthier<sup>102</sup>. Mais aussi, exhiber ainsi le grand maître de France qui était chargé d'impulser la politique royale est, pour le duc de Bourgogne, un moyen d'affirmer son désir de réforme financière en châtiant les mauvais conseillers armagnacs<sup>103</sup>. La violence, qui s'inscrit dans l'espace public, est donc là aussi une forme de propagande. Le Bourgeois de Paris retranscrit d'autres de ces condamnations, comme celle de Colinet de Puiseaux :

« 25. Item, le jeudi 12<sup>e</sup> jour de novembre, audit an, fut mené le faux traître Colinet de Puiseux, lui 7<sup>e</sup>, ès Halles de Paris, lui était en la charrette sur un aiz plus haut que les autres, une croix de fût en ses mains, vêtu comme il fut pris, comme un prêtre. En telle manière fut mis en l'échafaud et dépouillé tout nu, et lui coupa-t-on la tête à lui 6<sup>e</sup>, et le 7<sup>e</sup> fut pendu car il n'était pas de leur fausse bande. Et ledit Colinet, faux traître, fut dépecé des quatre membres, et à chacune des maîtresses

---

100 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 34.

101 *Ibid.*

102 GONTHIER Nicole, *Le châtiement du crime au Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998.

103 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*. Paris, Perrin, 2001, p. 102.

portes de Paris [fut] l'un de ses membres pendu, et son corps en un sac au gibet<sup>104</sup> »

Cette volonté d'affirmer le déshonneur de son ennemi se retrouve. D'ordinaire, le corps du condamné est mis à nu, ses biens revenant alors au bourreau. Cette procédure rajoute à la déchéance de Colinet qui est mis à mort, avec six de ses complices, car il avait livré le pont de Saint-Cloud aux Armagnacs Paris en 1411 lorsqu'ils assiégeaient la ville. Lui et ses hommes sont ainsi désignés comme « faux traître[s] ». Leur punition, la décapitation, et l'exhibition des dépouilles en public, permet à la foule de manifester toute son hostilité envers ces personnes qui ont trahi. Le supplice qui leur est réservé est révélateur de leur condition sociale : Colinet de Puiseux et six des hommes sont décapités, alors que le septième, non noble, est étranglé au gibet. Lors de cette condamnation, même si on cherche à humilier publiquement les traîtres armagnacs, on leur laisse cependant la peine des gens de leur condition contrairement à Jean de Montaigu. Cependant, ces peines montrent toute la tension qui parcourt la cité parisienne. Claude Gauvard remarque en effet que dans une société très hiérarchisée, il est courant que les nobles évitent la décapitation, même en cas de crime grave. L'honorabilité permettait à ceux-ci d'échapper à la mise à mort<sup>105</sup>. Cependant, le contexte de guerre fait que la violence envahit la cité parisienne autant spatialement que socialement. Punir son ennemi se fait de manière publique et affecte la condition sociale du condamné. De cette manière l'opposition entre Armagnacs et Bourguignons pour le contrôle de la ville passe par la violence. Celle-ci prend une dimension publique puisqu'elle est affichée à la vue de tous, mais aussi une dimension sociale, car la position sociale des condamnés détermine en partie leur sort. Les actes visant à condamner et réprimer les adversaires participe à la violence que se livrent les partis. Cette violence est aussi l'expression des tensions entre les camps armagnac et bourguignon qui se matérialisent notamment au travers des insurrections comme la révolte cabochienne de 1413.

### *3.2 La révolte cabochienne : une expression de la tension et de la violence entre les partis*

Durant l'année 1413, la ville de Paris connaît une situation insurrectionnelle. Les événements de la révolte cabochienne – du nom du chef des bouchers Simon le Coutelier dit

---

104 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 44.

105 GAUWARD Claude, *Condamner à mort au Moyen Âge : Pratiques de la peine capitale en France XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires françaises, 2018, p. 247.

Simon Caboche<sup>106</sup> – sont révélateurs du climat d’agitation qui règne dans la société parisienne et des violences sur lesquelles elles peuvent déboucher :

« 61. Tantôt après fut la ville armée, et [les Parisiens] assiégèrent [ledit chastel] et jurèrent que jamais ne s’en partiraient tant que les eussent pris par force ; et quand ceux qui dedant le chastel étaient virent tant de gens et si émus, si se rendirent vers le soir au duc de Guyenne et de Bourgogne, qui en répondirent, ou les gens de Paris les eussent tous dépecés, car ils étaient bien 23 000<sup>107</sup> »

Le bourgeois rapporte les événements d’avril à août 1413. Une part de la population parisienne se souleva avec la volonté de réformer le gouvernement royal en l’épurant de ses membres, en particulier les non-bourguignons. Le duc de Bourgogne vit ici l’occasion de se débarrasser de ses adversaires et de reprendre en main le gouvernement. À l’origine, seulement vingt-cinq agents royaux devaient être destitués. Cependant, des voix s’opposent à cette réforme et le retour des disgraciés, comme l’ancien prévôt de Paris Pierre des Essarts, amène la population parisienne à la crainte d’un complot armagnac<sup>108</sup>. C’est de cette tension entre les partis, révélatrice de ce que Bertrand Schnerb appelle « les fièvres obsidionales », que jaillit la révolte des Cabochiens<sup>109</sup>. Des personnes en armes parcourent les rues de la ville, assiègent la Bastille Saint-Antoine, massacrent des soutiens armagnacs et forcent les portes de la résidence du duc de Guyenne, le Dauphin, fils de Charles VI et d’Isabeau de Bavière. Celui-ci avait dans un premier temps refusé en défendant qu’il n’y avait aucun traître parmi son entourage. Mais face à la menace des insurgés et malgré la présence du duc de Bourgogne qui tente de contrôler le mouvement, il se voit contraint de livrer certains de ses hommes<sup>110</sup>. Ainsi, durant le mois de mai les manifestations de rue des bouchers parisiens se succèdent dans un climat de plus en plus violent. Les agents de l’administration royale et les membres de l’hôtel du duc de Guyenne furent en majorité la cible de cette agitation. Les princes, et même le roi, ne sont pas à l’abri, car à plusieurs reprises, la résidence du duc de Guyenne ainsi que l’hôtel Saint-Pol, résidence royale où se trouve Charles VI, sont envahies et les deux personnages se voient forcer d’écouter les revendications des émeutiers ce qui renforce la puissance de cette insurrection. L’épuration qui l’accompagne vise des personnages de plus en

---

106 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*. Paris, Perrin, 2001, p. 128.

107 *Journal d’un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 67-68.

108 SCHNERB Bertrand, in BOVE Boris et GAUVARD Claude (dir.), *Le Paris du Moyen Âge*, Paris, Éditions Belin, 2014, p. 252-253

109 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*. Paris, Perrin, 2001, p. 127.

110 *Ibid.*, p. 129-130.



plus importants comme Louis de Bavière, frère de la reine, qui est livré aux émeutiers en même temps que les violences prennent de l'ampleur<sup>111</sup> :

« 67. Item, le jeudi ensuivant, un autre nommé Colin de Brie, écuyer, fut pris audit lieu comme devant est dit, et pris au Palais, traîné comme Simonnet devant dit, et coupée sa tête ès Halles, de ladite bande, très plein de tyrannie, très laide et cruelle personne, et reconnu plusieurs trahisons, qu'il avait eu pensée de faire<sup>112</sup> »

Le bourgeois de Paris relate l'exécution de plusieurs hommes dont celle de Colin de Brie qui était page du roi, membre du parti armagnac et qui aurait eu comme ambition de placer la garde du pont de Charenton sous le contrôle des ennemis bourguignons. Est mentionnée aussi ici l'exécution de Simonnet du Mesnil, écuyer du duc de Guyenne<sup>113</sup>. La condamnation à mort de familiers du duc de Guyenne est le point culminant de cette révolte et elle est révélatrice du climat de violence que traverse la capitale parisienne. Cette violence s'est manifestée notamment par la mise en place d'une commission criminelle pour juger les anciens officiers royaux qui pouvaient se montrer suspects. C'est cette commission qui prononce les mises à mort après l'arrestation durant l'émeute des hommes nommés par le Bourgeois. Celles-ci se doublent d'une épuration sauvage : pillages, arrestations, assassinats. Elle connaît aussi une mutation. Alors que les premières condamnations visaient à affaiblir le camp armagnac, l'explosion de violence vise un spectre de plus en plus large de personnes. Désormais, les personnalités dites modérées sont menacées car elles présentaient des réticences face à ce mouvement<sup>114</sup>. Cette violence qui s'étend progressivement au-dehors des cercles partisans se marque dans l'espace urbain :

« 65. Et en cedit mois de mai prit la ville chaperons blancs et en firent bien faire de 3 à 4 000, et en prit le roi un, et Guyenne et Berry de Bourgogne, et avant que la fin du mois fût, tant en avait à Paris, que tout partout vous ne vissiez guère autres chaperons, et en prirent hommes d'église et femmes d'honneur marchandes qui atout vendaient les denrées<sup>115</sup> »

---

111 SCHNERB Bertrand, in BOVE Boris et GAUVARD Claude (dir.), *Le Paris du Moyen Âge*, Paris, Éditions Belin, 2014, p. 254.

112 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 59-60.

113 *Ibid.*

114 SCHNERB Bertrand, in BOVE Boris et GAUVARD Claude (dir.), ouvrage cité p. 254.

115 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 59.

Ce passage du *Journal* permet à nouveau la mise en valeur de la symbolique autour de ce conflit entre Armagnacs et Bourguignons. Cette insurrection et les violences qui en découlent se marquent dans l'espace en même temps que les révoltés prennent le contrôle de la ville. Les Parisiens qui se rallient à ce mouvement arborent le chaperon blanc de la révolution communale gantoise<sup>116</sup>. Cette révolte, appelé aussi révolte des Chaperons blancs, était le fait des métiers marchands – en particulier les tisserands – qui se sont soulevés contre Louis II de Flandre, afin de défendre leurs privilèges dans les années 1340, puis 1380. Cette référence montre l'affirmation de l'emprise des Cabochiens sur la ville. Ils ne portent plus le chaperon vert, habituel signe de ralliement au camp de Jean sans Peur, mais un signe distinctif. La reprise d'un symbole qui était représentatif d'une révolte contre le pouvoir princier, illustre la volonté des bouchers parisiens de prendre le contrôle de la ville aux dépens des autorités, même s'ils adressent des lettres aux villes du royaume, garantissant leur attachement au roi et à la Couronne, et souhaitent seulement l'établissement d'un « bon gouvernement »<sup>117</sup>. Ainsi, les tensions entre les partis armagnac et bourguignon débouchent sur une insurrection qui s'inscrit dans l'espace urbain au travers de symboles. Mais le choix d'un symbole représentant la lutte contre le pouvoir plutôt que celui des Bourguignons est révélateur de l'ampleur que prend ce mouvement. Face à celui-ci, le duc de Bourgogne perd progressivement le contrôle ce qui pousse à s'interroger sur la réaction de celui-ci face aux violences, notamment celles qui se déroulent en 1418 lors de la reconquête bourguignonne.

### 3.3 La conquête de Paris par les Bourguignons : comment réagir aux violences ?

En 1413, lors de la révolte cabochienne, le duc de Bourgogne a été dépassé par la vague de violence qui secoue la capitale. Une situation similaire se fait jour en 1418 lors de la conquête de Paris par les Bourguignons. À la lecture du *Journal d'un bourgeois de Paris*, nous pouvons nous interroger sur l'attitude du duc de Bourgogne face à ces violences :

« [ils] eurent tant de coups de taille est d'estoc au visage, qu'on n'y pouvait homme connaître quel qu'il fût, ce ne fut le connétable et le chancelier qui furent connus au lit où tué étaient.<sup>118</sup> »

---

116 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*. Paris, Perrin, 2001, p. 131.

117 *Ibid.*

118 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 116.

Dans la nuit du 28 au 29 mai 1418, la ville de Paris est livrée aux troupes bourguignonnes menées notamment par Jean de Villiers de L'Isle-Adam, capitaine des troupes du duc de Bourgogne<sup>119</sup>. S'ouvre alors une chasse aux Armagnacs. Certains d'entre eux parviennent à quitter Paris comme le prévôt Tanguy du Châtel qui fuit la cité en compagnie du dauphin Charles. Mais beaucoup sont capturés. Parmi eux sont mentionnés par le Bourgeois de Paris le connétable Bernard VII d'Armagnac ainsi que le chancelier Henri de Marle, deux des têtes du parti armagnac. Ceux-ci sont alors emprisonnés. Les tentatives de reprise de la ville par les Armagnacs le 12 juin 1418, amènent à une explosion de violence de la part de la population parisienne excédée par quatre années de gouvernement armagnac. Au cours de celles-ci, les prisons sont forcées dont celles où se trouvent les deux hommes qui sont mis à mort. Le bourgeois, par pudeur, ne rentre pas dans les détails de leur mort qui fut particulièrement violente, mentionnant seulement les mutilations des cadavres qui sont défigurés ce qui participe à l'anonymisation des victimes symbole de la haine entre chaque parti<sup>120</sup>. La violence qui accompagne la mise à mort de ces hommes interroge sur la réaction du duc de Bourgogne. Ces événements se déroulent en l'absence de Jean sans Peur. Celui-ci apprend le 4 juin la nouvelle de l'entrée dans Paris de ses hommes et la prise du comte d'Armagnac. La ville ainsi que le roi Charles VI sont à lui, ses principaux ennemis sont entre ses mains, cette opération est donc un succès<sup>121</sup>. Cependant, lorsqu'il apprend la mort du chancelier et du connétable, Jean sans Peur est furieux. Le statut de ces hommes rend leur mort délicate à justifier pour le duc de Bourgogne qui perd de plus un moyen de rançon et de discussion avec ses ennemis. De plus, les émeutiers avaient refusé d'obéir à ses hommes. Ainsi, il semble à nouveau que l'émeute puisse échapper à l'autorité de Jean sans Peur, comme en 1413. Son arrivée à Paris, le 14 juillet 1418 réjouit les Parisiens, mais n'empêche pas de nouveaux débordements :

« Lors vint le duc de Bourgogne à eux, qui les cuida apaiser par douces paroles, mais rien n'y valut ; car ils s'en furent, comme gens dervés, droit au château et l'assailirent à force, et percèrent portes [et tout] à pierres qu'ils jetaient encontre ; et nul d'en haut si hardi qu'il s'osât montrer, car ils leur envoyaient sajettes et canons si très dru que merveille. Grande pitié en avait le duc de Bourgogne, qui là affouit [à grande hâte], accompagné de plusieurs grands seigneurs et gens

---

119 SCHNERB Bertrand, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, Biographie Payot, 2005, p. 666.

120 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 116.

121 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons : la maudite guerre*, Paris, Perrin (Coll. « Passé simple »), 1988, p. 189.

d'armées, pour leur cuider de faire cesser l'assaut pour la compagnie qu'il amenait, mais oncques, pour puissance qu'il eût, ni lui, ni sa compagnie ne les purent apaiser<sup>122</sup> »

La présence de duc de Bourgogne ne permet pas d'apaiser les violences comme le révèle cet extrait du *Journal*. Le 21 août de nouvelles émeutes ont lieu. Le duc de Bourgogne intervient et tente d'apaiser les émeutiers, afin de préserver ses prisonniers, mais aussi son autorité. Cet aspect est d'une importance majeure pour lui, s'il échoue il pourrait à nouveau perdre le contrôle de la ville, et plus largement, du roi. Cependant, comme rapporté par le Bourgeois, son intervention secondée par son escorte ne parvient pas à stopper les violences et, face aux armes des insurgés, il ne peut empêcher que les prisonniers fussent emmenés. La foule s'attaque au Grand et Petit Châtelet, puis à la Bastille allant même jusqu'à se rendre à l'hôtel de Bourbon où étaient détenues plusieurs personnalités armagnaches<sup>123</sup>. Ainsi Jean sans Peur tente d'affermir son autorité, mais les événements menacent à nouveau de lui échapper. Ces débordements sont les derniers, Jean sans Peur décide d'y mettre fin :

« 224. Item, le lundi ensuivant, 22<sup>e</sup> jour d'août, [furent] accusées aucunes femmes, lesquelles furent tuées et mises sur les carreaux sans robe que leur chemise, et à ce faire était plus enclin le bourreau que nul des autres ; entre lesquelles femmes il tua une femme grosse, qui en ce cas n'avait aucune coulpe, dont il advint un peu de jours après qu'il en fut pris et mis au Châtelet, lui troisième de ses complices, et au bout de trois jours après eurent les têtes coupées.<sup>124</sup> »

Le 22 août ont lieu les ultimes débordements avec de nouveaux meurtres. Les victimes sont plusieurs femmes dont une qui est enceinte. C'est à ce moment que le duc décide de réprimer les individus les plus engagés dans les violences<sup>125</sup>. L'assassinat de ces victimes innocentes est le prétexte utilisé pour se débarrasser du chef du mouvement, le bourreau de Paris, Capeluche. Jean sans Peur tient à éviter l'affrontement entre ses troupes et les émeutiers. Le bourreau, à la tête de l'émeute, s'est rendu coupable de nombreuses violences dont le meurtre des femmes que mentionne le bourgeois de Paris. Cet homme s'était aussi attiré les foudres de

---

122 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 126-127.

123 SCHNERB Bertrand, in BOVE Boris et GAUVARD Claude (dir.), ouvrage cité, p. 262.

124 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 128-129.

125 SCHNERB Bertrand, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, Biographie Payot, 2005, p. 669.

Bourgogne. Capeluche durant les émeutes lui avait serré la main, l'avait appelé « beau frère » et surtout lui avait désobéi quand le duc lui demandait d'épargner les prisonniers<sup>126</sup>. Il finit décapité comme ses complices. Cette exécution marque la fin de la révolte. Jean sans Peur a à nouveau été débordé face aux violences. Cependant, contrairement à 1413, il parvient à reprendre le dessus et à endiguer ce mouvement en réprimant les meneurs. Il a été à l'origine de ces débordements populaires, mais elles ne sont pas de sa volonté. Il cherche à les contenir sans y parvenir. Pour ne pas à nouveau être obligé de s'exiler comme en 1413, il est obligé en 1418 de faire appel à la force pour maintenir son autorité sur Paris.

Le Journal d'un bourgeois de Paris permet ainsi d'étudier la structuration des partis dans la ville de Paris et les affrontements qui découlent des nombreuses tensions entre les camps en présence. Cette confrontation entre Armagnacs et Bourguignons touche une large part de la société parisienne qui est polarisée par l'affirmation des identités partisans. De cette structuration des partis dans la ville et des tensions qui en découlent, la cité parisienne devient le lieu d'un affrontement qui prend d'abord la forme de rumeurs, d'insultes ou encore de bannissement, allant jusqu'à des violences qui marquent la société parisienne et face auxquelles les autorités se trouvent en difficultés. L'enjeu des différents acteurs est à chaque fois la prise de contrôle de la capitale du royaume de France.

---

126 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons : la maudite guerre*, Paris, Perrin (Coll. « Passé simple »), 1988, p. 192.

## Chapitre 2: Prendre le contrôle de la ville

### 1. Le contrôle de Paris, un enjeu pour les Armagnacs et les Bourguignons

#### 1.1 *Démettre ses ennemis, placer ses amis*

Le Bourgeois de Paris, dans son *Journal*, évoque à de nombreuses reprises les changements qui ont lieu au sein du conseil royal. Ceux-ci sont révélateurs des tentatives de contrôler la cité parisienne par les acteurs de la guerre civile. Cette volonté se marque dès les premières années de l'opposition armée entre Armagnacs et Bourguignons :

« 9. Item, le lundi 7<sup>e</sup> jour d'octobre ensuivant, à savoir 1400 et 9, fut pris un nommé Jean de Montaigu, grand maître d'hôtel du roi de France, emprès Saint-Victor, et fut mis en Petit Châtelet ; dont il advint telle émeute à Paris à l'heure qu'on le prit, comme si tout Paris fut plein de Sarrasins, et si ne savait nul pourquoi ils s'émouvaient »<sup>127</sup>

Le Bourgeois évoque dès 1409 cette volonté de prise de contrôle qui est illustrée par l'arrestation de Jean de Montaigu. L'exécution du grand maître d'hôtel du roi de France avait eu une forte empreinte au sein de la cité et était révélatrice des tensions qui parcouraient la capitale du royaume de France. Mais surtout, cette arrestation marque le point de départ des réformes politiques souhaités par Jean sans Peur<sup>128</sup>. Dans cette quête de pouvoir, Jean sans Peur se doit de placer ses hommes car l'ensemble du personnel administratif qui se trouve à Paris, est partagé entre la clientèle de Jean de Berry et celle du feu duc d'Orléans. Jean de Montaigu, homme ayant entre ses mains les finances du royaume, était donc un obstacle à la réalisation des projets politiques de Bourgogne, d'autant que, de basse extraction sociale, il devait sa bonne fortune au duc Louis d'Orléans, ce qui lui attirait les foudres des Bourguignons. Son arrestation par le prévôt de Paris Pierre des Essarts, membre de l'hôtel du duc de Bourgogne<sup>129</sup>, se fit au motif que ce dernier se serait rendu complice du duc d'Orléans

<sup>127</sup> *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 33.

<sup>128</sup> SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*. Paris, Perrin, 2001, p. 102.

<sup>129</sup> *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres

pour envoûter le roi et ensorceler le dauphin<sup>130</sup>. Cependant il semblerait, selon Colette Beaune, que la seule faute de Jean de Montagu était de ne pas être membre du parti bourguignon et d'avoir cristallisé la jalousie de puissants personnages ce qui peut expliquer une certaine hostilité des Parisiens à l'annonce de cette arrestation<sup>131</sup>. Après avoir écarté cet adversaire du pouvoir, Jean sans Peur a donc les mains libres pour réaliser ses ambitions politiques. Pour ceci, il obtient du roi Charles VI la mise en place d'une commission de réforme des finances royales qui est composée dans sa totalité de fidèles du duc de Bourgogne. La mission de cette commission est de punir les gens de finance ayant commis fautes et malversations, ce qui est un point au centre de la politique du duc de Bourgogne. Mais surtout, il s'agit ici d'accroître le pouvoir du duc de Bourgogne. Avec la commission, c'est le personnel mis en place par le duc d'Orléans et par Jean de Berry qui se trouve ici écarté<sup>132</sup>. Ainsi, les événements rapportés par le Bourgeois de Paris nous permettent d'appréhender la concurrence entre les partis pour avoir le contrôle du gouvernement et de la ville de Paris. Le duc de Bourgogne cherche à placer ses gens à la tête de charges politiques pour pouvoir réaliser ses réformes et affermir son pouvoir. Paris est d'ailleurs le lieu de présence des puissants. Pour les Bourguignons, si les administrations provinciales sont bien fixées, l'administration centrale se trouve près du duc, donc à Paris où la présence de Jean sans Peur est beaucoup plus marquée qu'à Dijon ou que dans les États bourguignons du Nord. Selon une étude menée par Ulf-Christian Ewert, le duc de Bourgogne y passerait 29 % de son temps, faisant ainsi de la capitale française un haut lieu du gouvernement bourguignon,<sup>133</sup> ce qui passe par le placement des fidèles aux postes de commandement du royaume. Preuve en est en 1411, 15 des 35 baillis ont été remplacés par Jean sans Peur<sup>134</sup>.

Les Armagnacs cherchèrent eux aussi à accaparer ces postes durant la guerre civile comme le rapporte le Bourgeois de Paris.

---

gothiques »), 1990, p. 34.

130 MERLET Lucien, *Biographie de Jean de Montagu, grand maître de France (1350-1409)*, Bibliothèque de l'école des chartes, 1982, tome 13, page 276.

131 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres

gothiques »), 1990, p. 33.

132 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*. Paris, Perrin, 2001, p. 101.

133 PARAVICINI Werner, « Paris, capitale des ducs de Bourgogne ? » In PARAVICINI Werner (Dir.) et SCHNERB Bertrand (Dir.), *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Paris, Editions Bilingual (Coll. « Beihefte der Francia »), 2007, p. 472-473.

134 BOVE Boris, *Le temps de la guerre de Cent Ans, 1328-1453*, Paris, Éditions Belin (Coll. « Histoire de France »), 2009, p. 250.

85. Item, le 25<sup>e</sup> jour de septembre 1400 et 13, démirent le Borgne de la Heuse de la prévôté de Paris, et firent prévôt de Paris un de leur bande nommé André Marchand. En conclusion, il ne demeura [oncques] nul officier du roi que le duc de Bourgogne eut ordonné, qui ne fût oté ni déposé, sans leur faire aucun bien, et faisaient crier la paix le samedi ès Halles, et tout le plat pays était plein de gens d'armes de par eux<sup>135</sup>.

Nous retrouvons ces changements à différentes reprises dans le *Journal du Bourgeois de Paris*, selon si la ville était sous contrôle Bourguignons ou Armagnacs. C'est le cas ici, le 25 septembre 1413, quelques semaines après la révolte des Cabochiens. Après celle-ci les princes de la Maison d'Orléans rassemblèrent des troupes et reprirent la possession des rues parisiennes. Cette reprise en main des Armagnacs s'accompagne de la fuite des chefs cabochiens ainsi que du duc Jean sans Peur lui-même. Celui-ci se voit forcé d'abandonner le contrôle du gouvernement royal à ses adversaires<sup>136</sup>. Cette fuite marque la reprise en main par les Armagnacs de la capitale du royaume et le placement des fidèles de la Maison d'Orléans aux postes et place de gouvernement. Ainsi, le prévôt de Paris Borgne de la Heuse est remplacé par André Marchand, fidèle de la bande, de septembre 1413 à 1415 qui avait la tâche de représenter le gouvernement en la cité parisienne, puis par Tanguy du Châtel<sup>137</sup>. Mais aussi, trois échevins cabochiens chargés de rendre la justice sont remplacés par des notables armagnacs, ainsi que les capitaines de la Bastille Saint-Antoine, qui garde la route de l'est, et du château du Louvre. Ainsi un changement de gouvernement amène une série de destitutions et nominations parmi les fidèles du nouveau pouvoir. Colette Beaune, dans ses commentaires, qualifie cette description du Bourgeois de Paris de *spoil system*, ceci car à chaque changement de gouvernement, les officiers du parti adversaire perdent leur poste, leurs biens et sont bannis. Les Bourguignons se réfugient en Flandre, tandis que les Armagnacs se rendent au sud de la Loire. Cependant, l'historienne ajoute que ceci est vrai pour les postes politiques et militaires, mais moins pour ce qui concerne les offices requérant un important savoir faire<sup>138</sup>. De plus, tous les détenteurs d'offices ne sont pas forcément remplacés et certains restent en

---

135 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 69-70.

136 SCHNERB Bertrand, in BOVE Boris (Dir.), GAUVARD Claude (Dir.), *Le Paris du Moyen Âge*, Paris, Éditions Belin, 2014, p. 256.

137 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 70.

138 *Ibid.*



place, comme André d'Épernon qui conserve la prévôté des marchands, disposant d'une grande renommée et ne s'étant pas compromis auprès des Bourguignons.

Le *Journal d'un Bourgeois de Paris* est ainsi révélateur de la place centrale de la capitale dans les luttes partisans. Le maître de Paris devient le maître de l'ensemble des organes de décisions du gouvernement royal. Il gouverne au nom du roi, contrôle l'action du gouvernement et peut donc désigner ses adversaires comme étant rebelles à l'autorité légitime<sup>139</sup>. Nous voyons donc au travers du *Journal* qu'il est essentiel de s'assurer la maîtrise de Paris, ce qui passe par un incessant mouvement de destitutions et de nominations aux différentes charges. Ainsi, le pouvoir se gagne et se perd à Paris et la concurrence est grande pour y accéder. Mais le contrôle prend aussi la forme d'une présence armée mise en place par chacun des partis.

### *1.2 La présence des troupes dans la ville : comment marquer sa présence ?*

Afin de garder le contrôle de Paris, Armagnacs et Bourguignons déploient leurs troupes pour marquer de leur présence et de mettre la ville en défense, comme le rapporte le Bourgeois de Paris. La présence de gens en armes est représentative de la volonté de chaque camp de vouloir contrôler la capitale du royaume de France.

« 22. Adonq étaient ceux de Paris moult ébahis, car on ne savait nulle nouvelle du duc de Bourgogne, et cuidait-on qu'il fût mort, et il était allé traiter aux Anglais en Angleterre, et revint à Paris le plus tôt qu'il put, et y entra le 23<sup>e</sup> jour d'octobre audit an, et amena en sa compagnie bien de 7 à 8 000 Anglais avec ses gens. »<sup>140</sup>

Le Bourgeois de Paris évoque la reprise des luttes armées dès 1411 après la courte réconciliation entre les Orléanais et Jean sans Peur. Il s'agit alors pour les Bourguignons de défendre la ville contre la mauvaise volonté de l'ennemi qui souhaitent reprendre Paris, ce qui se marque par la présence de forces armées au sein de la capitale. Jean sans Peur dispose d'un important corps armé dans Paris, désigné par le terme de « compagnie ». Les combats ont

---

139 SCHNERB Bertrand, in BOVE Boris (Dir.), GAUVARD Claude (Dir.), *Le Paris du Moyen Âge*, Paris, Éditions Belin, 2014, p. 256.

140 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 41.

repris dès juillet 1411 aux frontières du duché de Bourgogne et l'inquiétude avait gagné Paris que les Bourguignons se pressent de mettre en défense. Jean sans Peur, au début du mois de septembre, avait rassemblé une armée considérable avec des gens d'armes venant d'origines diverses : de l'Artois, des deux Bourgognes, de la Flandre, du Brabant, de la Savoie et même d'Angleterre. De plus, à force de nombreuses négociations dans un cadre toujours marqué par la féodalité, le duc de Bourgogne parvient à obtenir des villes flamandes hommes, argent et armes, même si dès le mois d'octobre, les contingents flamands quittent l'armée du duc en invoquant la fin du temps de service qu'ils devaient au duc de Bourgogne<sup>141</sup>. La tâche de Jean sans Peur est alors de chasser les Orléanais des alentours de Paris, afin de garder le pouvoir sur la capitale, sur le gouvernement et sur le roi. Pour y parvenir, il va jusqu'à nouer, en juin 1411 une alliance avec le roi d'Angleterre Henri IV auprès duquel les Armagnacs avaient aussi négociés. Fort de multiples appuis à la cour d'Angleterre, le duc de Bourgogne obtient satisfaction et on voit se constituer une alliance anglo-bourguignone<sup>142</sup>. Le Bourgeois mentionne alors que ces troupes, commandées par le comte d'Arundel et venant de Calais<sup>143</sup>, font leur entrée à Paris aux côtés de celles du duc de Bourgogne, le 23 octobre. De la capitale, Jean sans Peur mène ainsi une lutte contre les Armagnacs qui s'étaient au même moment emparés de Saint-Denis. Les Bourguignons, forts de l'appui apporté par les Anglais, se lancent sur la route de Saint-Denis et, à la suite de la prise de Saint-Cloud, reprennent le contrôle des territoires au nord de Paris qui étaient occupés par les Armagnacs. Ainsi les abords de Paris sont libérés de la menace directe que faisait peser les armées armagnacs sur la capitale et l'importante présence de ces troupes permet aux Bourguignons de marquer leur puissance et leur contrôle dans Paris. Mais, la présence militaire n'est pas le seul moyen de marquer sa présence dans la ville, celle-ci est également surveillée pas les bourgeois parisiens comme l'évoque le *Journal*.

« 23. Item, le 8<sup>e</sup> jour de novembre ensuivant audit an, fit chaque dizaine selon sa puissance de compagnons vêtus de jacques et armés, et firent leur montre cedit jour, et furent bien 16 ou 17 cents, trétous forts hommes. Et ce jour, environ dix

---

141 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*. Paris, Perrin, 2001, p. 113.

142 SCHNERB Bertrand, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, Biographie Payot, 2005, p. 538.

143 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 42.

heures de nuit, partit de Paris le duc de Bourgogne, avec lui les compagnons dessusdits et les Anglais »<sup>144</sup>

Le Bourgeois de Paris évoque la place des milices urbaines à Paris. Ce passage permet de rendre compte de leur organisation et de leur rôle. Le Bourgeois écrit que celles-ci sont organisées en dizaines, cinquantes et centaines d'après le découpage en quartier de la ville parisienne, et portent des jaques, qui sont des vêtements rembourrés qui protègent moins bien qu'une armure, mais sont moins coûteux. Le passage en revue de la milice, la montre d'arme, permet de vérifier l'ensemble des effectifs et du matériel avant de verser une solde<sup>145</sup>. La guerre endémique et les troubles fréquents obligent la population à s'armer pour se défendre. Le contrôle de ces milices par les deux camps est donc central dans l'affirmation de l'un ou de l'autre au sein de la capitale. Les villes disposent de ces forces constituées pour l'essentiel de bourgeois et les princes sont régulièrement contraints de puiser dans ces troupes pour compléter leur armée professionnelle<sup>146</sup>. Selon Jean Favier, il ne s'agit pas à proprement parler d'un service militaire, car les bourgeois ont des affaires à traiter pour la prospérité de la cité. Ces milices, durant le XIV<sup>e</sup> siècle, représente une force insurrectionnelle qui suscite crainte et surveillance de la part des gouvernements par les débordements qu'elles pouvaient créer, comme lors de l'épisode de la révolte cabochienne. Cependant, l'arrivée en ville des garnisons soldées des Bourguignons puis des Armagnacs et enfin des Anglais leur redonnent leur rôle originel : celui du guet – la garde de nuit – et de la garde la journée. Ces deux fonctions sont des obligations fondamentales des bourgeois, car lorsque les temps sont troublés, c'est la sécurité de Paris tout entière qui est entre leurs mains<sup>147</sup>. Ainsi, pour préserver le contrôle sur la capitale du royaume, s'assurer de la fidélité des milices – et donc des bourgeois – est d'une importance première pour les Armagnacs ou les Bourguignons, selon le parti qui gouverne la ville. En cas de trouble, c'est cette milice qui se trouve en première ligne face aux ennemis.

« Et le prit un nommé Pierre des Essarts, qui pour lors était prévôt de Paris ; et furent les lanternes commandées à allumer, comme autrefois, et de l'eau à l'huis,

---

144 Journal d'un bourgeois de Paris, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 42.

145 *Ibid.*

146 PEGEOT Pierre, « L'armement des ruraux et des bourgeois à la fin du Moyen Âge », in KEEN H. Maurice, GIRY-DELOISON Charles, CONTAMINE Philippe (dir.), *Guerre et société en France, en Angleterre, en Bourgogne XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Lille, Publications de l'Institut historique du Septentrion, 1991, p. 237-260.

147 FAVIER Jean, *Le bourgeois de Paris au Moyen Âge*, Paris, Éditions Tallandier, 2012, p. 533.

et toutes les nuits le plus bel guet à pied et à cheval qu'on vit guère oncques à Paris, et le faisaient les métiers l'un après l'autre »<sup>148</sup>

Durant la guerre civile, Armagnacs et Bourguignons tentent tour à tour de prendre le contrôle de la ville de Paris, la mise en défense évoquée par le Bourgeois de Paris est un enjeu du contrôle de la capitale du royaume. En 1409, suite à l'arrestation de Jean de Montaigu, Pierre des Essarts est chargé de s'occuper de cette mise en défense pour prévenir d'une possible attaque du parti armagnac. Fidèle bourguignon, il est alors le prévôt de la ville, ce qui signifie qu'il est le représentant du roi à Paris, chargé de la justice, des finances et de l'ordre public<sup>149</sup>. Ce personnage a donc un rôle central pour assurer ordre et sécurité en la cité. Ainsi nous pouvons relever les mesures qui peuvent être prises pour lutter contre les surprises et les incendies : mise de lanternes en bas des rues avec de l'eau, clôture des celliers. On change aussi les serrures et les clefs des portes de la ville allant jusqu'à en murer certaines. Dans ces périodes de fortes inquiétudes, amplifiées par la propagande bourguignonne pour faire craindre l'arrivée des Armagnacs, on met donc les gens des communes sous les armes. Enfin, des chaînes sont tendues dans les rues pour entraver une possible progression de l'ennemi<sup>150</sup>. Ces chaînes sont le symbole des bonnes villes, c'est-à-dire de villes bénéficiant de privilèges et de protections octroyées par le roi de France en contrepartie d'une assistance militaire. Paris a été la ville où la question des chaînes a revêtu une importance majeure. En effet, durant la guerre civile, ces chaînes étaient déployées en travers des rues pour protéger la ville dans le but de stopper les ennemis, elles pouvaient aussi être retirées pour punir la cité parisienne d'avoir eu des liens avec le camp adverse<sup>151</sup>.

La présence de troupes armées dans la ville de Paris durant la guerre civile est donc un moyen pour chacun des partis de marquer sa présence dans la ville. Armagnacs et Bourguignons, au travers de leurs armées ou des milices attachent une grande importance à cette question afin de maintenir leur contrôle sur la ville parisienne. Mais ceci amène une crainte endémique : celle des complots.

---

148 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 34.

149 LORENTZ Philippe, SANDRON Dany, *Atlas de Paris au Moyen Âge*, Paris, Éditions Parigramme, 2006, p. 186.

150 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*. Paris, Perrin, 2001, p. 113.

151 CONTAMINE Philippe, « Les chaînes dans les bonnes villes de France (spécialement Paris), XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> », in KEEN H. Maurice, GIRY-DELOISON Charles, CONTAMINE Philippe (dir.), *Guerre et société en France, en Angleterre, en Bourgogne XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Lille, Publications de l'Institut historique du Septentrion, 1991, p. 293-314.

### 1.3 L'heure des complots : une obsession permanente

L'enjeu autour du contrôle de Paris est tel qu'Armagnacs et Bourguignons n'ont cessé de fomenter des complots, allant jusqu'à provoquer une peur permanente de la trahison. Les conjurations parsèment la période de la guerre civile. Le Bourgeois de Paris en mentionne de multiples exemples qu'ils viennent des Armagnacs comme en 1409<sup>152</sup>, 1430<sup>153</sup>, 1432<sup>154</sup>, ou alors des Bourguignons en 1416<sup>155</sup> et 1433<sup>156</sup>. Les éléments que rapporte le Bourgeois de Paris à propos du complot de 1416 à l'encontre des Armagnacs est intéressant puisqu'ils permettent de comprendre à la fois les motivations, les punitions individuelles, et les mesures politiques prises pour dissuader toutes nouvelles tentatives.

« 139. Item, [commençant] la semaine péneuse ensuivant, qui fut [entrant] le 13<sup>e</sup> jour d'avril 1416, entreprirent aucuns des bourgeois de Paris de surprendre ceux qui ainsi tenaient Paris en sujétion, et devaient ce faire le jour de Pâques, qui fut le 19<sup>e</sup> jour d'avril, mais ils ne le firent point par sens, car cela fut su par ceux de la bande, qui les prirent et les mirent en prison. »<sup>157</sup>

Ce complot se déroule la semaine avant la Pâques de 1416. Il regroupe plusieurs bourgeois de Paris mais fut dénoncé avant de pouvoir aboutir. Selon notre Bourgeois, le manque de prudence de membres de la conjuration leur a été fatal. La période de la guerre de Cent ans favorise la trahison du fait de la complexité de la situation politique et de la fréquence du changement de maître. Les renversements de situations politiques sont donc autant d'occasions pouvant donner lieu à des complots<sup>158</sup>. Les instigateurs agissent selon des intérêts politiques, les bourgeois pouvant souhaiter un retour de Jean sans Peur par soutien pour sa politique axée autour des réformes et à coloration antifiscale. Paris étant le cœur du royaume, les complots pour parvenir au contrôle de la ville sont d'autant plus nombreux. Ce qui encourage d'autant plus ces actions, est que la cité parisienne, entourée de puissants remparts

---

152 Journal d'un bourgeois de Paris, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres

gothiques »), 1990, p. 36.

153 *Ibid*, p. 273-274.

154 *Ibid*, p. 319-320

155 *Ibid*, p. 92-93.

156 *Ibid*, p. 327-328.

157 *Ibid*, p. 92-93.

158 VERDON Jean, *Intrigues, complots et trahisons au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 2012, p. 145.

et d'imposantes défenses, est difficile à prendre par les armes. Le recours au complot peut donc s'avérer un calcul stratégique pour prendre la ville en rencontrant une résistance limitée. Ce complot de 1416 ne va cependant pas à son terme, et Paris reste « en sujétion », signe de la défiance du Bourgeois envers le gouvernement armagnac en place. L'échec de cette tentative de livrer la ville amène des représailles envers ceux ayant tenté la trahison.

« 140. fut [mené] [...] le doyen de Tours, chanoine de Paris, frère de l'évêque de Paris de devant celui qui pour lors était, nommé Nicolas d'Orgemont, [...] deux hommes d'honneur [...] Et à ces deux on coupa les têtes, voyant ledit d'Orgemont, lequel n'avait qu'un pied [...] fut prêché au parvis Notre-Dame et condamné en chartre perpétuelle au pain et à l'eau. 141. Item [...] furent décollés pour ce fait trois moult honnêtes hommes, et de moult bonne renommée »<sup>159</sup>

Le Bourgeois de Paris, qui est encore pro-bourguignon en 1416, éprouve de la sympathie pour les membres de ce complot, comme le montrent les termes « moult honnêtes hommes » et « moult bonne renommée », cependant la trahison est un fait grave. La clémence peut être de mise au Moyen Âge, mais face à ses ennemis et pour s'assurer le contrôle de la ville, les traîtres n'ont d'autres fins que l'exécution bien que la fonction d'évêque de Nicolas d'Orgemont, chanoine de Paris, le sauve de la mort. Les autres membres – maître ès art, drapier, teinturier, épinglier ainsi que le sergent du roi, le seigneur de l'Ours – finissent leur vie au bout d'une corde<sup>160</sup>. Ce complot est un exemple de l'intransigeance envers ceux ayant fomenté dans l'ombre. La fermeté est donc de mise pour punir ces hommes, ce qui permet au pouvoir en place dans la ville de Paris, ici les Armagnacs, de dissuader d'autres tentatives. Ces derniers ont également mener différentes actions pour forcer à l'obéissance.

« 142. Item, le 7<sup>e</sup> jour de mai, fut crié parmi Paris, que nul ne fût si hardi de faire assemblée à corps, ni à noces, ni en quelque manière sans le congé du prévôt de Paris. En ce temps (il y) avait, quand on faisait noces, certains commissaires et sergents aux dépens de l'épousé, pour garder qu'homme ne murmurât de rien. 143. Item, le 8<sup>e</sup> jour de mai, vendredi, furent ôtées les chaînes de fer qui étaient à Paris (...) Item, le samedi ensuivant, 9<sup>e</sup> jour dudit mois, furent ôtées les armures

---

159 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres

gothiques »), 1990, p. 93-94.

160 *Ibid*, p. 94.

aux bouchers en leurs maisons (...) firent lesdits commencer à abattre la Grande Boucherie de Paris (...) furent commencées à murer les portes comme autrefois. »<sup>161</sup>

Le bourgeois de Paris énonce les mesures prises par les Armagnacs à la suite de la découverte du complot pour livrer la ville aux Bourguignons. Par cette liste, nous voyons qu'ils cherchent à priver les soutiens bourguignons de toute capacité à se soulever à nouveau contre les Armagnacs. Ainsi, les assemblées à corps, qui sont des réceptions dans le cadre de corps constitué comme les confréries, les métiers ou toute autre association sont interdites dans le but d'empêcher la réalisation de tels complots. Mais aussi la ville peut être punie en enlevant les chaînes de fer censées la protéger. On essaie de désarmer la population urbaine, d'abord les bouchers qui sont de fidèles soutiens des Bourguignons et toutes les armes sont portées hors des bourgeois. De plus, les franchises qui faisaient la richesse des bouchers parisiens sont supprimées et les boucheries sont détruites<sup>162</sup>. Celles-ci se trouvaient aux limites de deux des quartiers les plus riches de Paris, Saint-Germain l'Auxerrois et Saint-Jacques-de-la-Boucherie, et étaient situées à un point de passage important vers la Bastille. Renforcé par le voisinage du Châtelet, siège de la prévôté, la localisation des boucheries étaient donc stratégiques dans la capitale parisienne<sup>163</sup>. Ainsi les complots peuvent donner lieu à une sévère répression pour leurs membres, mais aussi, des mesures importantes peuvent être prises afin d'éliminer toute velléité contestatrice et de cette manière renforcer encore plus son contrôle sur la ville et le gouvernement du royaume.

Les complots sont donc nombreux durant la guerre civile qui oppose les partis armagnac et bourguignon, et prouve l'enjeu pour chaque camp de prendre le contrôle de Paris. Ces conjurations ne réussissent cependant pas systématiquement et les punitions individuelles ou collectives sont autant de moyens de tenter de renforcer sa position de maître de la ville au travers de multiples punitions.

La capitale du royaume de France est donc un espace à contrôler durant la guerre de Cent ans, et pendant la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons. Le contrôle de Paris représente un enjeu pour les deux partis. La place centrale de cette ville en fait le lieu de

---

161 *Ibid*, p. 94-95.

162 *Ibid*, p. 95.

163 DESCAMPS Benoît, « La destruction de la grande boucherie de Paris en mai 1416 », *Hypothèses*, [En ligne], 7, 2004, consulté le 5 mai 2019, p. 110.

toutes les luttes partisans pour contrôler à la fois la cité, mais aussi l'action du gouvernement. Il est donc essentiel de s'en assurer la maîtrise, ce qui passe par des mouvements de destitutions et de nominations aux différentes charges, par le contrôle des forces militaires et le renforcement de la présence armée, ou par la répression des complots. Toutes ces actions sont autant de preuves de la centralité parisienne dans ces conflits, ce qui est renforcé par les actions du roi Charles VI pour contrôler son espace.

## 2. Charles VI et le contrôle de sa capitale

### 2.1 Absence et présence : l'importance de la personne royale

Les écrits du Bourgeois de Paris permettent de saisir l'importance de la personne royale au travers de la présence et des absences du roi Charles VI, qu'il s'agisse de sa présence physique ou psychique, ce dernier souffrant de nombreuses absences du fait de sa maladie. La santé du roi, dès 1392, ainsi que sa présence ou non dans la capitale du Royaume de France lorsqu'il est en campagne influent sur le contrôle du royaume et reflète l'importance de la personne royale.

« 5. Le 16<sup>e</sup> jour de novembre ensuivant, un samedi, les devantdits seigneurs, c'est à savoir Navarre, Louis, etc., emmenèrent le roi à Tours, dont le peuple fut moult troublé ; et disaient bien que, si le duc de Bourgogne eût (été) ici, qu'ils ne l'eusse pas fait, ainsi le firent »<sup>164</sup>

Avec le début de la guerre civile en 1407 et les crises de folie de Charles VI, les princes de chacun des camps cherchent à contrôler la personne du roi. Ce contrôle peut les amener à déplacer le roi en d'autres lieux que sa capitale afin de maintenir leur influence, comme ce fut le cas en 1408. Le Bourgeois de Paris évoque ici l'action des sympathisants d'Orléans qui, en réaction aux victoires bourguignonnes, choisissent de mener le roi en dehors de Paris qu'ils jugent peu sûr<sup>165</sup>. Bien que l'absence du roi n'empêche en rien le bon fonctionnement du gouvernement, celle-ci peut prendre une dimension tragique lorsque des difficultés et

---

164 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 31.

165 *Ibid.*



divisions se font jour<sup>166</sup>. Mais surtout, cette absence joue au sein même de la cité et sur les habitants. En effet, les écrits du Bourgeois sont révélateurs de l'importance de la personne royale auprès de ses sujets parisiens. Le peuple est « moult troublé », écrit le Bourgeois de Paris. En effet, les sujets aimaient leur roi et lui obéissaient, et en retour celui-ci aimait ses sujets et les défendait. Le roi se devait ainsi d'être le père de son peuple ; le *pater populi* selon les préceptes antiques. Au XV<sup>e</sup> siècle, l'image du roi-père est donc admise de tous et renforcée par le croisement de différentes sources, lectures antiques et des mémoires médiévaux<sup>167</sup>. L'absence de la figure paternelle de Charles VI provoque donc un trouble au sein du peuple parisien qui se voit comme étant orphelin de son roi bien aimé. La souffrance de ce père, liée à la maladie, renforce l'amour que lui porte ses sujets au travers du lien politique qui les lie au roi. Ce trouble peut prendre un tour tragique, surtout lors d'insurrections qui sont favorisées par l'absence de Charles VI.

« 86. Et en ce temps était toujours le roi malade et enfermé, et ils tenaient son aîné fils, qui était duc de Guyenne et avait épousé la fille du duc de Bourgogne, dedans le Louvre de si près, qu'homme ne pouvait parler à lui, ni nuit ni jour, qu'eux ; dont le pauvre commun de Paris avait moult de détresse au coeur, qu'ils n'avaient aucun chef qui pour eux parlât, mais autre chose n'en pouvaient faire. Ainsi gouvernèrent lesdits bandés tout octobre, novembre, [décembre], janvier 1400 et 13 »<sup>168</sup>

Le Bourgeois de Paris, après la révolte des Cabochiens, évoque à nouveau le malaise du peuple parisien face aux absences du roi. Charles VI est alors présent à Paris, mais isolé de par ses crises de folie tout en étant sous l'étroite surveillance des Armagnacs. L'auteur évoque alors la souffrance des Parisiens qui se sentent abandonnés. Le roi est isolé de ses sujets. De plus, l'absence du duc de Bourgogne finit de désespérer les Parisiens qui, d'après le Bourgeois, reconnaissaient dans le prince un chef qui pouvait intercéder en sa faveur<sup>169</sup>. Bien que reflétant un point de vue pro-bourguignon, le trouble des Parisiens décrit dans le *Journal* pouvait se révéler réel, d'autant que la sanglante insurrection des cabochiens qui venait de se terminer s'était déroulée dans ce contexte de faiblesse mentale du roi. Durant ces troubles

---

166 GUENEE Bernard, *La folie de Charles VI*, Paris, Perrin, 2004, p. 232.

167 GUENEE Bernard, *Un meurtre, une société*, Paris, Gallimard, 1992, p. 42.

168 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres

gothiques »), 1990, p. 71.

169 *Ibid.*

Charles VI n'avait pas quitté l'hôtel Saint-Paul ; profondément malade, il ne recouvre la santé qu'à de brefs instants. Nous pouvons donc penser que l'absence de raison du roi lors de cette période de guerre joue sur le destin entier de la ville et donc du royaume. Fin août, Charles VI recouvre la raison, puis quelques jours plus tard, au début du mois de septembre, il cautionne de son autorité les princes du parti armagnacs qui s'étaient emparés de Paris<sup>170</sup>. Cependant, l'amélioration de son état est de courte durée, et il quitte la tutelle bourguignonne seulement pour tomber sous celle des Armagnac<sup>171</sup>. Ainsi, Charles VI, par sa folie, est inutile au gouvernement, mais sa présence est indispensable pour attester l'autorité de l'un ou l'autre des partis sur la ville. Les absences et les présences du roi sont donc des enjeux de première importance pour le contrôle de l'espace parisien et pour maintenir la paix entre ses sujets. Les moments de répit laissés par sa maladie est propre à limiter l'affrontement entre les camps armagnacs et bourguignons au sein de Paris. Face à la division de ceux-ci, le roi se doit d'avoir des actions pacificatrices, ce qui est renforcé par le modèle christique de la royauté souffrante qui émane de Charles VI.

## 2.2 Face aux partis des actions pacificatrices

Le roi Charles VI est souverain d'un royaume divisé par la guerre civile. Combats et violence émaillent les pages du *Journal d'un bourgeois de Paris*. Cependant, nous pouvons y voir des tentatives de réconciliations menées par le roi Charles VI qui se doit de maintenir l'unité au sein de son royaume.

« 64. Et cedit jour, fut nommé le pont de la Planche de Mibray le pont de Notre-Dame, et le nomma le roi de France Charles, et frappa de la hie sur le premier pieu, et le duc de Guyenne, son aîné fils après, et le duc de Berry et de Bourgogne, et le sire de la Trémouille, et (il) était heure de dix heures de jour au matin<sup>172</sup> ».

Le dernier jour de mai 1413, le roi Charles VI assiste à une cérémonie au pont de la Planche de Mibray comme le rapporte le Bourgeois de Paris. À cette occasion, ce pont qui

---

170 GUENEE Bernard, *La folie de Charles VI*, Paris, Perrin, 2004, p. 232.

171 AUTRAND Françoise, *Charles VI*, Paris, Fayard, 1986, p. 503.

172 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 58-59.

relie l'île de la Cité et la rive droite de la Seine est renommé le pont Notre-Dame<sup>173</sup>. Le dernier des ponts construits à Paris assure la continuité du trafic entre la rue Saint-Martin et la rue Saint-Jacques et permet la liaison directe vers la Cité et sa cathédrale. Ce projet bénéficie du soutien de Charles VI qui le baptise le 30 mai 1413<sup>174</sup>. La cérémonie est surtout destinée à calmer les esprits en pleine insurrection cabochienne. Chaque parti est représenté. Se trouvent présents le sire de la Trémouille, grand chambellan de France, grand officier de la couronne, ainsi que les princes chefs des factions au coeur de la guerre civile. Pour ramener la paix entre les sujets du roi et stopper l'insurrection qui se déroule dans la capitale du royaume, cette cérémonie est représentative de la politique de Charles VI lors de ses instants de lucidité : le pardon et la réconciliation entre les princes pour que les combats cessent et que l'harmonie revienne dans son royaume<sup>175</sup>. Maintenir la paix entre ses sujets et solidifier l'unité du royaume, tel était un des devoirs des rois de France qui est renforcé par le serment passé lors de leur sacre. Le roi doit veiller au bien de son royaume. Pour ceci il doit faire vivre en bonne paix et union tous ces sujets, en échange de leur loyauté et de leur obéissance<sup>176</sup>. La division est donc une grande faiblesse et le roi se doit, pour le bien public qui dépend de sa personne, de ramener l'ordre et l'unité en son sein. Ces actions pacificatrices participent donc pleinement à la prise du contrôle du roi sur son espace.

« 117. Item, à l'entrée de février ensuivant, joutèrent le roi et les grands seigneurs en la grande rue Saint-Antoine, entre Saint-Antoine et Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers, et y avait barrières. En ces joutes vint le duc de Brabant pour traiter la paix, et jouta et gagna le prix ».<sup>177</sup>

En février 1415, le Bourgeois de Paris décrit les fêtes données pour la réception de l'ambassade anglaise du comte de Dorset, qui séjourne à Paris de l'automne 1414 à mars 1415<sup>178</sup>. Lors des festivités, des barrières en bois sont dressés dans la grande rue Saint-Antoine pour que se déroulent des joutes, mélange de spectacle et d'entraînement militaires auxquelles participent le roi et les grands seigneurs. Le roi Charles VI prend part à ces combats durant lesquels il affronte le duc d'Alençon, le duc d'Orléans et le duc de Brabant.

---

173 *Ibid.*

174 LORENTZ Philippe, SANDRON Dany, *Atlas de Paris au Moyen Âge*, Paris, Éditions Parigramme, 2006.

175 GUENEE Bernard, *La folie de Charles VI*, Paris, Perrin, 2004, p. 232.

176 GUENEE Bernard, *Un meurtre, une société*, Paris, Gallimard, 1992, p. 42.

177 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 83-84.

178 *Ibid.*

C'est ce dernier, frère de Jean sans Peur, qui remporte le prix, symbole de la force de la tradition chevaleresque en Bourgogne. Sa présence lors du tournoi, puis lors des négociations avec l'ambassadeur anglais est le signe de l'action pacificatrice de Charles VI entre les partis. Cette conférence de Paris voit les représentants du nouveau roi d'Angleterre depuis 1413, Henri V, exposer ses revendications sur la couronne de France, les territoires de l'ancien empire Plantagenêts ainsi que négocier le mariage avec Catherine fille du roi de France<sup>179</sup>. Face à l'ambitieux roi d'Angleterre, Charles VI se doit de faire l'unité entre les deux camps qui semblent plus que jamais irréconciliables à la suite de l'insurrection cabochienne. Cette émeute s'était terminée par la prise de pouvoir des Armagnacs, l'exil du duc de Bourgogne et le bannissement d'un grand nombre de ses partisans. Sous l'action royale, des propositions de paix sont arrêtées, le 4 septembre 1414, par le duc de Guyenne, représentant du roi, et par le duc de Brabant, la comtesse de Hainaut et les représentants des Quatre Membres de Flandre qui étaient les membres qui siégeaient aux États de Flandres, pour Jean sans Peur. Cet accord prévoit que le duc de Bourgogne demande le pardon du roi pour avoir repris les armes. Le roi, ainsi que le dauphin, sont alors libres d'accorder ou non le pardon général que le duc réclame pour ses partisans et, en échange, Jean sans Peur s'engage à ne plus traiter avec l'Angleterre. Malgré des tensions persistantes entre les deux camps, comme l'épisode de la déchirure par un partisan bourguignon de la bande blanche à l'église Saint-Eustache en 1414, le roi décide d'accorder un pardon général après d'interminables négociations. Cette annonce provoque la joie dans les rues parisiennes bien que ces tractations aient révélé aux Anglais les relations encore difficiles entre chaque parti, d'autant que Jean sans Peur n'est pas pleinement satisfait de ces tractations qui prévoient l'exclusion de cinq cents personnes, parmi les plus impliquées dans les violences cabochiennes, et proche de sa personne<sup>180</sup>.

Charles VI, souverain d'un royaume divisé, se doit de réconcilier chaque camp. Face aux partis, il mène des actions pacificatrice qui sont autant d'occasions publiques de marquer son contrôle sur la capitale déchirée par les luttes internes.

### *2.3. Entrées royales et enterrements : la démonstration dans l'espace de la majesté royale*

---

179 AUTRAND Françoise, *Charles VI*, Paris, Fayard, 1986, p. 503.

180 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*. Paris, Perrin, 2001, p. 152-154.

Dans le *Journal d'un bourgeois de Paris*, le déplacement de Charles VI dans l'espace de Paris participe pleinement à sa prise de contrôle de cet espace. Entrées royales et enterrements sont des moments de démonstration de la majesté royale méticuleusement préparés. Cette *majestas* est une notion latine faisant du roi un être supérieur sur lequel repose l'ensemble du pouvoir que lui confère Dieu<sup>181</sup>. Son exhibition permet ainsi de faire de Charles VI un être à part, ce qui participe pleinement de cette prise de contrôle. Le Bourgeois évoque plusieurs fois ces éléments, notamment lors de l'entrée du roi à Paris en 1409.

« 6. Le neuvième jour de mars ensuivant revint le duc de Bourgogne à tout noble gent, et le 17<sup>e</sup> jour dudit mois de mars, un dimanche, amenèrent le roi à Paris, qui fut reçu le très plus honorablement qu'on vit passé à deux cent ans, car tous les sergents, comme du gueut, ceux de la marchandise, ceux à cheval, ceux à verge,, ceux de la Douzaine avaient diverses livrées toutes spécialement de chaperons, et tous les bourgeois allèrent à l'encontre de lui. Devant lui [il y] avait 12 trompettes et grande foison de ménestrels, et, partout où il passait, on criait [très joyeusement] : « Noël ! » et jetait-on violettes et fleurs sur lui, et au soir soupaient les gens emmi les rues par très joyeuse chère, et firent feux tout partout Paris, et bassinaient de bassins tout parmi Paris. »<sup>182</sup>

Le 17 mars, le roi fait son entrée à Paris après la paix de Chartres censée marquer la réconciliation entre Jean sans Peur et Charles et Philippe d'Orléans. Quelques jours après l'arrivée du duc de Bourgogne, le roi entre à son tour dans Paris. Malgré sa passivité, signe de sa mauvaise santé, qui est remarqué par le Bourgeois lors de son entrée, il est accueilli par des sergents : ceux assurant le maintien de l'ordre ou de l'exécution des décisions de justice, c'est-à-dire les sergents à verge ; les sergents à cheval chargés de l'ordre dans les banlieues ; ainsi que les sergents de la douzaine qui forment la garde du corps du prévôt de Paris. À leurs côtés se trouvent également le guet assuré par des sergents royaux et par les métiers : les sergents de la marchandise<sup>183</sup>. La présence de ces officiers, habillés aux couleurs du roi ou de la ville, démontre la majesté royale dans les rues parisiennes. Cette entrée, la « plus honorable qu'on vit passé à deux cents ans », donc depuis Philippe Auguste et la victoire de Bouvines en 1214, sert pleinement l'image royale. En effet, le roi et ses serviteurs cherchent à renforcer le

---

181 CHIFFOLEAU Jacques *In* DE LIBERA Alain (dir.), GAUVARD Claude (dir.), ZINK Michel (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France (Coll. « Quadrige »), 2004, p. 871.

182 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 32.

183 *Ibid.*

sentiment monarchique. La parole et l'écrit sont privilégiés, mais aucun de ces deux médias n'est plus efficace que les apparitions royales, véritable mise en scène pour imposer l'image du roi et de son pouvoir<sup>184</sup>. Bien sûr, ces entrées sont moins fastueuses que les sacres, mais elles permettent d'entretenir le sentiment monarchique en mettant en valeur la personne royale et son état. En lisant le Bourgeois de Paris, nous nous rendons compte que cette exaltation de la monarchie prend aussi une tournure joyeuse : la présence de ménestrels, les cris « Noël ! » poussé par la foule, les feux de joie et le tam-tam avec les casseroles sont autant de signes de la joie des Parisiens<sup>185</sup>. De simple fêtes, ces entrées se transforment en une parade bruyante et colorée qui comptent sous Charles VI parmi les grandes fêtes du royaume<sup>186</sup>.

L'enterrement de Charles VI que décrit le Bourgeois le 15 novembre 1422 participe de cette même volonté de propagande royale.

« 365. Item, il était haut comme une toise, largement couché en envers en un lit, le visage découvert ou sa semblance couronné d'or, tenant en une de ses mains un sceptre royal, et en l'autre une manière de main faisant la bénédiction de deux doigts, et étaient dorés et si longs qu'ils advenaient à sa couronne.

366. Item, tout devant allaient les mendiants, l'Université ; après, les églises de Paris ; après, Notre-Dame de Paris et le Palais après ; et chantaient ceux-là et non autres. Et tout le peuple qui était en mi les rues et aux fenêtres pleurait et criait, comme si chacun vît mourir là rien que plus aimât, et vraiment leurs lamentations [étaient] assez semblables à celles de Jérémie le prophète qui criait au dehors de Jérusalem quand elle fut détruite : '*Quomodo sedet sola civitas plenna populo.*' »<sup>187</sup>

Cette description du Bourgeois de Paris permet d'approcher la manifestation de la majesté royale lors des obsèques de Charles VI. Les obsèques nobiliaires ont un caractère public et se marquent dans l'espace, puisqu'il s'agit d'un rite social destiné à manifester le rang du défunt.

---

184 GUENEE Bernard, *Les entrées royales françaises (1328-1515)*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1968, p. 7-8.

185 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 32.

186 GUENEE Bernard, *Les entrées royales françaises (1328-1515)*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1968, p. 12.

187 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 194.

Les funérailles de Charles VI constituent ainsi un rite important de la religion royale même si, à la différence du sacre, il n'existait pas d'*ordo* pour les funérailles, ce qui amène d'âpres discussions dans l'entourage du roi<sup>188</sup>. Le Bourgeois de Paris y évoque les différents symboles qui font la majesté du roi de France, tels que la couronne, le sceptre royal ou encore la main de justice. L'exposition de ces attributs de la royauté rappelle ainsi à tous le caractère royal du défunt, complété par une effigie qui fait que Charles VI était « haut comme une toile » dans la procession. La fabrication de cette « effigie en majesté »<sup>189</sup> est une nouveauté au XV<sup>e</sup> siècle puis est reprise par la suite. Sa tête est constituée d'un masque mortuaire en cire peinte le plus naturellement possible. Les éléments donnés par le Bourgeois de Paris permettent de voir toute l'ampleur spatiale de cet événement. Toute activité s'arrête dans Paris, le peuple se presse dans les rues pour assister au passage du cortège et exprimer tout son désarroi<sup>190</sup>. Le corps est d'abord exposé à l'hôtel Saint-Paul, puis le cortège traverse la ville en direction de Notre-Dame, avant de se rendre à la nécropole royale de Saint-Denis où les rois de France reposent. Le convoi marque ainsi le passage de la maison seigneuriale à l'église, lieu sacré de la messe de funérailles, puis à l'enterrement, ce qui permet au plus grand nombre d'assister à cette manifestation royale.

Le cortège qui s'engage dans les rues de Paris est codifié comme le rapporte le Bourgeois de Paris : les mendiants, l'Université, les églises de Paris, Notre-Dame de Paris et le Palais le composent. Colette Beaune remarque que cette étiquette se rapproche des entrées princières dans une ville, c'est la dernière entrée du défunt dans la vie avant ses funérailles. La seule variante avec les entrées princières est la présence en début de cortège des crieurs de morts, puis des pauvres, vêtus et nourris par la famille du défunt<sup>191</sup>. Cette ultime démonstration de la majesté de Charles VI provoque un grand émoi dans la population que le Bourgeois de Paris compare aux lamentations de Jérémie le prophète sur la destruction de Jérusalem. Ce choix n'est pas neutre. Il écrit « *Quomodo sedet sola civitas plenna populo* », « Comment consoler cette ville populeuse ? », et laisse sous entendre, sans la citer, la fin de ce passage sur les Lamentations : « Voilà que cette reine de nombreuses terres est veuve, voilà qu'elle qui

---

188 BEAUNE Colette, « Mourir noblement à la fin du Moyen Âge, In : *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 6<sup>e</sup> congrès, Strasbourg, 1975. La mort au Moyen Âge. pp. 125-144.

189 GAUDE-FERRAGU Murielle, « 'Le mannequin du roi'. Morts et funérailles royales en France au XVe siècle », In FOA Jérémie, MALAMUT Elisabeth, ZAREMBA Charles (dir.) *La mort du prince. De l'Antiquité à nos jours*. Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2016, p. 117.

190 AUTRAND Françoise, *Charles VI*, Paris, Fayard, 1986, p. 596.

191 BEAUNE Colette, « Mourir noblement à la fin du Moyen Âge, In : *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 6<sup>e</sup> congrès, Strasbourg, 1975. La mort au Moyen Âge. pp. 125-144.

dirigeait tant de provinces, elle est soumise à autrui »<sup>192</sup>. Paris, comme l'antique Jérusalem, se trouve abandonnée, elle est sans souverain après la mort du roi Charles VI, et c'est désormais des étrangers, les Anglais, qui en ont le contrôle après le traité de Troyes, qui fait d'Henri V le nouveau souverain du royaume aux dépens du Dauphin Charles, ce qui bouleverse la population parisienne. Ce bouleversement est renforcé par la présence du duc de Bedford qui mène le deuil, et par l'absence de Philippe le Bon, du duc de Bretagne et de tous les autres princes du sang<sup>193</sup>. Cet ultime passage de Charles VI dans la cité parisienne permet donc de sublimer sa majesté, mais provoque de la tristesse parmi les Parisiens qui perdent leur souverain. Il nous a été possible de retracer le trajet effectué lors des funérailles royales :

---

192 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 194.

193 AUTRAND Françoise, *Charles VI*, Paris, Fayard, 1986, p. 596.





*Source:* LORENTZ Philippe, SANDRON Dany, *Atlas de Paris au Moyen Âge*, Paris, Éditions Parigramme, 2006, p. 98

Le cortège funèbre part de l'hôtel Saint-Pol, lieu de résidence de Charles VI où il décède, et se dirige vers la cathédrale Notre-Dame puis en direction de l'abbaye des rois de France de Saint-Denis, deux établissements religieux essentiels pour le culte monarchique. La dépouille royale entre d'abord solennellement par la porte Baudoyer percée dans la muraille de Philippe Auguste. Le cortège traverse ensuite la Seine par le pont Notre-Dame, baptisé par Charles VI lui-même le 30 mai 1413, pour après se rendre à la cathédrale Notre-Dame. Dans la cathédrale est célébrée une messe des morts la nuit durant. Le lendemain, le cortège quitte la cathédrale et traverse une dernière fois la ville en direction de l'abbaye de Saint-Denis, nécropole des rois de France, où est conduit la dépouille de Charles VI. On célèbre à nouveau une messe des morts avant que se déroule l'inhumation, et qu'un héraut d'armes prononce devant la tombe

du roi défunt : « Le roi est mort, vive le roi ! »<sup>194</sup>. Tout au long de cette itinéraire, la foule assiste à cette démonstration de la majesté royale qui participe à l'exaltation de la monarchie.

Entrées royales et enterrement sont donc autant d'instruments de propagandes permettant à Charles V d'exprimer son entière majesté dans les rues de Paris ce qui participe au contrôle de la cité dans une période de fortes tensions.

### **3. Comment prendre le contrôle quand on est un souverain étranger ?**

En 1420, le traité de Troyes marque l'apogée de la suprématie anglaise et investit d'emblée du pouvoir le roi d'Angleterre, Henri V, sans en avoir le titre, et ceci au détriment du dauphin Charles. Une partie du royaume, dont la ville de Paris, passe ainsi sous domination anglaise, ce qui nous est conté par le Bourgeois de Paris. Il s'agit alors de s'interroger sur la manière de diriger et de s'approprier cet espace nouvellement acquis lorsqu'on est un souverain étranger.

#### *3.1 Henri V : la tentative d'affirmation d'un souverain franco-anglais*

L'assassinat de Jean sans Peur, le 10 septembre 1419, lors d'une entrevue avec le Dauphin Charles à Montreuil censé les réconcilier, marque le rapprochement entre Anglais et Bourguignons, qui aboutit au traité de Troyes en mai 1420. Cet accord passé entre le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, et les Anglais sanctionne la venue d'un nouvel héritier sur le trône de France, Henri V d'Angleterre, qui tente de s'affirmer à la tête d'un royaume dont il reste étranger. Cette affirmation passe par différentes actions qui sont décrites par le Bourgeois de Paris, comme son entrée solennelle en 1420.

« Et cedit jour entrèrent à Paris à grande noblesse, car toute la grande rue Saint-Denis par où ils entrèrent, depuis la seconde porte jusqu'à Notre-Dame de Paris, étaient encourtinée et les rues et parées moult noblement, et la plus grande partie des gens de Paris qui avaient puissance furent vêtus de rouge couleur. Et fut fait en la rue de la Kalende devant le Palais, un [moult] piteux mystère de la passion Notre Seigneur au vif, selon qu'elle est figurée autour du choeur de Notre-Dame

---

194 LORENTZ Philippe, SANDRON Dany, *Atlas de Paris au Moyen Âge*, Paris, Éditions Parigramme, 2006, p. 99-100.

de Paris, et duraient les échafauds environ cent pas de long, venant de la rue de la Kalende jusqu'aux murs de Palias, et n'était homme qui vît le mystère à qui le coeur n'apitât » Ni oncques princes ne furent reçus à plus grande joie qu'ils furent<sup>195</sup> »

Le Bourgeois de Paris décrit avec précision l'entrée solennelle d'Henri V, le 1<sup>er</sup> décembre 1420. Cette entrée royale marque la reconnaissance par la ville de son nouveau régent et héritier. L'entrée dans la ville, qui reproduit celles des rois de France, se déroule sur le trajet allant de la porte Saint-Denis à Notre-Dame où est joué un mystère de la Passion, qui est le récit de la souffrance du Christ<sup>196</sup>. Elle participe à l'affirmation de l'héritier au trône sur cet espace qui est désormais le sien. En effet, le traité de Troyes voit Charles VI renier et déshériter son fils unique le dauphin Charles, et donner sa fille Catherine en mariage à Henri V. Pour assurer le pouvoir du roi Henri, l'article 13 du traité stipule que les sujets de Charles VI doivent prêter serment d'obéissance et de fidélité, tandis que le souverain doit défendre et conserver les droits, coutumes, privilèges, libertés et franchises des nobles, des villes ou des communautés du royaume. Cependant, malgré ces stipulations et les effusions de joie évoquées par le Bourgeois de Paris, le sentiment des Parisiens reste le même. Ils maintiennent leur fidélité à leur roi bien-aimé Charles VI. Ils acceptent donc sans grand enthousiasme ce nouvel héritier qui leur est imposé à la suite des négociations anglo-bourguignonnes. L'origine de la joie exprimée semble plutôt venir de l'horizon pacifique qui semble se dessiner mettant fin aux coups de mains et escarmouches nombreuses, qui provoquaient terreur et faim aux alentours de Paris<sup>197</sup>. L'entrée solennelle du futur souverain franco-anglais participe donc à l'affirmation de son pouvoir ainsi qu'au projet d'un double monarchie. Des éléments permettent cette démonstration comme la couleur rouge dont est revêtu le peuple parisien qui est la couleur de la monarchie anglaise. Mais aussi, le 2 décembre, au lendemain de cette entrée, la reine Isabeau fait son entrée dans la capitale du royaume aux côtés de la nouvelle reine d'Angleterre, Catherine, ainsi que de la femme du duc de Clarence, frère du roi d'Angleterre<sup>198</sup>. La présence d'hommes de confiance du souverain anglais participe aussi à ce phénomène.

---

195 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 162-163.

196 *Ibid.*

197 AUTRAND Françoise, *Charles VI*, Paris, Fayard, 1986, p. 583.

198 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 162-163.

« 299. Item, le roi d'Angleterre laissa pour être capitaine de Paris son frère le duc de Clarence, et deux autres comtes qui peu de bien firent à Paris<sup>199</sup> »

À la fin de l'année 1420, Henri V accompagné de son épouse quitte Paris pour retourner en Angleterre. Mais il laisse certains de ses hommes pour gouverner en son absence, comme le relate le Bourgeois de Paris. À la suite du traité de Troyes, le royaume a été divisé en trois camps : le duché de Bourgogne, les territoires du dauphin Charles, et le camp anglais. La menace venant du fils de Charles VI n'est pas annihilée, car celui-ci espère reconquérir le royaume dont il a perdu la succession, mais dont il contrôle encore une partie. Henri V charge donc son frère Thomas de Clarence de gouverner la ville en son absence et d'organiser une prochaine offensive contre le dauphin Charles. Henri V lui adjoint Thomas Beaufort, duc d'Exeter, qui est son oncle, ainsi que deux comtes mentionnés par le Bourgeois de Paris : John Holland, comte d'Huntingdon, capitaine de Vincennes, et Gilbert Humphreyville, comte de Kent, capitaine de Melun<sup>200</sup>. Pendant son absence, il s'agit ainsi pour Henri V de garder le contrôle sur le royaume de France et, pour ceci, il place des hommes de confiance aux postes importants dans et autour de Paris. Cette attention se retrouve deux années plus tard, en juillet 1422, lorsque Henri V revient à Paris, suite à la mort de son frère, tué dans une escarmouche au mois de mars précédent. La mort du duc de Clarence nécessite une réorganisation de la présence anglaise, et le souverain s'en charge en personne et sur place<sup>201</sup>. Ainsi sa position et le contexte géopolitique impliquent que le roi d'Angleterre place ses hommes aux postes clés de la capitale, action qui participe à cette prise de possession de l'espace de ce souverain anglais sur la capitale du royaume de France.

### *3.2 Les difficultés de la régence dans une période trouble*

Henri V, roi d'Angleterre et de France, avait tenté d'affirmer son pouvoir sur la capitale. Cependant, il meurt en 1422 à l'âge de trente-cinq ans. Quelques mois plus tard, c'est le roi de France Charles VI qui décède à son tour. L'héritier au trône depuis le traité de Troyes est le fils d'Henri, Henri VI, cependant, âgé de dix mois, il ne peut gouverner seul<sup>202</sup>. Se met alors

---

199 *Ibid.*, p. 165.

200 *Ibid.*

201 *Ibid.*, p. 170.

202 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*. Paris, Perrin, 2001, p. 231.

en place un conseil de régence que rapporte le bourgeois de Paris et qui montre les difficultés des Anglais à s'affirmer.

« 370. Item, le duc de Bedford, au revenir, fit porter l'épée du roi de France devant lui, comme régent, dont le peuple murmurait fort mais souffrir à cette fois le convint<sup>203</sup>. »

Au sein du conseil de régence, s'affirme le frère d'Henri V, le duc de Bedford. Dans son agonie, le roi défunt lui recommande de conserver l'alliance bourguignonne, sachant qu'elle était le pilier de la domination anglaise sur la France. De plus, il lui conseille de faire de Philippe de Bourgogne le régent du royaume pendant la minorité d'Henri VI, et de prendre lui-même cette fonction, si le duc de Bourgogne la refuse<sup>204</sup>. Le duc de Bedford choisit d'endosser ce rôle au détriment du duc de Bourgogne. Cette entrée en fonction se marque dans l'espace parisien. L'entrée dans la capitale du régent est rapportée par le Bourgeois de Paris. Il entre dans la cité précédée par l'épée Joyeuse, épée utilisée lors du sacre des rois de France et l'une des *regalia* du royaume. La présence de celle-ci est le symbole de la prise de fonction du régent et elle permet d'affirmer les prétentions anglaises, alors que le dauphin déchu, Charles VII, se fait de plus en plus en plus pressant<sup>205</sup>. Cependant, les mots du Bourgeois de Paris montre une réticence du peuple parisien. Il écrit que « le peuple murmurait fort », et ceci car il espérait Philippe de Bourgogne. Ce mécontentement du peuple parisien se retrouve chez le duc de Bourgogne lui-même, qui s'est vu privé de l'exercice du pouvoir royal dont il aurait été le tenant légitime en tant que premier prince du sang. Ceci l'amène à prendre ses distances avec le gouvernement de Paris, sans renoncer au traité de Troyes. Il marie sa sœur Anne de Bourgogne au duc de Bedford. Mais la présence anglaise et la volonté de Jean de Bedford d'assurer lui-même la régence montrent qu'il entend personnellement veiller sur les intérêts de son neveu Henri VI.

« 375. Item, en icelui mois [de février], furent sermentés tous ceux de Paris, c'est à savoir, bourgeois, ménagers, charretiers, vergers, vachers, porchers des abbayes, et les chambrières et les moines même, d'être bons et loyaux au duc de Bedford, frère de feu Henry roi d'Angleterre régent de France, de lui obéir en tout et

---

203 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 196.

204 *Ibid.*

205 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*. Paris, Perrin, 2001, p. 232.

partout, et de nuire de tout leur pouvoir à Charles qui se disait roi de France et à tous ses alliés et complices. Les uns de bon coeur le firent, les autres de très mauvaise volonté<sup>206</sup> »

Ce mécontentement et la pression des armées de Charles VII, qui est parvenu à se faire sacrer roi à Reims le 17 juillet 1429, et qui espère toujours reconquérir la capitale du royaume, rend la période de régence délicate. Pour s'assurer le soutien des Parisiens, le duc de Bedford leur fait prêter un serment de loyauté, comme le rapporte le Bourgeois de Paris. Cette action semble nécessaire face à la pression toujours plus forte du dauphin et aux rumeurs de complots récurrents qui courent les rues de Paris. Le régent serait le responsable de l'ensemble du malheur des Parisiens<sup>207</sup>. Pourtant, l'occupation de Paris ne semble pas être pénible et le duc a laissé en place un personnel dévoué à la cause bourguignonne. Les Parisiens disposent donc toujours de l'administration et de la défense de leur ville, dont les fonctions sont assurées par d'anciens partisans de Jean sans Peur<sup>208</sup>. Ainsi le Conseil royal est largement composé de fidèles du parti bourguignon, comme l'évêque de Thérouanne, Louis de Luxembourg, qui dispose de la charge de chancelier ; et on ne trouve pas un seul conseiller anglais au parlement, tout comme à la cour des aides ou à celle du Trésor. Cependant, leur engagement les fait passer d'abord pour les serviteurs d'un régent anglais auprès de l'opinion parisienne, même si Jean Favier remarque que, durant la régence, la capitale du royaume reste une capitale bourguignonne puisqu'on retrouve de nombreux partisans bourguignons aux différentes charges de commandement et d'administration de la ville<sup>209</sup>. Le duc de Bedford veille également à ne pas brusquer la population en maintenant une présence militaire assez faible. Pendant cette période, nous trouvons environ trois cents Anglais à Paris et la ville compte alors entre 50 000 et 100 000 habitants<sup>210</sup>. Il paraît ainsi que la régence anglaise cherche à ménager la population parisienne pour conserver le contrôle sur la ville et faciliter sa présence. Cependant ce gouvernement ne semble pas satisfaire les Parisiens qui auraient préféré une présence bourguignonne et penchent de plus en plus pour le dauphin déchu Charles VII. Ce sentiment est renforcé par les difficultés rencontrées dans l'alliance anglo-

---

206 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 198.

207 FAVIER Jean, *Le bourgeois de Paris au Moyen Âge*, Paris, Tallandier, 2012, p. 198.

208 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*. Paris, Perrin, 2001, p. 241-242.

209 FAVIER Jean, *Le bourgeois de Paris au Moyen Âge*, Paris, Tallandier, 2012, p. 198.

210 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*. Paris, Perrin, 2001, p. 241-242.

bourguignonne, notamment à cause de la mise à l'écart de Philippe le Bon du gouvernement du royaume. Finalement, en 1429, le régent d'Angleterre Henri Beaufort fit pression sur le duc de Bedford pour qu'il accepte d'abandonner la régence au profit de Philippe de Bourgogne. Il s'agit ici de renforcer l'alliance avec le parti bourguignon, mesure populaire parmi les partisans de Bourgogne. Cet abandon de la fonction de régent, en dehors de la question du renforcement de l'alliance, prouve à quel point la présence d'un dirigeant étranger pouvait s'avérer problématique dans une période troublée où le pouvoir était contesté. Une vaine tentative de contrôle de la ville par le duc de Bedford passe par le sacre d'Henri VI.

### *3.3 Le sacre d'Henri VI, une vaine tentative pour contrôler la ville*

Face aux difficultés rencontrées dans l'alliance avec les Bourguignons et à l'avancée des troupes de Charles VII, les Anglais choisissent de couronner Henri, roi de France en décembre 1431. Le choix de sacrer le jeune homme, alors âgé de dix ans, est une vaine tentative de contrôle de la ville de Paris que décrit le Bourgeois de Paris.

« En vérité, le duc de Bourgogne ne tenait compte de tous ceux de Paris, ni du royaume en rien qui soit, et pour ce vint Henry à Paris bien accompagné, et y fut sacré et couronné<sup>211</sup> »

Cette citation révèle d'abord la perte de confiance du Bourgeois de Paris envers le duc de Bourgogne. Selon lui, l'absence de Philippe dans la capitale du royaume et le couronnement d'Henri VI semblent justifier l'éviction du duc de Bourgogne de la régence du royaume<sup>212</sup>. Mais le sacre d'Henri, âgé de dix ans, ainsi que sa venue à Paris en décembre 1431, participe à la tentative d'affirmation de son pouvoir sur le trône de France, malgré l'absence de Philippe. Ce sacre arrive cependant de manière tardive. Il fait écho au sacre de Charles VII à Reims en 1429 ce qui renforce progressivement son image de prince légitime auprès de la population parisienne et fragilise la position d'Henri VI<sup>213</sup>. En effet, ce sacre n'arrange pas la position des Anglais, d'autant que le protocole de couronnement des rois de France est changé par la pratique anglaise.

---

211 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 302.

212 *Ibid.*

213 *Ibid.*

« 592. Item, le 16<sup>e</sup> jour de décembre, à un dimanche, vint ledit roi Henry du palais royal à Notre-Dame de Paris, c'est à savoir, à pied bien matin, accompagné des processions de la bonne ville de Paris qui tous moult chantaient mélodieusement... et là fut sacré de la main du cardinal de Winchester<sup>214</sup> »

Le sacre ne suffit pas à enthousiasmer le peuple parisien. Celui-ci a conscience que le rituel du sacre des rois de France n'est pas respecté. Les éléments rapportés par le Bourgeois de Paris permettent de comprendre le sentiment du peuple parisien : ce n'est pas un vrai sacre<sup>215</sup>. Celui-ci se déroule bien un dimanche, jour traditionnel de sacre, mais Paris n'est pas Reims. Cette dérogation à la règle ancestrale entraîne l'absence de la Sainte Ampoule. En plus de l'absence de la Sainte Ampoule, l'onction donnée à Henri VI l'est de la main du cardinal de Winchester, un archevêque étranger, car l'archevêque de Reims, Renaud de Chartres, qui est normalement le prélat consécrateur, est l'un des conseillers de Charles VII<sup>216</sup>. Cette nouvelle entorse à la tradition renforce l'idée des Parisiens qu'a eu lieu un faux sacre et remet en cause la légitimité d'Henri VI. Ainsi, le sacre n'obtient pas l'effet escompté et est révélateur de la profonde défiance de la population envers ce souverain. Malgré la procession et les chants, aucun habitant ne crie « Noël ! », comme c'est la tradition pour exprimer sa joie lors d'une entrée royale<sup>217</sup>. Les Parisiens semblent de plus en plus s'éloigner des Anglais, et le dauphin Charles VII gagne en légitimité. Les absences d'importants membres du royaume sont également remarquées par les Parisiens malgré leur mention par le Bourgeois.

« Là [il y] avait un enfant de la grandeur [du] roi et de son âge, vêtu en état royal, housse vermeille et chaperon fourré, deux couronnes pendantes, qui étaient très riches à voir à un chacun sur sa tête, à son côté dextre était tout le sang de France, c'est à savoir tous les grands seigneurs de France comme Anjou, Berry Bourgogne, etc., et un peu loin d'eux étaient les clercs et après les bourgeois, et à senestre étaient tous les grands seigneurs d'Angleterre, qui tous font manière de donner conseil au jeune roi bon et loyal<sup>218</sup> »

---

214 *Ibid*, p. 308

215 FAVIER Jean, *Le bourgeois de Paris au Moyen Âge*, Paris, Tallandier, 2012, p. 196.

216 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 308.

217 FAVIER Jean, *Le bourgeois de Paris au Moyen Âge*, Paris, Tallandier, 2012, p. 196.

218 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres



Lors du sacre décrit par le Bourgeois de Paris, les Anglais affirment au travers divers symboles leur double royauté à la fois anglaise et française. D'abord, l'enfant représentant Henri VI est habillé de vermeille, couleur emblématique de l'Angleterre mais aussi, les deux couronnes sont affichées pour marquer l'union des deux royaumes sous sa personne. D'autres éléments sont déployés tout au long de la cérémonie pour affirmer la puissance anglaise comme la capture d'un cerf, emblème de Charles VII dont la symbolique peut sous-entendre la victoire future sur le dauphin<sup>219</sup>. Malgré ces diverses démonstrations, l'absence des puissants seigneurs du royaume de France est remarquée par la population. Le Bourgeois de Paris évoque leur présence, cependant il s'agit d'une présence fictive, des acteurs jouant le rôle des princes du sang et des pairs de France. Cette représentation permet de renforcer la légitimité d'Henri VI, mais les Parisiens ont conscience de ce jeu d'acteur. Même le duc de Bourgogne est absent, alors qu'on l'annonçait quelque temps plus tôt en direction de Paris accompagné d'un légat du pape. Ces deux importants personnages ne sont pas personnellement présents à la cérémonie et surtout, le légat, le cardinal Niccolo Albergati se trouvait à Lille, négociant une réconciliation entre Charles VII et Philippe le Bon en vu de la paix d'Arras en 1435. Ainsi, le Bourgeois assiste à une vaine tentative de prise de contrôle de la part des Anglais et le roi repart trois semaines plus tard, à la suite d'un séjour manqué qui n'a suscité aucun enthousiasme parmi les Parisiens dont la déception est renforcée par l'absence de mesures fiscales annoncées par le roi.

La lecture du *Journal d'un Bourgeois de Paris* permet ainsi de voir comment chaque acteur des guerres civile et franco-anglaise a cherché à prendre le contrôle de Paris. Le contrôle de la capitale du royaume a déjà été un enjeu dans les luttes partisans entre Armagnacs et Bourguignons où chacun à travers de multiples actions a cherché à contrôler la capitale. Mais ce contrôle est également un enjeu pour le roi Charles VI, dont la présence et la visibilité renforcent la majesté, et participe à des instants de pacification du royaume. La question de contrôle spatial est une question d'autant plus cruciale quand on est un souverain étranger dans la capitale d'un royaume nouvellement acquis. Henri V a tenté de s'affirmer, mais sa mort laisse la régence en proie à des difficultés qu'elle ne parvient pas à surmonter. Le sacre d'Henri VI, ultime tentative pour contrôler la capitale, n'empêche pas le rapprochement de Philippe le Bon et Charles VII, chacun à la recherche de la paix dans un royaume meurtri par les guerres.

---

gothiques »), 1990, p. 306.  
219 *Ibid.*

## Chapitre 3: Pacifier Paris déchirée par les guerres

Paris est le théâtre de maintes violences, qui marquent les hommes du temps. Ceux-ci sont témoins de la déchirure de leur royaume dans les guerres du premier XVe siècle. Alors que des massacres et combats émaillent la capitale parisienne, la question de la pacification se pose pour restaurer l'unité du royaume de France. Cette attente de paix des Parisiens est suivie d'une progressive pacification. Dans cette situation qui clôt les guerres civiles et de Cent ans, le nouveau roi de France Charles VII doit de réconcilier un peuple profondément divisé et rétablir l'obéissance.

### 1. L'attente de paix des Parisiens lors de la guerre civile

Les guerres civiles ont impliqué le peuple parisien qui a pleinement participé à la lutte entre les princes. Pourtant, à la lecture du *Journal d'un bourgeois de Paris*, il paraît que cet engagement parfois armé et violent, se double d'un profond désir de paix, qui est à la fois une valeur sociale promue par le christianisme, mais aussi un souhait de la bourgeoisie parisienne pour des raisons économiques. Cette attente s'exprime lors de différentes manifestations et s'affiche dans l'espace comme lors des processions malgré les difficultés de faire la paix dans la guerre civile.

#### 1.1 La paix des princes attendue par les Parisiens

Paris est au coeur des luttes partisans entre Armagnacs et Bourguignons pour le contrôle du pouvoir. Cet affrontement est marqué par les changements successifs de gouvernement et une alternance dans la domination de la capitale du royaume et du gouvernement. Les Parisiens prennent part à ces luttes. Cependant ils manifestent aussi un profond désir de retour de paix entre les princes, comme nous pouvons le lire dès 1412 :

« 58. Item, le dimanche 23<sup>e</sup> jour d'octobre ensuivant, entra le roi à Paris, et fut faite à sa venue la plus grande fête et joie du commun, qu'on avait vue passé avait 12 ans, [car petits et grands] bassinaient, et vint avec le roi le duc de Bourbon, et le comte de Vertus, neveu, et plusieurs autres, et furent avec le roi à Paris, moult

aimés du roi et du commun qui avait grande joie de la paix qu'on cuidait qu'ils tinsent bonnement, et ils ne tendaient qu'à la destruction du roi et spécialement de la bonne ville de Paris et des bons habitants.<sup>220</sup> »

Cette entrée de Charles VI, le 23 octobre 1412, est une fête dans Paris comme le sont traditionnellement les entrées royales<sup>221</sup>. À la suite de la campagne de Berry menée par Charles VI pour stopper les luttes partisans entre Armagnacs et Bourguignons, la Paix d'Auxerre est scellée. Les princes jurent d'observer la paix de Chartres de 1409 où Charles et Philippe d'Orléans accordèrent leur pardon à Jean sans Peur qui avait commandité l'assassinat de leur père. La paix entre les princes est nécessaire au roi, dans un souci d'unité de son royaume, mais aussi car chacun des deux camps a fait appel aux Anglais pour prendre le pas sur l'autre. Ces derniers, fort de ces différents accords, gagnent en puissance sur le continent<sup>222</sup>. L'annonce de cette paix, doublée par l'entrée du roi au côté de son neveu, Philippe d'Orléans, comte de Vertus, et d'autres fidèles armagnacs, provoque une grande joie parmi les Parisiens<sup>223</sup>. On assiste à « la plus grande fête et joie du commun, qu'on avait vu passé avait 12 ans », donc la plus belle fête depuis le début du siècle où chacun « bassinaient », c'est-à-dire qu'ils tapaient sur un bassin ou un morceau de cuivre pour manifester leur joie<sup>224</sup>. La paix entre les princes semble réelle, et le peuple se réjouit publiquement de cette réconciliation comme le prouve sa réaction, rapportée par le Bourgeois de Paris. Ces manifestations de joie dans les rues parisiennes révèlent ce désir de paix du peuple au cours de la guerre civile.

Cependant, les membres de chacun des partis entretiennent la défiance envers ses adversaires. Le Bourgeois prête aux Armagnacs la volonté de détruire la capitale ainsi que le roi. Ces éléments rapportés semblent peu probable, et ils tiennent sans doute à la prise de position bourguignonne du Bourgeois. En effet, Paris reste la capitale du royaume, point essentiel à contrôler. Il est donc peu probable que les Armagnacs veuillent détruire la ville et encore moins le roi, qu'ils cherchaient seulement à contrôler<sup>225</sup>. Le peuple parisien manifeste son

---

220 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 55.

221 GUENEE Bernard, *Les entrées royales françaises (1328-1515)*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1968, p. 12.

222 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*, Paris, Perrin, 2001, p. 121.

223 AUTRAND Françoise, *Charles VI*, Paris, Fayard, 1986, p. 448.

224 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 55.

225 *Ibid.*

désir de paix dans les rues de la capitale lors des guerres civiles qui divisent le royaume. Pourtant, l'exemple du Bourgeois exprime à quel point les tensions peuvent se montrer vivaces et mener à nouveau le peuple à se déchirer.

Ce fut le cas quelques mois plus tard lors de la révolte cabochienne. Cet épisode violent marque un nouvel affrontement entre Armagnacs et Bourguignons duquel émerge à nouveau une volonté de paix entre les Parisiens :

« Mais, ja pour ce, le menu commun qui ja était assemblé en la place de Grève, armés tous à leur pouvoir, qui moult désiraient la paix, ne voulurent oncques recevoir leurs paroles, mais ils commencèrent tous à nue voix à crier : ‘ La paix ! La paix ! Et qui ne la veut, si se traie au lieu sénestre, et qui la veut se traie au côté dextre. ‘ Lors se trairent tous au côté dextre, car nul n’osa contredire à tel peuple. »<sup>226</sup>

Lors de ces événements, l'Université ainsi que le duc de Bourgogne avaient perdu le contrôle de la situation. Dans ce passage du *Journal*, la population se trouve à la place de Grève où se trouve une maison commune le 3 août 1413. La veille, les bourgeois de la ville s'y étaient réunis en corps, à la demande du roi, pour discuter des propositions de paix qui avait été conclues à Pontoise quelques semaines plus tôt, et qui devaient marquer une nouvelle paix entre les princes, ainsi que le retour des Orléanais à Paris. Après d'intenses discussions entre le prévôt des marchands, les échevins et les représentants des quartiers de la ville, il fut décidé d'organiser la consultation des habitants concernant cette ratification dès le lendemain. Les Cabochiens présents dans la salle s'y opposèrent et parvinrent à obtenir du roi un report de trois jours<sup>227</sup>. Cependant, dès le lendemain, ils s'emploient à faire repousser la paix et à convaincre la population de voter une motion condamnant les princes d'Orléans. Mais les Parisiens, avides de paix, « ne voulurent oncques recevoir leurs paroles », manifestation de la lassitude qu'éprouve le peuple face à la violence. Plus encore, les cris « La paix ! La paix ! », sont provoqués par l'intervention de Jean Jouvenel des Ursins. Ancien prévôt des marchands et avocat du roi, ce dernier avait prit la tête du parti modéré favorable à la paix. Cette intervention déclenche un élan d'enthousiasme parmi les Parisiens et il est finalement décidé de tenir le vote le jour-même.

---

226 *Ibid*, p. 64.

227 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*, Paris, Perrin, 2001, p. 138.

Pour donner son opinion, chacun devait se placer d'un côté ; ceux pour la paix à « destre » donc à droite, et ceux contre la paix au « sénestre », donc à gauche. Ce dernier mot, qui partage une étymologie commune avec « sinistre » renforce l'impression de malheurs que provoquent ces violences.<sup>228</sup> L'ensemble des quartiers choisissent la paix sauf les Halles et le quartier de l'Hôtel d'Artois qui restent cabochiens. Pour les bouchers c'est une déroute complète, tandis que les partisans de la paix célèbrent cette victoire par des feux de joies au son des cloches de la ville<sup>229</sup>. Cet épisode, qui marque la fin de la révolte cabochienne, est représentatif de la population parisienne. Celle-ci, bien que toujours prompte à prendre les armes, éprouve aussi un fort désir de paix dans les moments de crises et de divisions qui traversent le royaume.

### *1.2 Les processions : une volonté affichée de pacifier l'espace parisien*

L'attente de paix des Parisiens durant l'ensemble des guerres civiles s'affiche aussi dans les rues durant des processions. Cette pratique dévotionnelle de la fin du Moyen Âge connaît un grand succès. Le Bourgeois de Paris évoque à de nombreuses reprises ces processions religieuses où étaient sorties les reliques des saints qu'on faisait déambuler dans les rues parisiennes pour faire pénitence ou obtenir la paix divine. Ces moments essentiels de la liturgie chrétienne se sont cependant multipliés durant l'année 1412 :

« 51. Trétout le temps que le roi fut hors de Paris, firent ceux de Paris et ceux des villages d'entour procession, comme devant est dit, et allaient chacun jour par ordre en procession aux pèlerinages de Notre-Dame entour Paris, comme au Blanc-Mesnil, comme au Mesche et aux lieux plus renommés de dévotion.<sup>230</sup> »

Ces rites ambulatoires se déroulent lors des grandes fêtes liturgiques où la procession unit toutes les paroisses de la ville<sup>231</sup>. Cependant, le bourgeois décrit durant de nombreuses lignes les processions qui ont lieu sans interruption durant un mois et demi, de la fin du mois de mai au mois de juillet 1412. La durée de ces processions ainsi que le caractère quotidien qu'elles

---

228 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 55.

229 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*, Paris, Perrin, 2001, p. 138.

230 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 51.

231 LORENTZ Philippe, SANDRON Dany, *Atlas de Paris au Moyen Âge*, Paris, Éditions Parigramme, 2006, p. 165.

prennent sont donc exceptionnelles et permettent de mesurer l'opinion publique parisienne. Ce sont ici des processions dites spéciales. Il s'agit d'implorer Dieu pour la réconciliation de l'Église dans le schisme qui la bouleverse depuis 1378 ou encore d'espérer la guérison du roi souffrant depuis 1392. Mais en cette année 1412, ces processions spéciales sont *pro pace* et ont lieu chaque jour dans les rues parisiennes. Le roi Charles VI est parti faire la guerre à son oncle, Jean de Berry, qui négociait avec le roi d'Angleterre, et il est absent de sa capitale<sup>232</sup>. Les processions, qui se multiplient à ce moment, sont donc le reflet d'un fort désir de rendre la paix au royaume, ainsi que le témoignage d'un fort attachement au roi. Elles sont classiquement décidées par les autorités ecclésiastiques. Le 30 mai, la première procession a lieu, qui est suivie par de nombreuses autres. D'abord organisées par les chanoines de Notre-Dame et de la Saint-Chapelle, ces manifestations se multiplient et se répètent. Au total, une cinquantaine d'itinéraires sont recensés<sup>233</sup>. Ils relient les lieux des lieux de pèlerinage situés intra-muros autant qu'en dehors de la cité, comme le mentionne le Bourgeois de Paris. On peut relever les sanctuaires mariaux de Notre-Dame-de-Boulogne ; du Blanc-Mesnils près de Gonesse et du Mesche près de Créteil<sup>234</sup>. Leur ampleur est donc révélatrice de l'état d'esprit à Paris à ce moment-là<sup>235</sup>. Les processions pour la paix s'affichent dans l'espace parisien, et même en dehors, sont autant de symbole du trouble que jette la guerre civile, et la division des princes, parmi les Parisiens. Ceux-ci se réunissent donc chaque jour pour appeler la faveur de Dieu et sont rejoints par « ceux des villages d'entour », mais aussi par des personnes venues des diocèses voisins, comme celui de Meaux. Ces processions sont donc révélatrices de la volonté de paix qui se marque dans l'opinion publique. Certaines des processions sont particulièrement spectaculaires, comme celle du vendredi 3 juin :

« 33. Le vendredi ensuivant, 3<sup>e</sup> jour de juin, audit an, fut faite la plus belle procession qui oncques fut guère vue ; car toutes les paroisses et ordres, de quelque état qu'ils fussent, allèrent tous nu-pieds, portant, comme devant est dit, saintu[ai]re ou cierge en habit de dévotion, du commun plus de 40 000 personnes, tous nu-pieds et à jeun, sans autres secrètes abstinences, avec bien plus de 4000 torches allumées. En ce point allèrent portant les saintes reliques à Saint-Jean-en-

---

232 AUTRAND Françoise, *Jean de Berry : l'art et le pouvoir*, Paris, Fayard, 2000, p. 233-234.

233 *Ibid.*

234 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 51.

235 GUENEE Bernard, *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge. D'après la « Chronique de Charles VI » du religieux de Saint-Denis*, Paris, Perrin, 2002, p. 41.

Grève ; là prirent le précieux corps Notre Seigneurs, que les faux juifs bouillirent, en grands pleurs, en grandes larmes, en grande dévotion, et fut livré à quatre évêques, lesquels les portèrent dudit moutier à Sainte-Geneviève, à telle compagnie du peuple commun, car on affirmait qu'ils étaient plus de 52 000 ; là chantèrent la grande messe moult dévotement, puis rapportèrent les saintes reliques où ils les avaient prises, à jeun. »<sup>236</sup>

Ces processions mobilisent des foules immenses ce qui en fait des succès considérables comme celle-ci qui mobilise de 40 000 à 52 000 personnes selon le Bourgeois. Il s'agit là d'un nombre important, puisque Paris comptait plus de 200 000 habitants en 1300, tandis qu'en 1420 elle n'en compte plus que 80 000 ce qui peut nous amener à nuancer les chiffres avancés par le Bourgeois de Paris.<sup>237</sup> Bien que comptant dans la procession des personnes extérieures à Paris, ces chiffres renforcent l'ampleur de ce phénomène. Cet exemple de « la plus belle procession qui oncques fut guère vue » permet d'analyser le déroulement de ce moment liturgique. Cette procession rassemble toutes les paroisses et les ordres religieux, signe de l'unité de la ville, mais aussi de l'ensemble du diocèse parisien, face aux événements. Les participants se déplacent nu-pieds, ce qui n'était pas fréquent, ainsi qu'avec un cierge à la main, ce qui est inédit sous Charles VI. Ces éléments qui sortent de l'ordinaire reflètent l'importante attente du peuple en faveur de la paix. La procession que raconte le Bourgeois de Paris a lieu entre Notre-Dame et Sainte-Geneviève, deux sanctuaires chrétiens majeurs de la cité parisienne<sup>238</sup> et se déroule autour de l'hostie conservée à Saint-Jean-en-Grève. Durant cette procession est joué le miracle des Billettes, miracle antisémite de la fin du XIIIe siècle, où un juif vole une hostie consacrée et l'aurait jetée dans l'eau bouillante, la perce d'un couteau et la lance dans le feu, n'arrivant cependant pas à la détruire. Cette relique est conservée à Saint-Jean et vénéré aux travers des rues de Paris dans le cadre des processions de 1412<sup>239</sup>. L'importante mobilisation, les aspects sortant du commun comme les cierges et l'absence de chaussures, ainsi que le caractère solennel et la ferveur des fidèles montrent l'adhésion des sujets pour leur roi, et par là pour la fin de la guerre civile et le retour

---

236 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 47-48.

237 FAVIER Jean, *Le bourgeois de Paris au Moyen Âge*, Paris, Éditions Tallendier, 2012, p. 200.

238 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 47-48.

239 *Ibid.*

à la paix dans le royaume. Mais malgré l'expression de ce souhait de paix, celle-ci se révèle être difficile à trouver durant les guerres civiles.

### *1.3. Revendication et attente de paix : intercéder pour la paix devant les puissants*

Les guerres civiles font naître une attente de paix chez les Parisiens. Elle se manifeste en de multiples occasions comme lors des processions répétées de l'année 1412. Cet espoir de paix se matérialise dans l'opinion par le recours aux puissants. Le peuple attend d'eux qu'ils apportent la paix dans le royaume, et leur adresse leurs prières.

« 539. Item, du duc de Bourgogne n'était nulle nouvelle qu'il dût venir, et si n'était-il semaine qu'on ne l'attendît depuis janvier, et c'était près de la Saint-Jean, mais aussi le donnaient à entendre les gouverneurs au peuple pour les apaiser, mais ils disaient, quand on parlait de son venir, les aucuns et le plus : *Patrem sequitur sua proles* ; « vraiment les enfants ensuivent volontiers leur père », et plus n'en disaient.<sup>240</sup> »

En 1430, l'activité militaire qui agite le royaume de France autour de la reconquête de Charles VII ne faiblit pas. Face à la pression exercée par les troupes armagnacs sur les frontières du duché de Bourgogne, ainsi que la reconquête menée par Charles VII lors de la chevauchée du sacre qui le mène à Reims puis à Compiègne, Philippe le Bon doit s'absenter de Paris<sup>241</sup>. Cette absence provoque le trouble chez les Parisiens d'autant que la capitale du royaume reste sous domination anglaise. Le Bourgeois de Paris relate le sentiment d'abandon ressenti par la population, qui espérait le retour du duc « depuis janvier, et c'était près de la Saint-Jean ». Au moment où le bourgeois écrit ces lignes, le 24 juin, le duc de Bourgogne mène le siège de la ville de Compiègne, qui dure de mai à octobre 1430. L'attente est donc longue et les Parisiens placent toutes leurs attentes dans un retour de Philippe le Bon. Le Bourgeois rapporte un proverbe qui se répétait dans les rues parisiennes : « vraiment les enfants ensuivent volontiers leur père ». Colette Beaune, relevant son sens énigmatique, suppose que ce proverbe montre la croyance du peuple en Philippe le Bon qui, comme son père doit revenir protéger la ville de Paris<sup>242</sup>. Cette comparaison entre les deux ducs de Bourgogne fait référence aux années 1405

---

<sup>240</sup> *Ibid.*, p. 278.

<sup>241</sup> SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*, Paris, Perrin, 2001, p. 270.

<sup>242</sup> *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres



et 1406. Jean sans Peur avait délaissé Paris, accaparé par les affaires de son duché. Cette absence avait mené l'affaiblissement de sa position dans la capitale ainsi que l'alourdissement des impôts, et en cela, elle avait déjà marqué les Parisiens. Au fait de la situation, Jean sans Peur et son armée avaient repris la ville de Paris, ce qui avait provoqué la joie d'une partie de la population parisienne accablée par l'impôt et l'apaisement<sup>243</sup>. Ainsi l'absence de la personne en laquelle le peuple place son autorité est toujours ressentie comme un traumatisme, d'autant qu'en ces périodes de troubles, on espère que ces puissants ramènent la paix au sein du royaume. Les Parisiennes, dans leur souhait de paix, n'hésitent pas à s'adresser directement aux dirigeants.

« 666. Item, le mercredi ensuivant, les demoiselles et les bourgeois de Paris allèrent prier moult piteusement à la duchesse qu'elle eût la paix du royaume pour recommandée, laquelle leur fit réponse moult douce et moult bénigne en disant : « Mes bonnes amies, c'est une des choses de ce monde dont j'ai plus grand désir et dont je prie plus mon seigneur et jour et nuit, pour le très grand besoin que je vois qu'il en est, et pour certain je sais bien que mon seigneur en a très grande volonté d'y exposer corps et chevance. » Si la remercièrent moult, et prirent congé et se départirent.<sup>244</sup> »

Alors que l'alliance anglo-bourguignonne s'effrite et que les pourparlers entre le camp de Charles VII et de Philippe le Bon se prolongent, l'urgence de signer une paix se fait sentir. C'est dans cette optique que le duc de Bourgogne, accompagné de sa femme, la duchesse Isabelle du Portugal, se rend à Paris à la mi-avril 1435 dans le but de convaincre les princes anglais de la nécessité de la paix. Durant ce séjour, les Parisiens manifestent leur volonté de paix, ce qui passe par des rencontres entre les habitants et le couple bourguignon, que relate le Bourgeois de Paris. Lors des rencontres, les Parisiens expriment leur fort désir de paix. Le bourgeois de Paris rapporte que des femmes de la noblesse et de la bourgeoisie parisienne, membres de l'élite urbaine, se rendent devant la duchesse de Bourgogne, Isabelle. La présence exclusive de femmes pour intercéder en faveur de la paix est un fait intéressant, puisque les femmes sont symboliquement messagères et garantes de la paix, et que la figure de la Vierge constitue traditionnellement un modèle féminin d'intercession. Ceci viendrait du

---

gothiques »), 1990, p. 278.

<sup>243</sup> *Ibid*

<sup>244</sup> *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 338.

fait qu'elles seraient capables de rappeler les valeurs fondamentales de la communauté aux puissants, que sont leurs maris, leurs frères ou leurs pères. Leur position subordonnée dans la société ferait d'elles les actrices de la remise en ordre<sup>245</sup>. Cette rencontre est révélatrice de la forte attente des Parisiennes, et plus largement de l'ensemble des habitants de la capitale, envers la paix. Aussi, la place de la duchesse Isabelle est intéressant à étudier puisque l'épouse de Philippe le Bon a joué un rôle dans tout le processus de paix. Le fait qu'elle assure aux Parisiennes son engagement pour la paix n'est pas anodin. Celle-ci a, pendant le processus de pacification du royaume, joué un rôle essentiel dans le gouvernement du duché de Bourgogne<sup>246</sup>. Son implication dans le gouvernement de la Bourgogne et dans les questions politiques explique donc sa présence et le fait que les bourgeoises de Paris se tournent vers cette femme pour faire part de leurs attentes. Les Parisiens et les Parisiennes cherchent donc l'appui des puissants. Alors que la duchesse intercède en faveur de la paix, les princes la négocient, dans l'espoir de ramener la paix dans le royaume.

## **2. De la guerre à la paix, un processus qui se marque dans l'espace urbain**

La guerre civile a polarisé, puis déchiré la capitale du royaume de France. Il s'agit de voir comment se fait le passage de la guerre à la paix après ce conflit qui a dressé les Parisiens les uns contre les autres, et de comprendre le processus qui, après dix-huit ans de guerre civile, doit amener la paix au sein du peuple de Paris.

### *2.1 Vers la paix*

Les années 1430-1435 ont été des années difficiles pour le royaume de France déchiré par la guerre et décimé par les épidémies. Alors que la guerre de Cent Ans est en train de se dissoudre en de multiples conflits localisés, chacun des camps a conscience de la nécessité de conclure une paix<sup>247</sup>. Ce désir commun amène à des tractations dont le déroulement passe notamment par la ville de Paris.

---

245 OFFENSTADT Nicolas, *Faire la paix au Moyen Âge*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 115-116.

246 LACERDA Daniel, *Isabelle de Portugal duchesse de Bourgogne. Une femme de pouvoir au coeur de l'Europe du Moyen Âge*, Paris, Éditions Lanore, 2008, p. 46.

247 MINOIS Georges, *Charles VII. Un roi shakespearien*, Paris, Perrin, 2005, p. 336-337.

« 664. Item, le jeudi absolu qu'on vend le lard, qui fut le 14<sup>e</sup> [jour] du mois d'avril, vint à Paris le duc de Bourgogne, à moult noble compagnie de seigneurs et de dames »<sup>248</sup>

Lors de cette venue, les Parisiennes ont intercédé en faveur de la paix auprès de la duchesse de Bourgogne. Cette dernière accompagnait son mari dans ses négociations. Le 6 février 1435, les diplomates armagnacs et bourguignons avaient signé les Préliminaires de Nevers où le duc Philippe proclamait que chaque prince qui voudrait s'entretenir d'une paix générale serait son hôte à Arras<sup>249</sup>. C'est dans cette optique que le duc Philippe le Bon se rend à Paris. Depuis 1431, il ne s'était plus rendu dans la capitale du royaume, dominée par les Anglais<sup>250</sup>. Cette longue absence était due à la mauvaise entente avec le duc de Bedford, mais aussi aux affaires militaires qui le retenaient dans ses possessions. Dans un souci de paix, Philippe le Bon est cependant contraint de se rendre à nouveau dans la capitale pour négocier avec le camp anglais. Il y rentre le 14 avril 1435, jour du Jeudi saint. Cette date peut être symbolique puisqu'en cette occasion, on absout et réconcilie, et on n'est pas dans l'obligation de jeûner, ce qui explique la vente du lard, avec l'autorisation de l'Église<sup>251</sup>. Cette entrée, à ce moment, peut donc révéler cette volonté de paix. Philippe le Bon et l'ensemble de sa troupe restent à Paris jusqu'au 21 avril 1435 où ils s'attachent à traiter de la paix.

« 665. Item, il fit sa Pâques à Paris et tint cour pleinière à tous venants, et lendemain l'Université proposa devant lui sur le fait de la paix. Et le mardi ensuivant, il fit faire un moult bel obsèque aux Célestins pour feu la duchesse de Bedford, sa sœur, qui là était enterrée, et là fit moult riche offrande d'argent et de luminaire, et tous prêtres, qui là voulurent aller, orent messe.<sup>252</sup> »

Pâques a lieu le 17 avril. Lors de cette journée, Philippe le Bon tient une cour plénière à Paris, ce qui est habituellement le fait du roi de France. Celle-ci est ouverte à tous, car chacun peut demander justice à un prince souverain et bénéficiaire de ses largesses<sup>253</sup>. Mais surtout, le duc

---

248 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 336-337.

249 BOURASSIN Emmanuel, *Philippe le Bon. Le grand lion des Flandres*, Paris, Tallandier, 1983, p. 212.

250 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 335.

251 *Ibid*, p. 336.

252 *Ibid*, p. 337-338.

253 *Ibid*.

de Bourgogne s'attache à convaincre les princes anglais de la nécessité de conclure une paix, ou du moins d'envoyer des représentants à la rencontre qui se préparait à Arras l'été suivant<sup>254</sup>. A Nevers avait en effet été fixé les tenues d'une rencontre afin de sceller une paix. Les négociations ont aussi mené à un protocole d'accord entre le duc et Charles VII par l'entremise de ses représentants. Ils se sont mis d'accord sur la tenue d'une conférence pour faire des propositions de paix aux Anglais. En cas de refus de présence de leur part, le duc de Bourgogne s'était aussi engagé à faire tout ce qui était en son pouvoir pour l'apaisement du royaume. C'est aussi ici que, pour la première fois, la chancellerie bourguignonne désigne Charles VII comme roi de France<sup>255</sup>. Nous voyons donc à quel point le processus de paix est enclenché, et de quelle manière le duc de Bourgogne y participe à Paris. Ces discussions, entre Anglais, Armagnacs et Bourguignons, se font aussi en présence de l'Université qui favorisait la paix et dont un des rôles est de servir le bien commun dans un souci de paix et de justice<sup>256</sup>.

Surtout, la messe en l'honneur d'Anne de Bourgogne, duchesse de Bedford, évoquée par le Bourgeois de Paris permet de mettre en avant l'état de l'alliance anglo-bourguignonne et de comprendre les agissements de chacun. Elle avait épousé le duc de Bedford en signe du rapprochement entre Philippe de Bourgogne et l'Angleterre. Cependant, la mort de la duchesse, le 13 novembre 1432, avait fini de déliter cette alliance, déjà marquée par les mauvaises relations entre les deux ducs, et de rapprocher Philippe le Bon de Charles VII<sup>257</sup>. Dorénavant, rien ne retient le duc dans le camp de l'Angleterre, si ce n'est le traité de Troyes de 1420. Finalement, les Anglais lui rappellent cet engagement par lequel le duc leur doit fidélité, mais ils assurent d'envoyer des représentants lors de la rencontre à Arras.

La présence de Philippe le Bon dans la capitale parisienne afin de convaincre les Anglais d'être présents lors du traité d'Arras fait de Paris une étape dans le processus de paix entre chaque camp. Le long conflit avait fatigué les habitants du royaume et l'alliance entre Bourguignons et Anglais ne tenaient plus qu'au traité de Troyes, la paix semblait devenir une revendication commune et les attentes autour du traité d'Arras étaient fortes.

---

254 BOURASSIN Emmanuel, *Philippe le Bon. Le grand lion des Flandres*, Paris, Tallandier, 1983, p. 212.

255 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons : la maudite guerre*, Paris, Perrin, 1988, p. 281

256 VERGER Jacques, « *Regnum et studium* : l'université comme auxiliaire du pouvoir au Moyen Âge » In CAROZZI Claude, TAVIANI-CAROZZI Huguette (dir.), *Le pouvoir au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2007, p. 297-311.

257 BOURASSIN Emmanuel, *Philippe le Bon. Le grand lion des Flandres*, Paris, Tallandier, 1983, p. 212.

## 2.2 Annoncer et diffuser les informations : le traité d'Arras et la fin du conflit civil (1435)

Le passage de Philippe le Bon à Paris en 1435 pour négocier la paix est une étape dans le processus de pacification du royaume de France. Les guerres civiles, qui ont divisé les Français durant la première partie du XV<sup>e</sup> siècle, connaissent leur conclusion cette même année, lors du traité d'Arras. Alors que les pouvoirs Bourguignons, Valois et Anglais sont en difficultés<sup>258</sup>, le traité était censé amener une paix finale avec le roi Henri VI, ce qui provoque une forte attente autant à travers le royaume qu'à Paris :

« 675. Item, encore était le conseil à Arras, et on n'en oyait aucunes nouvelles à Paris en celui temps. [...] »

682. Item, en celui temps, n'était nulle nouvelle du conseil d'Arras, ni que s'ils fussent à deux cents lieues de Paris. »<sup>259</sup>

À la fin du mois de septembre 1435, l'auteur évoque à deux reprises l'absence de nouvelles venant d'Arras, qui est considéré comme la première grande conférence internationale pour la paix<sup>260</sup>. La première mention date de peu de temps avant la mort de Jean de Bedford, qui eut lieu le 14 septembre 1435 ; la seconde certainement après le 25 septembre. La veille la reine de France Isabeau avait perdu la vie. Bien que le Bourgeois ne datât pas ces références, la double mention peut être révélatrice de l'espoir que suscité par les négociations de paix. Le traité d'Arras fut signé le 21 septembre 1435. Or le 25 septembre le Bourgeois n'a toujours pas eu de nouvelles des tractations pour la paix. Cette appréhension de la diffusion spatiale des informations peut interroger sur la manière dont les nouvelles de la paix étaient portées à la fin du Moyen Âge. Le Bourgeois de Paris, dans l'attente de nouvelles venant des Pays-Bas Bourguignons, a l'impression qu'Arras était « à deux cents lieues de Paris ». Il s'agit bien sûr d'une extrapolation révélatrice de son impatience. Ce n'est qu'à la fin de 1435 et au début de l'année 1436, que le Bourgeois évoque des éléments de cette paix.

---

258 DICKINSON Jocelyne Gledhill, *The Congress of Arras, 1435 : A Study in Medieval Diplomacy*, Oxford, Clarendon Press, 1955, p. 07.

259 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 341-344.

260 DICKINSON Jocelyne Gledhill, *The Congress of Arras, 1435 : A Study in Medieval Diplomacy*, Oxford, Clarendon Press, 1955, p. 08.

« 683. Item, en celui conseil ne firent rien qui profitât à Paris, car chacun voulait tenir le parti dont le profit lui venait.

684. Item, quand les Français ou Armagnacs virent qu'ils ne purent trouver autre accord, ils se mirent sus plus fort que devant, et se mirent en Normandie à puissance »<sup>261</sup>

Les premières mentions de la paix d'Arras concernent donc les difficultés de trouver un accord. L'auteur écrit que rien ne profite à Paris. Cette mention fait surtout état des négociations entre Anglais et Armagnacs, puisque la ville de Paris était sous la domination anglaise en 1435. Cependant, Colette Beaune fait remarquer qu'il fait part d'un pessimisme excessif<sup>262</sup>. En effet, les représentants anglais et français se sont rapidement aperçus que leurs positions n'étaient pas conciliables. Pourtant, la conférence n'est pas un échec, car les Armagnacs et les Bourguignons avaient, de leur côté, trouvé un accord qui débouche sur une proclamation de paix, le 21 septembre 1435. Celle-ci marque la fin des guerres civiles qui avaient si violemment déchiré le royaume, Philippe le Bon reconnaissant Charles VII comme souverain légitime du royaume et ce dernier faisant pénitence pour la mort de Jean sans Peur<sup>263</sup>. Cependant, le silence du Bourgeois sur cette signature interroge d'autant que d'autres écrits. Le poète Martin Le Franc, se fait l'écho de la liesse qui saisit le peuple de France, et il en attribue la grande réussite à la duchesse de Bourgogne<sup>264</sup>.

L'absence de réaction du Bourgeois pose question, lui qui a toujours été si prompt à rapporter les murmures et les joies des Parisiens. On pourrait penser que la présence anglaise empêche la nouvelle de se diffuser. Pourtant Paris, première ville d'Occident et capitale politique et symbolique du royaume, est un lieu privilégié de la diffusion de l'information. Habituellement, les paix sont proclamées d'abord dans les lieux institutionnels puis auprès des habitants au travers des places publiques et des carrefours<sup>265</sup>. La paix entre Armagnacs et Bourguignons ne suscite donc pas de réactions de la part du Bourgeois de Paris, qui préfère axer son récit sur la reprise des combats en Normandie entre les « Français ou les Armagnacs » et les Anglais. Ces affrontements voient les premiers gains territoriaux de Charles VII, qui conquiert les villes de Dieppe, Montivilliers et Harfleur dans la foulée du

---

261 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 344.

262 *Ibid.*

263 BOURASSIN Emmanuel, *Philippe le Bon. Le grand lion des Flandres*, Paris, Tallandier, 1983, p. 221-222..

264 *Ibid.*, p. 223.

265 OFFENSTADT Nicolas, *Faire la paix au Moyen Âge*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 240.

traité d'Arras. Ce silence peut surtout traduire la déception du Bourgeois, à propos d'une paix qui ne concerne pas Paris, puisque le traité d'Arras n'est pas un accord franco-anglais. Philippe Contamine remarque que, durant l'occupation anglaise, il y avait, pour la population, une grande différence entre la France de Bedford et celle de Charles VII. C'est dans la France tenue par les Anglais que les habitants souffrent le plus, c'est donc dans cette partie du royaume que la guerre est le plus impopulaire. En restant en France, les Anglais perpétuent la guerre, donc la misère, ce qui peut expliquer l'absence de réaction du Bourgeois<sup>266</sup>. Cependant, il est intéressant de relever qu'il évoque les Armagnacs comme étant Français, ce qui montre qu'il commence à accepter la légitimité de ceux-ci. Après les avoir qualifiés de « bandés », c'est la dernière fois de son récit que le Bourgeois emploie ce terme d' « Armagnacs ». Avec le traité de paix qui réconcilie les anciens ennemis et les victoires de plus en plus nombreuses, ils deviennent pour le Bourgeois des Français à part entière, et Charles VII acquiert enfin à ses yeux l'étiquette de chef légitime du royaume<sup>267</sup>.

Le traité d'Arras de 1435 marque la fin de la guerre civile qui opposait depuis 1407 les Armagnacs et les Bourguignons. Bien que le Bourgeois semble manifester un intérêt pour ce traité, le peu d'éléments qu'il en rapporte paraît révélateur de son sentiment envers les Armagnacs qu'il considère de plus en plus comme des Français. Après dix-huit ans de guerre civile, le peuple français serait-il enfin en paix ?

### *2.3 La prise de Paris, un symbole après dix-huit ans de guerre civile.*

Le traité d'Arras de 1435 avait réconcilié Charles VII et le duc de Bourgogne, marquant la fin de la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons. Cependant, aucun accord n'avait pu être passé avec les Anglais, qui s'étaient rapidement retirés des négociations. Fort de sa nouvelle alliance avec les Bourguignons, Charles VII poursuit sa reconquête. L'alliance franco-bourguignonne ne tarde pas à porter ses fruits lors de la prise de Paris en avril 1436<sup>268</sup>.

« Quand ils furent entrés dedans et qu'ils virent qu'on avait rompu à force la porte  
Saint-Jacques pour leur donner entrée, ils furent si émus de pitié et de joie qu'ils

---

266 CONTAMINE Philippe, « Charles VII, les Français et la paix, 1420-1445 » In : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 137<sup>e</sup> année, N.1, 1993, p. 23.

267 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 344.

268 BOURASSIN Emmanuel, *Philippe le Bon. Le grand lion des Flandres*, Paris, Tallandier, 1983, p. 224.

ne se purent [oncques] tenir de larmoyer. Et disait le connétable, aussitôt qu'il se vit dedans la ville, aux bons habitants de Paris : « Mes [bons] amis, le bon roi Charles vous remercie cent mille fois, et moi de par lui, de ce que si doucement vous lui avez rendu sa maîtresse cité de son royaume, et si aucun, de quelque été qu'il soit, a mépris par-devers monseigneur le roi, soi absent ou autrement, il lui est tout pardonné. <sup>269</sup>»

La prise de Paris est symbolique pour Charles VII puisqu'il s'agit de « sa maîtresse cité de son royaume », donc de la capitale du royaume. L'utilisation du double adjectif possessif manifeste le combat de Charles VII pour reconquérir le pouvoir royal. La prise de la capitale est donc une étape clef dans cette reconquête du pouvoir. Dès le début de l'année 1436, la décision de reprendre la ville avait été adoptée. Le traité d'Arras de 1435 a rendu possible ce choix, car il permet d'augmenter la puissance militaire de Charles VII, tout en affaiblissant celle des Anglais grâce au renversement de l'alliance bourguignonne. Cette nouvelle configuration permet la reprise de la ville, le 13 avril, sous le commandement militaire du connétable, le duc de Richemont, accompagné par les troupes bourguignonnes du sire de l'Isle-Adam<sup>270</sup>. Cette attaque a été mûrement préparée puisque, dès le 28 février à Poitiers, le roi avait signé des lettres d'amnistie générale pour chaque ville qu'il voulait prendre<sup>271</sup>. L'élite parisienne avait développé une véritable anglophobie, en raison des difficultés de la vie quotidienne, et le peuple de la capitale finit par se tourner vers les troupes franco-bourguignonnes. Entre février et avril 1436, le prix du blé avait été multiplié par quatre, la population réduite de moitié, le peuple affamé et privé de déplacement<sup>272</sup>. Ce sont autant d'éléments qui expliquent le mécontentement du peuple parisien, qui commence à fomenter des complots pour se libérer du joug anglais.

Face à ces difficultés, les Parisiens ouvrent les portes de la ville, le 13 avril 1435. Cette action fait partie d'un plan coordonné entre le connétable et Michel Lallier, bourgeois de Paris qui était en relation avec les Français. Ce dernier devait provoquer une émeute pour détourner l'attention des Anglais pendant l'entrée des Français dans la ville<sup>273</sup>. Ce plan réussit et en

---

269 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 353.

270 BOURASSIN Emmanuel, *Philippe le Bon. Le grand lion des Flandres*, Paris, Tallandier, 1983, p. 224.

271 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 353.

272 MINOIS Georges, *Charles VII. Un roi shakespearien*, Paris, Perrin, 2005, p. 367-368.

273 *Ibid*, p. 369.



quelques heures les troupes franco-bourguignonne investissent la capitale. Le connétable, après être rentré dans la ville exprime les remerciements du roi et rappelle l'amnistie générale promise par Charles VII. Les lettres, déjà rédigées, sont solennellement publiées à Notre-Dame et à l'Hôtel de Ville, le soir du 14 avril<sup>274</sup>. Paris, qui était un haut lieu de la lutte entre Armagnacs et Bourguignons, est libérée par des troupes franco-bourguignonne, marquant la réconciliation entre les ennemis d'hier. L'intervention du peuple dans cette libération est un signe de son attachement au duc de Bourgogne et à Charles VII, roi de France, qui récupère sa capitale après de longues années d'exil. La prise de la capitale française, par des troupes coalisées et avec l'aide du peuple, est donc symbolique, après que les guerres civiles ont failli mener le royaume à sa perte<sup>275</sup>.

« 697. Item, le vendredi ensuivant, pour la grâce que Dieu avait faite à la ville de Pairs, fut faite la plus solennelle procession qui fut faite, passé avant cent ans, car toute l'Université petits et grands, furent à Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers, chacun un cierge ardent en sa main, et étaient plus de quatre mille, sans autres personnes que prêtres ou écoliers ; et pour certains oncques on ne vit cierge qui destaignit depuis les lieux [...] qu'on tenait à droit miracle, car il faisait un temps pluvieux et venteux. Et ces choses doivent bien donner à tout bon chrétien volonté et dévotion de remercier notre Créateur, et espécialment de l'entrée qui fut si bénignement et si doucement faite, comme vous avez ouï devant, et en devrait-on faire tous les ans louange à Notre seigneur, car, comme ce fut droite prophétie, l'offertoire de la sainte messe de celui jour en parle assez de ce faire, car il dit : *Erit vobis hic dies memorialis, et diem festum celebrabitis solemnem Domino in progenies vestras legitimum sempiternum. Allehuya, Allehuya, Allehuya !*<sup>276</sup>»

La semaine suivant l'entrée des troupes franco-bourguignonne à Paris, des processions sont organisées dans la capitale, afin de remercier Dieu pour « la grâce que Dieu avait faite à la ville de Paris », c'est-à-dire pour sa libération. Diverses circonstances peuvent conduire le clergé à organiser des processions. La reprise de la capitale par les troupes franco-bourguignonnes provoque une grande joie dans la cité parisienne, justifiant le déroulement de

---

274 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 353.

275 BOURASSIN Emmanuel, *Philippe le Bon. Le grand lion des Flandres*, Paris, Tallandier, 1983, p. 224.

276 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 356-357.

ces processions. Celle que rapporte le Bourgeois de Paris est réservée aux membres de l'Université, dont les membres partent de l'Université, sur la rive gauche de la Seine, jusqu'à Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers, la protectrice des docteurs de l'Université et des enfants. Colette Beaune justifie cette procession, car l'Université fut un des soutiens de l'obédience anglaises. Par cette procession, elle chercherait à expier de son soutien aux ennemis de Charles VII<sup>277</sup>. Alors que le temps est mauvais, aucun des quatre mille prêtres ou écoliers participant à cette procession, ne voit le cierge qu'il porte s'éteindre. Leur résistance aux éléments manifesterait la volonté divine, car un cierge qui s'éteint est un mauvais présage et il accompagne le rituel d'excommunication, c'est-à-dire d'exclusion hors de la communauté chrétienne. Ce phénomène renforce la certitude des Parisiens. En l'honneur des troupes royales et du roi, une procession commémorative est mise en place chaque 14 avril, et ce jusqu'à la Révolution<sup>278</sup>. La prise de la capitale par Charles VII est donc un moment fort.

Les Anglais sont encore présents dans le royaume, mais la capitale est enfin libre, ce qui se manifeste au travers des rues parisiennes où on remercie Dieu de cette libération. Ce récit du Bourgeois est plein de symbolique. Cette « plus solennelle procession qui fut faite, passé avait cent ans », donc depuis le début de la guerre de Cent Ans, regorge d'éléments qui représentent de la prise de la ville par les troupes franco-bourguignonnes comme la volonté de Dieu. L'expression de cette volonté est également renforcée par la prophétie issue du Livre saint que rapporte le bourgeois. Il s'agit ici d'une forme de divination fréquente au Moyen Âge, qui a lieu lors de l'offertoire, la partie de la messe qui accompagne la bénédiction du pain et du vin. Les phrases qui en sont tirées sont intéressantes. Il s'agit d'un passage de l'Exode, chapitre XII, verset 14 : « Vous rappellerez ce jour dans vos mémoires, vous y célébrerez solennellement le Seigneur d'âge en âge et votre progéniture légitime à jamais. Alleluia. » Colette Beaune indique qu'il s'agit du jour où les Hébreux sortirent d'Égypte pour gagner la Terre promise. Un parallèle est alors effectué par le Bourgeois de Paris, mais aussi par les clercs et lettrés de l'époque. La France serait une autre Terre promise et les Français le peuple élu, tout comme les juifs. Ainsi, comme les juifs qui regagnèrent Jérusalem, les troupes françaises et surtout Charles VII sont parvenus à rejoindre leur royaume symbolisé par Paris, sa capitale<sup>279</sup>. La prise de Paris est un véritable symbole dans la reconquête du royaume de Charles VII et participe à la pacification de celui-ci. Cependant, les manifestations de joie rapportées par le bourgeois de Paris, viennent d'une population qui souffre dans ce conflit.

---

277 *Ibid.*

278 *Ibid.*

279 *Ibid.*

Elles peuvent donc plus être le fait de réjouissance d'une paix future que d'un attachement soudain à Charles VII.

Paris, capitale du royaume de France est donc un lieu de première importance dans le processus de paix qui a lieu à partir de 1435. La ville, bien que n'accueillant pas les pourparlers entre Armagnacs, Bourguignons et Anglais, est cependant une étape majeure vers la paix. C'est ici que Philippe le Bon cherche à convaincre les dirigeants anglais de se rendre au traité d'Arras qui se déroule quelques mois plus tard. Dans cette ville, où le peuple a de grandes espérances de paix, le traité d'Arras semble cependant susciter peu de réactions, car il ne la concerne pas. L'horizon vers la paix se dégage véritablement lors de la prise de Paris en 1436, qui est tout un symbole suite à la guerre civile et à l'occupation anglaise. Pourtant, la reconquête du Bassin parisien par les forces de Charles VII s'avère lente et difficile, et ne s'achève qu'en 1411.

### **3. Charles VII, souverain d'un peuple divisé**

La prise de Paris n'est qu'une étape dans la reconquête du royaume par Charles VII puisqu'il faut attendre 1450 pour que les troupes anglaises quittent définitivement la Normandie et en 1453 pour la Guyenne. Cependant, la capitale est à présent entre les mains de Charles VII. Le souverain légitime du royaume de France se trouve à la tête d'un peuple qui a longtemps connu la division. Face à cette situation, les actions du souverain peuvent être révélatrices de cette volonté d'atténuer les divisions ce qui passe par les présence et absence du nouveau maître du royaume, mais aussi par l'attitude qu'il adopte et la mise en œuvre d'une paix durable.

#### *3.1 Présence et absence du nouveau maître de la ville et du royaume*

Les réjouissances qui avaient suivi la prise de Paris en avril 1436 par les troupes franco-bourguignonnes laissent rapidement place à l'incompréhension face à l'absence de Charles VII, mais aussi face à son court passage dans la capitale. La longue absence du roi peut s'expliquer par les souvenirs de la guerre civile qui le marquent encore :

« Mais l'espérance de la venue du roi confortait, laquelle fut bien en vain, car quand il vint à Paris, lequel y vint lendemain de la fête Saint-Martin d'hiver l'an 1437, dont on fit aussi grande fête comme on pourrait faire à Dieu, car à l'entrée de la bastide Saint-Denis par où il entra, tout armé au cler, et le dauphin, jeune d'environ dix ans, tout armé comme son père le roi ; et à l'entrée, les bourgeois lui mirent un ciel sur sa tête comme on a à la Saint-Sauveur à porter Notre Seigneur, ainsi le portèrent jusqu'à la porte aux Peintres dedans la ville. Et entra la dite porte et la bastide [y] avait plusieurs beaux mystères, comme à la porte des Champs avait anges chantants, à la fontaine du Ponceau-Saint-Denis moult de belles choses qui moult longues seraient à raconter, devant la Trinité la manière de la Passion, comme on fit pour le petit roi Henry, quand il fut sacré à Paris, comme devant est dit<sup>280</sup> ».

Le peuple de Paris semble attendre la venue du roi dans sa capitale avec impatience. Jean Favier interprète cette attente comme l'espérance d'un retour prochain de la paix dans l'ensemble du royaume, et surtout l'amélioration espérée de la vie des Parisiens toujours soumis aux difficultés des temps de guerres<sup>281</sup>. Cependant, il faut attendre un an et demi après la reprise de la ville, pour que Charles VII revienne dans la capitale dont il s'était enfui vingt ans plutôt, alors qu'il était encore dauphin, pour échapper aux Bourguignons. Son entrée, que rapporte le Bourgeois, a lieu le 12 novembre 1437. Cette attente est liée à la difficile reconquête du Bassin parisien. Il s'agit pour le roi de contrôler les campagnes environnantes, pour ne pas prendre le risque d'être capturé. Plusieurs autres éléments sont cependant avancés par Jean Favier pour expliquer ce délai. Il est d'abord possible que le roi de France ait conscience que le ralliement des Parisiens tient plus de la lassitude de la guerre que d'un véritable amour porté pour sa personne. Sa fuite pour échapper aux Bourguignons en 1418, alors qu'il n'avait que quinze ans, l'a peut-être également marqué, ce qui lui laisse un ressentiment particulier envers la ville. Suite à cette fuite, il s'est peut-être aussi accommodé à ses habitudes dans le Val de Loire, écarté de l'agitation de la capitale<sup>282</sup>. Voici autant d'éléments qui peuvent expliquer son manque d'empressement pour se rendre à Paris. Après dix-huit mois, il se décide malgré tout à entrer dans la ville. Le 12 novembre 1437, il prend le chemin classique des entrées royales allant de Saint-Denis à Notre-Dame. Cependant

---

280 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 373.

281 FAVIER Jean, *Le bourgeois de Paris au Moyen Âge*, Paris, Éditions Tallandier, 2012, p. 206.

282 *Ibid.*

quelques éléments contrastent avec la tradition, comme le fait qu'il soit « tout armé au cler ». En effet, Charles VII porte l'armure complète, alors que les entrées se font habituellement en habit héraldique<sup>283</sup>. Le contexte de la reconquête du Bassin Parisien justifie cette attitude du roi de France dans sa capitale. Nous pouvons aussi nous demander si le roi ne se méfiait d'un quelconque danger à l'intérieur des murs de la capitale. À ses côtés se trouve le dauphin, futur Louis XI, lui aussi en armure ; il est âgé de quatorze ans, mais son allure chétive fait que le Bourgeois de Paris lui en donne seulement dix. Malgré ces changements, certains éléments rituels persistent, comme le dais de drap d'or, « le ciel » porté par les échevins, pratique qui est suivie lors des entrées royales depuis 1389. Cette pratique établit un parallèle entre le roi et le Christ puisqu'elle est reproduite « à la Saint-Sauveur », donc lors de la Fête-Dieu, qui commémore la présence du Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. Lors de cette fête, le dais y est placé au-dessus de l'hostie, tout comme il l'est au-dessus du roi lors de son entrée. Cette comparaison permet ainsi d'établir un parallèle entre le Christ et le roi de France. Mais un des faits étonnants évoqué par l'auteur est la comparaison avec le sacre d'Henri VI. Lorsque Charles VII franchit la porte aux Peintres, il se déroule plusieurs mystères. Parmi ceux-ci, devant l'église de la Trinité, se déroule un tableau vivant de la Passion du Christ, sujet passe-partout et sans implication politique d'après Colette Beaune<sup>284</sup>. Nous pouvons cependant nuancer ce constat, puisque la souffrance de la royauté du Christ, commémorée par la couronne d'épine conservée à la Sainte-Chapelle, peut renvoyer aux propres souffrances d'un royaume en guerre. Pourtant, la comparaison faite par le Bourgeois peut laisser penser qu'on essaye d'effacer un faux couronnement, celui d'Henri VI, pour rejouer ces scènes devant le souverain légitimement sacré. Il s'agirait donc de remplacer le couronnement du roi franco-anglais des mémoires, par la venue du véritablement souverain.

Malgré les réjouissances le roi ne reste cependant pas dans sa capitale, ce qui provoque l'amertume du Bourgeois de Paris :

« 731. Item, le roi se départit de Paris le 3<sup>e</sup> jour de décembre l'an 1437, sans que nul bien fit à la ville de Paris pour lors, et semblait qu'il ne fût venu seulement que pour voir la ville, et vraiment sa prise de Montereau et sa venue coûta plus de 60 000 francs à la ville de Paris, où qu'ils fussent pris.<sup>285</sup> »

---

283 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 373.

284 *Ibid.*

285 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres

Le séjour du roi à Paris n'est pas long, puisqu'il reste dans la ville seulement trois semaines, avant de rejoindre Bourges, capitale de son duché de Berry, où il s'était réfugié en 1418 et qui était devenu le centre de son royaume, suite au traité de Troyes de 1420<sup>286</sup>. Ce départ précipité semble décevoir le Bourgeois, qui lui reproche de ne rien avoir apporté à la cité, tandis que sa visite, ainsi que l'assaut de Montereau pour reprendre la ville aux Anglais, avait coûté cher à l'ensemble des bourgeois parisiens. Le siège de Montereau, terminé le 22 octobre 1437 par la prise du château et que Charles VII avait lui-même dirigée, avait en effet été très suivi des Parisiens qui avaient en partie financé cette opération militaire. Au total, ce sont 36 000 livres de taille qui furent prélevées pour le seul siège, le reste des dépenses concernant l'entrée royale et l'entretien des nombreuses troupes qui avaient accompagné Charles VII : 2 000 cavaliers, la garde écossaise, une partie des soldats qui ont pris Montereau<sup>287</sup>. En temps de guerre, ces dépenses pèsent lourd sur les Parisiens, et certains craignent de voir la mise en place de nouveaux impôts. Cette charge financière, doublée par la courte durée du séjour de Charles VII, participe du mécontentement des Parisiens. Le 3 décembre 1437, le roi quitte la capitale. Cette visite fut décevante, notamment pour le Bourgeois, d'autant que les jours meilleurs ne viennent pas pour les habitants de la capitale toujours en proie aux troubles dans les campagnes du Bassin parisien. Les hôtels aristocratiques ne rouvrent pas et Paris peine à retrouver sa position centrale d'antan<sup>288</sup>. La paix est certes là, mais la courte présence de Charles VII à Paris ne semble pas dissiper les doutes et les craintes de chacun.

### 3.2 *Le retour des institutions royales à Paris ?*

La présence du roi, bien que brève et décevante, est cependant marquée par de multiples actions. Celles-ci s'inscrivent dans ce processus de réconciliation entre les anciens ennemis. Celles-ci avaient commencée même avant sa venue dans la capitale du royaume :

« 711. Item, le jeudi ensuivant, vigile Saint-André, fut crié à son de trompe que le Parlement du roi [Charles], qui depuis sa départie de Paris avait été tenu à Poitiers, et sa Chambre des comptes à Bourges en Berry, se tiendraient désormais au Palais Royal à Paris, en la forme et manière que des prédécesseurs rois de France l'avaient accoutumé à faire, et commencèrent le jour Saint-Eloi, premier

---

gothiques »), 1990, p. 376.

286 FAVIER Jean, *Le bourgeois de Paris au Moyen Âge*, Paris, Éditions Tallandier, 2012, p. 206.

287 MINOIS Georges, *Charles VII. Un roi shakespearien*, Paris, Perrin, 2005, p. 377.

288 FAVIER Jean, *Le bourgeois de Paris au Moyen Âge*, Paris, Éditions Tallandier, 2012, p. 206.

jour de décembre l'an 1436. Et ainsi fut fait, et furent rappelés aucuns bourgeois par douceur, qu'on avait mis hors après la départie des Anglais, pour ce que moult étaient favorables aux Anglais pour leurs offices ou autres causes, et leur fut pardonné très doucement, sans reproche, ni sans malmettre eux ni leurs biens.<sup>289</sup> »

La veille de la Saint-André, le 29 novembre 1436, il est annoncé que le Parlement de Paris et la Chambre des comptes allaient être réorganisés. Ces changements commencent dès le 1<sup>er</sup> décembre 1436. Les institutions royales avaient été vidées lors de la prise de Paris par les troupes franco-bourguignonnes, suite à la fuite des membres pro-anglais qui les composaient. Cette absence nuit au bon fonctionnement administratif du royaume et la situation de Paris, passée sous le commandement de Charles VII, rend désormais nécessaire la mise en place de mesures<sup>290</sup>. La réorganisation annoncée par le roi Charles VII révèle cette volonté de se concilier chacun des membres de son royaume, notamment les ennemis d'hier. D'abord, il place les membres du Parlement de Poitiers et de la Chambre des Comptes de Bourges à Paris. Il s'agit d'un retour des institutions parisiennes, qui avaient été transférées dans la zone contrôlée par le dauphin, devenu Charles VII, en 1418. Il s'agit de replacer ainsi ses institutions dans la capitale. En 1420, alors que le royaume de France était divisé en trois parties, Charles VII avait développé sa propre administration dans la Loire, espace qu'il contrôlait alors. À Paris, sous l'occupation anglaise, l'administration royale était composée principalement de Bourguignons, membres de la clientèle du duc de Bourgogne ou soutiens de son parti. La réorganisation des institutions marque un retour à la normale du roi. Cependant, la nouvelle composition du Parlement de Paris et de la Chambre des comptes est marquée par la présence de membres de chaque parti. Afin de mener à bien la pacification, il amnistie les membres bourguignons de l'administration, qui s'étaient le moins compromis avec les Anglais. L'oubli et le pardon font partie du discours chrétien et ce sont des devoirs du roi qui construisent la paix entre ses sujets et renouent le lien d'obéissance<sup>291</sup>.

Suite à cette décision de réorganiser ces institutions, la visite de Charles VII à Paris, lors de l'hiver 1437 est l'occasion de mener à bien cette action. Les jours suivants son entrée, le roi préside à la réorganisation du Parlement, auquel les membres venus de Poitiers sont intégrés, tandis que les officiers bourguignons sont maintenus dans leurs fonctions en prêtant le

---

289 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 364.

290 *Ibid.*

291 OFFENSTADT Nicolas, *Faire la paix au Moyen Âge*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 20.

serment de fidélité au roi, signe que l'heure est bien à la réconciliation<sup>292</sup>. Charles VII n'oublie cependant pas ses alliés passés comme le rapporte l'auteur :

« 726. Item, le jour Saint-Catherine ensuivant, fut fait un moult solennel service à Saint-Martin-des-Champs pour feu le duc d'Armagnac qui fut tué, comme devant est dit, environ dix-neuf ans devant dedans le Palais ; et y eut bien ce jour 1700 cierges allumés et de torches à la value, et tous prêtres qui voulurent dire messe furent payé ; mais on n'y fit point de donnée, dont on s'ébahit moult, car tels 4000 personnes y allèrent, qui n'y fussent ja entrés, s'ils n'eussent cuidé qu'on y eut faite donnée, et le maudirent qui avant prièrent pour lui. Et tout ce service fit faire le comte de Pardiac ou de la Marche, le maîné fils du comte d'Armagnac devant dit, et y fut le roi et Charles d'Anjou.<sup>293</sup> »

Le 25 novembre 1437, un service funèbre est célébré en la mémoire de Bernard VII d'Armagnac à Saint-Martin-des-Champs, où furent enfermés et massacrés les Armagnacs lors de la révolte bourguignonne pour reprendre Paris, dans la nuit du 28 au 29 mai 1418<sup>294</sup>. Le comte d'Armagnac avait été à la tête du parti armagnacs dès 1410 auquel il avait donné son nom ; il avait mené la lutte contre les partisans du duc de Bourgogne, puis avait été nommé connétable et chef du gouvernement du dauphin, son gendre, avant de perdre la vie en 1418. Dix-neuf ans plus tard, il s'agit de célébrer un protagoniste du conflit civil assassiné lors des luttes partisans et qui n'avait sans doute pas eu le droit à une cérémonie funèbre après le massacre des Bourguignons et leur prise de Paris. Cette cérémonie a lieu dans une période de réconciliation, où l'on cherche à oublier des événements qui ont déchiré le royaume de France. Elle peut donc être révélatrice de l'apaisement des tensions dans la cité.

Cependant, malgré l'apaisement qui semble se dégager à Paris, il est aussi possible de voir quelques tensions qui persistent lors de cette célébration. En effet, les prêtres qui ont donné la messe en l'honneur du défunt sont payés, mais les quatre cents personnes présentes ne reçoivent pas l'aumône, le don fait aux pauvres, ce qui provoque des vexations que rapporte le bourgeois. La distribution d'aumônes est traditionnellement l'action de la famille. Or elle n'a pas lieu. Colette Beaune évoque l'hypothèse d'une rancune persistante de la maison

---

292 MINOIS Georges, *Charles VII. Un roi shakespearien*, Paris, Perrin, 2005, p. 377.

293 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres

gothiques »), 1990, p. 374.

294 *Ibid.*



d'Armagnac envers les Parisiens qui ont pu mettre à mort le connétable<sup>295</sup>. De plus, le comte d'Armagnac Jean IV est absent, alors qu'il aurait dû organiser cette cérémonie. C'est le second fils du comte d'Armagnac qui organise cette cérémonie en la présence du roi Charles VII et de Charles d'Anjou, comte du Maine et chef du conseil également parent du connétable<sup>296</sup>. Cette cérémonie peut donc participer à la pacification au sein de Paris entre les anciens partisans bourguignons et armagnacs. Après avoir exposé les restes du comte d'Armagnac le lendemain du service funèbre, celui-ci est emmené pour être enterré dans son pays, à Ternes.

### 3.3 La punition des traîtres

Les actions pacificatrices de Charles VII l'ont mené à amnistier les bourgeois les moins impliqués de l'administration anglaise. La nécessité du pardon, d'après les préceptes chrétiens, favorise la paix au sein d'un peuple qui a connu de nombreuses fractures ; cela permet également l'affirmation de la souveraineté royale<sup>297</sup>. Pourtant, la mise en œuvre d'une paix durable passe aussi par des condamnations envers les personnes qui ont trahi et commis un crime relevant de la notion romaine de lèse-majesté. Les Parisiens sont témoins de la condamnation des traîtres. Anglais, pour s'être parjurés, ou Parisiens s'étant compromis auprès de l'occupant sont parmi les condamnés. Ceux-ci n'ont pas le droit à une amnistie et leurs condamnations sont marquées dans l'espace parisien :

« 738. Item, la première semaine de mai audit an 1438, (à) chacune des quatre portes de Paris [...] on attacha trois pièces de toile très bien peintes de très laides histoires ; car en chacune [y] avait peint nu chevalier des grands seigneurs d'Angleterre, icelui chevalier était pendu par les pieds à un gibet, les éperons chaussés, tout armé sinon la tête, et à chacun côté un diable qui l'enchaînait, et deux corbeaux laids et hideux qui étaient en bas en son visage, qui lui arrachaient les yeux de la tête par semblant.

739. Item : il y avait écrit au premier : GUILLAUME DE LA POULLE, CHEVALIER ANGLAIS [...] CHEVALIER DE LA JARETIERE, FAUX

---

295 *Ibid.*

296 MINOIS Georges, *Charles VII. Un roi shakespearien*, Paris, Perrin, 2005, p. 377.

297 OFFENSTADT Nicolas, *Faire la paix au Moyen Âge*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 20.

PARJURE DE LA FOI MENTIE, DEUX FOIS, ET DE SON SCEL A NOBLE CHEVALIER, TANGUY DU CHASTEL, CHEVALIER FRANCAIS.

740. Item, l'autre était : ROBERT, COMTE DE HUILLEBIT [...] PARJURE UNE FOIS DE SA FOI MENTIE ET DE SON SCEL A TRES NOBLE CHEVALIER FRANCAIS, MONSIEUR TANGUY DU CHASTEL

741. Item, l'autre était nommé THOMAS BLOND [...] PARJURE DE SA FOI MENTIE ET DE SON SCEL A TRES NOBLE CHEVALIER FRANCAIS, MONSIEUR TANGUY DU CHASTEL »<sup>298</sup>

L'auteur rapporte l'affichage de trois toiles peintes, au-dessus des portes d'entrées de Paris lors de la première semaine de mai 1438. Ces peintures infâmantes ont pour fonction de punir des chevaliers anglais ayant trahi la parole qu'ils avaient donnée à Tanguy du Châtel, commandant de Charles VII. La trahison est prise très au sérieux et la punir par un acte de vengeance publique permet d'afficher la puissance du juge. Le fait de punir cet acte permet de réaffirmer les cadres normatifs de la société<sup>299</sup>. Les trois Anglais, après leur capture, s'étaient engagé sur leur foi et sur l'Évangile, par écrit signé de leur sceau, à ne pas reprendre les armes contre Charles VII en échange de leur libération. Ayant trahi leur parole, ils sont condamnés par contumace, c'est-à-dire par décision judiciaire rendue en leur absence.

Les parjures sont présentés aux yeux des Parisiens de manière infamante, afin de nuire à leur réputation et de faire connaître à la population leur trahison. Chacun d'eux est peint nu, pendu par les pieds avec des éperons, signe de leur qualité chevaleresque, ainsi que le visage découvert afin de les reconnaître<sup>300</sup>. Il s'agit de ternir leur réputation, valeur centrale de la société médiévale<sup>301</sup>. Ces valeurs sont si fortes au XV<sup>e</sup> siècle que la simple représentation du supplice par une exécution en effigie, suffit à satisfaire la justice<sup>302</sup>. Cette représentation symbolise à la fois la pendaison, mais aussi l'inversion des armoiries. En effet, dans l'imaginaire médiévale, la pendaison fait allusion à Judas, le traître qui donna le Christ. Cette condamnation, d'ordinaire réservée aux non nobles, est une inversion des normes de

298 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 378-379.

299 BILLORE Maité, « Introduction » *In* BILLORE Maité et SORIA Myriam (dir.), *La trahison au Moyen Âge. De la monstruosité au crime politique (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 34.

300 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 378-379.

301 TOUREILLE Valérie, *Crime et châtement au Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 2013, p. 88.

302 GAUVARD Claude, *Condamner à mort au Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires françaises, 2018, p.103.

l'honneur chevaleresque qui est signe de l'infamie de l'action des coupables<sup>303</sup>. La parole donnée est en effet, le pilier du code de l'honneur sur lequel s'appuient l'esprit chevaleresque ainsi que les lois de la guerre<sup>304</sup>.

Le Bourgeois rapporte en lettres majuscules les inscriptions portées sur les peintures au sujet de chacun des chevaliers. Il y est rappelé le nom, le rang et la faute des chevaliers. Ces hommes coupables de parjure sont William de la Pole, comte de Suffolk, membre de l'ordre de chevalerie de la Jarretière, créée en 1349 par Edouard III pour récompenser les héros de la conquête du continent ; Robert comte Willoughby ; et Thomas Blount, simple chevalier. N'ayant pas tenu leurs engagements, ces traîtres sont assimilés au mal, dans une société où la trahison est inacceptable, car elle remet en cause le monde et sa hiérarchie sociale<sup>305</sup>. Ainsi, c'est parce qu'ils manquèrent à leur parole qu'on expose les parjures figurés aux yeux de la population parisienne et non parce qu'il s'agit de combattants anglais. La mise en œuvre d'une paix durable passe ainsi par l'oubli, mais aussi par la condamnation des personnes, notamment les chevaliers anglais, qui se sont parjurés envers Charles VII, pour crime de lèse-majesté.

Le Bourgeois de Paris rapporte aussi la punition de sujets du roi ayant appuyé les Anglais au détriment des troupes de Charles VII.

« 719. Item, la semaine péneuse, le mercredi 26<sup>e</sup> jour de mars [de] l'an 1437, furent décollé trois hommes, l'un avocat en Parlement, nommé maître Jacques [de] Luvay, et un autre de la Chambre des comptes, nommé maître Jacques Rousseau, et un valet boucher, qui était devenu poursuivant, qui portait aux ennemis anciens de France tous les secrets qu'on faisait à Paris, et l'envoyaient les deux devant dits [...] Jacques Rousseau, que quand aucunes bonnes villes que les Anglais tenaient se voulaient mettre en l'obéissance du roi de France, et que les bourgeois le mandaient au connétable et au chancelier qu'on fût prêt de ce faire à tel jour, les faux traîtres devant dits le mandaient aux Anglais qui tantôt faisaient grandes garnisons de gens d'armes, et faisaient couper tête à desroi, et bannissaient gens<sup>306</sup>».

---

303 VERDON Jean, *Intrigues, complots et trahisons au Moyen Âge*, Paris, Éditions Perrin, 2012, p. 252.

304 FLORI Jean, « Qu'est-ce que la chevalerie ? », *In ouvrage collectif, Le temps des chevaliers*, Éditions Tallandier (Coll. « Les dossiers Historia »), 1999, p. 37.

305 TOUREILLE Valérie, ouvrage cité, p. 88.

306 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 366-367.

Les bourgeois qui avaient siégé au Parlement de Paris durant la présence anglaise ont été amnistiés et autorisés à reprendre leur fonction par Charles VII. Cependant, l'auteur relate des condamnations et des exécutions d'autres personnes le 26 mars 1437. Elles ont lieu durant « la semaine péneuse », la Semaine sainte, sommet de l'année liturgique où est commémorée la Passion du Christ, et doivent servir à laver le pêcher de la faute commise. Les trois hommes mentionnés par l'auteur, sont condamnés et exécutés pour s'être compromis par leurs actions en faveur des Anglais, ce sont donc des traîtres au roi de France<sup>307</sup>.

Le premier était Jacques de Louvain, notaire de la chancellerie et partisan d'Henri VI. Puis il y a Jacques Roussel, clerc du roi à la Chambre des Comtes depuis 1422 et qui figure parmi ceux qui prêtèrent serment de fidélité à Henri VI, le 15 mars 1436, pendant le siège de Paris par les troupes franco-bourguignonnes. Le dernier condamné est un valet boucher, devenu poursuivant d'armes, homme traditionnellement utilisé comme messenger, car il n'attirait pas l'attention. Il avait livré de nombreuses informations aux Anglais<sup>308</sup>. Ces hommes reconnurent avoir averti les troupes anglaises, lorsque les villes sous leur domination voulaient se livrer aux troupes de Charles VII, ce qui s'apparente à un acte de trahison. Il s'agit ici de condamner des criminels politiques, qui furent nombreux durant les derniers siècles du Moyen Âge, favorisé par la guerre de Cent Ans ainsi que les guerres civiles. La réaffirmation de l'État durant cette période permet de donner des armes au roi pour développer sa souveraineté<sup>309</sup>. La peine de mort est d'abord une réponse à l'indignation du roi face à ceux qui l'ont trahi. La décapitation est la manifestation classique des condamnations royales et est interprété comme une action réparatrice. Claude Gauvard explique que couper la tête des traîtres permet de venger le roi qui a été blessé en son propre chef par la trahison qu'il a subie. Décapiter les coupables permet donc rétablir le corps mystique qui donne cohésion au royaume<sup>310</sup>. Dans les années qui suivent la prise de Paris par Charles VII et qui sont encore marquées par la reconquête du Bassin parisien et de la Normandie, avant la Guyenne, on peut donc interpréter ces punitions comme une volonté du souverain d'affirmer son autorité sur ses sujets. Exécuter les personnes qui avait nuit à sa volonté de reconquête favorisait l'unité du royaume.

---

307 GAUVARD Claude, ouvrage cité, p.181.

308 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 366-367.

309 GAUVARD Claude, ouvrage cité, p.178.

310 *Ibid*, p. 185.

Après les nombreuses violences dans la capitale parisienne, la lecture du *Journal d'un bourgeois de Paris* révèle l'attente de paix et le processus en œuvre afin d'unifier le royaume de France autour de Charles VII. La violente déchirure provoquée par les guerres civiles avaient amené une volonté de paix, qui s'était marquée par la lassitude des habitants après les révoltes dans Paris, ainsi que par des processions et intercessions de la part des habitants auprès des puissants. La ville fut une étape vers le traité d'Arras qui devait mettre fin à toutes les guerres et qui termina la guerre civile. Pourtant, à la lecture du *Journal*, ce traité suscite peu de réactions dans la capitale encore tenue par les troupes anglaises. La prise de Paris en 1436 y fit naître une réelle espérance de paix. Charles VII, alors souverain d'un peuple longtemps divisé se doit désormais de pacifier ses sujets. Sa présence dans la capitale y participe, mais la faible durée de son séjour déçoit une grande partie de la population. Il multiplia les actions pour favoriser la paix entre les ennemis d'hier au travers de cérémonies et d'amnisties. Pour affirmer son autorité, les coupables de parjure et de trahison furent punis.

## **Chapitre 4: Enseigner *Paris, une capitale dans les guerres*, à travers «L'affirmation du pouvoir monarchique».**

Le *Journal d'un Bourgeois de Paris* est une source d'une grande richesse traitant de nombreux aspects de la vie dans la capitale du royaume de France durant les années 1405 à 1449. Son étude nous a permis de mettre en avant la manière dont la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons a marqué la cité parisienne, tout en participant à une progressive affirmation du pouvoir monarchique en France. Cette étude permet d'envisager une transposition pédagogique au collège dans le cadre du programme de la classe de cinquième d'histoire-géographie. Il s'agit ainsi de comprendre les enjeux didactiques du programme, tout en proposant une mise en activité dans une volonté d'acquisition des compétences et méthodes pour les élèves.

### **1 « L'affirmation du pouvoir monarchique », comprendre les enjeux didactiques du thème**

En classe de cinquième, première année du cycle 4, le thème 2 « Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident féodal (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) » permet d'introduire l'étude du concept de « société » et de montrer comment celle-ci est structurée par les rapports féodaux. Après un premier thème sur « Chrétientés et islam (VI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), des mondes en contact » qui était centré sur la religion, il s'agit ici d'étudier comment l'ensemble de la population se trouve partie prenante de la société féodale et comment le pouvoir monarchique se construit dans ce cadre. Pour étudier la construction de l'État royal avec des élèves de cinquième, il est demandé d'aborder trois sous-thèmes permettant de regrouper l'ensemble de la société ainsi que les liens qui la structurent. « L'ordre seigneurial : la formation et la domination des campagnes », « L'émergence d'une nouvelle société urbaine » et « L'affirmation de l'État monarchique dans le royaume des Capétiens et des Valois ».

C'est dans le sous-thème, « L'affirmation de l'État monarchique dans le royaume des Capétiens et des Valois » que notre étude peut donner lieu à une exploitation pédagogique. Dans cette entrée, il est demandé de voir comment, en s'appuyant sur la féodalité et sur l'Église, les Capétiens et les Valois ont mené la construction de l'État moderne entre les XI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle. Le moment qu'a constitué la période des guerres civiles, et plus largement la

guerre de Cent ans (1337-1453), participe à cette construction dans le royaume de France. L'État monarchique est en crise face aux divisions internes et aux défaites militaires contre les Anglais qui contrôle une partie du royaume. Le dauphin Charles VII tente alors de réaffirmer son autorité et reconquiert progressivement le royaume. À la fin du Moyen Âge, les divisions internes et les défaites militaires n'ont pas empêché l'affirmation de l'État monarchique qui, au contraire, s'en trouve renforcé avec la mise en place d'une fiscalité et d'une administration modernisée, ainsi qu'un domaine royal agrandi. Le *Journal d'un bourgeois de Paris* permet de comprendre l'intensification de ce processus de construction commencé sous les Capétiens. Grâce à cette source nous pouvons suivre l'ultime étape de l'affirmation de l'État monarchique français. Le *Journal* permet de suivre différentes phases de la guerre de Cent ans : d'abord un royaume en proie aux luttes partisans entre les princes et leurs fidèles de 1407 à 1420 que tente de tempérer Charles VI, malgré ses crises de folie épisodiques, puis la division territoriale qui affaiblit le pouvoir entre 1420 et 1429, et enfin la reconquête de Charles VII de 1429 à 1453 qui marque l'affirmation de l'État monarchique. La guerre de Cent ans est donc un moment clef que le *Journal d'un bourgeois de Paris* permet d'étudier avec les élèves.

Avec une classe de cinquième, notre étude peut s'insérer dans la seconde séquence de l'année en histoire intitulée « L'affirmation de l'État monarchique » qui retrace les différentes phases qui mènent à l'avènement de l'État moderne. Pour transmettre aux élèves les dynamiques de la construction étatique du royaume de France, nous pouvons travailler trois séances reprenant les grands axes de cette construction pluriséculaire.

#### Séance 1 : Une nouvelle dynastie : les Capétiens (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)

Cette séance permet de montrer qu'une nouvelle dynastie arrive sur le trône de France en 987, et qu'elle doit s'affirmer face à la puissance des grands seigneurs qui restent maître de leurs domaines, tout en devant l'hommage vassalique au roi de France. Le roi dispose aussi d'une grande autorité morale qui favorise son affirmation, puisqu'il est l'élu de Dieu, ce qui est symbolisé par le sacre. La figure d'Hugues Capet, premier Capétien, peut être utilisé pour évoquer l'avènement de cette dynastie sur le trône par le sacre, ce qui la rend sacrée, et les relations vassaliques entre le roi et les grands seigneurs du royaume.

#### Séance 2 : L'affirmation de l'État capétien (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)

Cette séance permet d'analyser l'affirmation progressive des Capétiens face aux grands seigneurs. Celle-ci passe par différentes modalités telles l'extension du domaine royal ou encore le développement d'une importante administration. Le règne de Philippe Auguste de 1180 à 1223 est un moment clef du renforcement de l'autorité du roi de France sur les grands seigneurs. L'agrandissement du domaine royal par la conquête, comme lors de la bataille de Bouvines en 1214, ou par confiscation des fiefs, comme c'est le cas pour les terres du roi d'Angleterre en 1202, permet d'étudier la manière dont le roi affirme son pouvoir du roi face à ses vassaux. Le renforcement progressif de l'administration royale participe également à cette dynamique et est à étudier.

Séance 3 : La guerre de Cent ans (1337-1453) : l'affirmation de l'État royal en temps de crise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)

Cette séance doit mettre en évidence que la guerre de Cent ans a constitué un moment de crise pour le royaume de France est occupé par les Anglais. De cette période de crise, émerge cependant l'État moderne et le sentiment d'appartenir à un même espace politique avec la reconquête de Charles VII et la réunification du royaume de France. Ces éléments peuvent être saisis à travers l'exemple de la ville de Paris que nous permet d'approcher quelques extraits du *Journal d'un Bourgeois de Paris*, en évoquant l'action d'acteurs importants que sont Jeanne d'Arc et Charles VII.

Notre source peut être utile à la mise en œuvre de cette dernière séance puisqu'elle permet de saisir la vie à Paris durant la guerre de Cent ans que ça soit au travers de la vie quotidienne des Parisiens ou des événements politiques dont le Bourgeois se fait l'écho. De plus, son utilisation peut donner lieu à la remobilisation des acquis étudiés lors du second sous-thème « L'émergence d'une société médiévale », puisque la ville de Paris se trouve au cœur de notre démarche. Il s'agit cependant de mener une étude axée sur les aspects politiques et militaires de la guerre de Cent ans à Paris plutôt que sur les rapports sociaux dans la société urbaine au Moyen Âge.

De plus, les manuels consultés ne mentionnent pas la place pourtant importante de Paris, capitale du royaume de France, dans l'affirmation de l'État monarchique au cours de la guerre de Cent ans<sup>311</sup>. La seule référence que nous ayons de cette ville se trouve dans le manuel des collections Hatier qui propose une étude de cas sur l'organisation de la capitale du royaume,

---

311 *Histoire, Géographie, EMC*, Cinquième, Paris, Hachette Education, « Collection Nathalie Plaza », 2016. et *Histoire, Géographie, Education morale et civique*, Cinquième, Paris, Bordas, 2016



mais seulement au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>312</sup>. Notre étude *Paris, une capitale dans les guerres* peut donc donner lieu à un enseignement en classe de cinquième. Il faut cependant, opérer une sélection parmi les aspects pour rendre ce sujet accessible à des collégiens. De fait, il faut se concentrer sur l'opposition entre les Anglais et Charles VII, ainsi que sur la reconquête du royaume par ce dernier. Cette approche permet de mettre en avant la situation difficile dans laquelle se trouve l'État monarchique. Alors que les défaites françaises se multiplient, une partie du royaume est sous l'autorité du roi d'Angleterre. L'étude de la reconquête du royaume par Charles VII permet d'aborder le processus qui permet à l'État monarchique des Valois de surmonter cette crise et de s'affirmer. Le choix d'axer notre étude sur ces éléments permet ainsi de comprendre comment l'État monarchique parvient à traverser une période de crise, la guerre de Cent ans, tout en s'affirmant. Ce choix pédagogique permet une meilleure compréhension des élèves d'événements qui auraient pu s'avérer complexes à étudier, comme la structuration et l'opposition entre les partis armagnacs et bourguignons, ou encore les stratégies pour s'appropriier l'espace.

La séance se déroule en trois temps. La première partie traite des causes de la guerre de Cent ans, avec la difficile affirmation de la dynastie des Valois sur le trône face aux prétentions anglaises. La seconde partie, le cœur de notre apport pédagogique, est l'occasion d'étudier la capitale du royaume de France et de mettre en avant la reconquête du royaume par Charles VII face aux Anglais, tout en expliquant qu'il s'agit d'un moment important pour l'affirmation de l'État monarchique en France. L'ultime partie traite de l'avènement de l'État moderne suite à la reconquête du royaume et à la mise en place d'une fiscalité permanente

## **2. Mise en activité**

La mise en activité dans la classe de cinquième proposée aux élèves concernera la ville de Paris, capitale du royaume de France, au temps de la guerre de Cent ans. Nous centrerons notre étude sur la période de l'occupation anglaise dès 1420 et sur la reconquête de Charles VII à partir de 1429. Le choix de cette activité nous permet de mettre en valeur avec le *Journal d'un bourgeois de Paris* que le royaume de France traverse une situation de crise marquée par la guerre, l'occupation anglaise et la division du royaume. La reconquête progressive menée par Charles VII permet le renforcement de l'État monarchique en France et

---

312 *Histoire, Géographie, EMC, Cinquième*, Paris, Hatier, 2016.

l'affirmation de la dynastie des Valois sur le trône. Le témoignage d'un habitant de la capitale du royaume est donc intéressant à utiliser pour rendre compte de cette situation.

D'abord, il s'agit avec les élèves d'étudier la situation dans le royaume de France en 1429. Nous utilisons une carte qui montre la division du royaume : les territoires anglais comprenant le nord et l'ouest de la France, les territoires français au sud du royaume, et les territoires des Bourguignons qui sont les alliés des Anglais. À partir du constat dressé, il s'agira d'analyser la situation de la ville de Paris. La présence d'un schéma sur les fonctions qu'on retrouve dans la ville de Paris permettra d'expliquer cette importance de Paris et sa place de capitale du royaume de France.

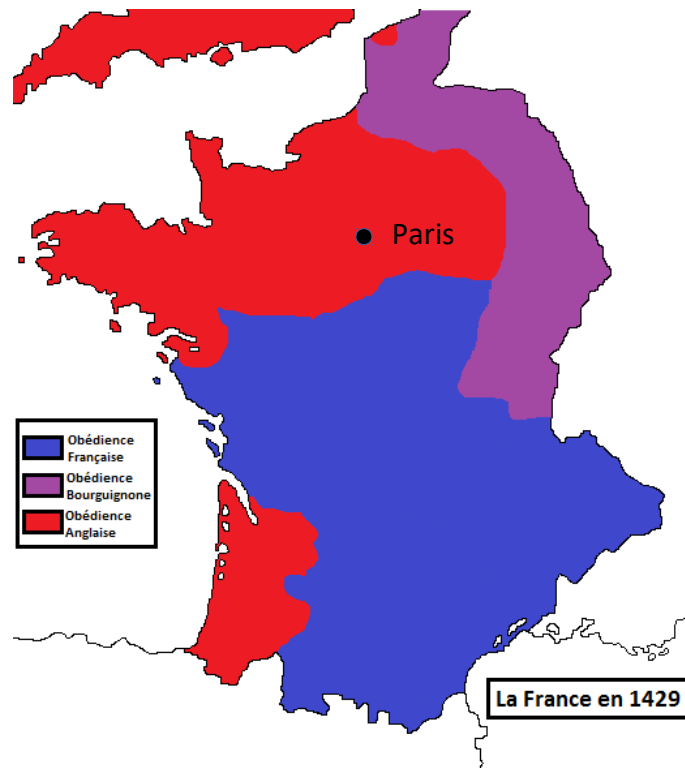
Ensuite, un comparatif des sacres d'Henri VI et de Charles VII peut être utile afin de comparer l'importance du pouvoir monarchique tout en évoquant la reconquête de Charles VII ainsi que le rôle de Jeanne d'Arc. Pour ceci, nous utilisons un extrait du *Journal d'un bourgeois de Paris* et une enluminure tirée des *Vigiles de la mort de Charles VII*, tout en faisant appel aux acquis de la séance précédente où le sacre des rois de France a été abordé. Après avoir présenté les documents, il s'agit d'expliquer l'importance du sacre pour les deux rois. Comparer les deux couronnements, à l'aide d'un tableau, permet d'analyser que le sacre d'Henri VI à Paris déroge à la règle ancestrale de couronnement des rois de France alors que, de son côté, le sacre de Charles VII à Reims renforce la légitimité de ce dernier sur trône de France. Ainsi aussi important qu'il soit, le contrôle de la capitale ne suffit pas à rendre légitime un prétendant au trône, chose que doivent expliquer les élèves à l'aide de mots qui leur seront proposés.

Ainsi, dans le cadre d'un cours dialogué, nous pourrions proposer la mise en activité suivante pour évoquer la place de Paris, capitale du royaume de France, dans la guerre de Cent ans tout en veillant à ajouter définitions, annotations, notices biographiques ou tout autre éclaircissement pour faciliter la compréhension des élèves.

## Paris: la capitale du royaume de France dans la guerre de Cent ans

### Document 1 : Le royaume de France en 1429 et la ville de Paris

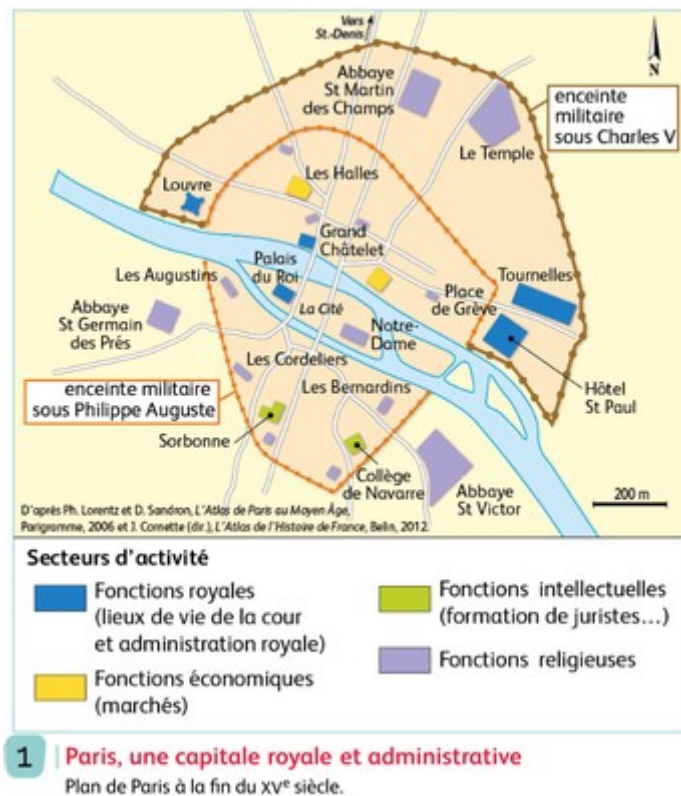
#### a) Le royaume de France en 1429



Source: <http://clementeocheduval.blogspot.com/2010/12/la-guerre-de-cent-ans-iii.html>

1) D'après la carte, qu'elle est la situation du royaume de France en 1429 ? Quels sont les différents camps ? Qui domine Paris, capitale du royaume de France ?

b) Plan de Paris au XV<sup>e</sup> siècle



2) Quelles sont les différentes fonctions de Paris au XV<sup>e</sup> siècle ? Pourquoi la ville est-elle un enjeu important pour le roi de France ?

**Document 2 : Les sacres d'Henri VI à Paris et de Charles VII à Reims**

a) *Sacre d'Henri VI comme roi de France le 13 décembre 1431 à Paris raconté par le Bourgeois de Paris.*

« Le 16 décembre, un dimanche, le roi Henri vint du palais royal à Notre-Dame de Paris, à pied, très tôt le matin, accompagné des processions de la bonne ville de Paris et tous chantaient très mélodieusement (...), et là il fut sacré de la main du cardinal de Winchester.<sup>313</sup> »

Source : *Journal d'un Bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, p. 308

313 « Le 16<sup>e</sup> jour de décembre, à un dimanche, vint ledit roi Henry du palais royal à Notre-Dame de Paris, c'est à savoir à pied bien matin, accompagné des processions de la bonne ville de Paris qui tout moult chantaient mélodieusement (...) et là fut sacré de la main du cardinal de Winchester. »

b) *Le sacre du dauphin Charles VII à Reims le 17 juillet 1429 selon les Vigiles de Charles VII*



Sacre du roi Charles VII à Notre-Dame de Reims. Miniature issue du manuscrit de Martial d'Auvergne, *Les Vigiles de Charles VII*, vers 1484.

- 3) Présentez les documents a et b.
- 4) Présentez les deux personnages dont il est question dans les documents a et b.
- 5) En vous appuyant sur la question 1, pourquoi se font-ils tout deux sacrer roi de France ?
- 6) Comparer le pouvoir des deux rois sacrés en remplissant le tableau suivant. (Cf séance précédente où le sacre des rois de France aura été évoqué)

	Document a.	Document b.
<b>Souverain</b>		
<b>Date du sacre</b>		
<b>Lieu du sacre</b>		
<b>Personnes présentes</b>		

- 7) Contrôler Paris est-il suffisant pour affirmer l'autorité royale sur le royaume de France ? Pour répondre à cette question, vous rédigerez un paragraphe en employant les mots suivants : « Paris », « capitale du royaume », « sacre », « roi », « Reims », « légitimité royale ».

## **Biographie**

Henri VI (1421-1471) : Fils du Henri V, roi d'Angleterre, qui devient roi de France car Charles VI écarte son propre fils du trône en 1420.

Charles VII (1403-1461) : Fils du roi de France Charles VI, il est écarté du trône de France en 1420. Il cherche à reconquérir son royaume et à rétablir son unité. Il y parvient en 1453, à la guerre de Cent ans.

Jeanne d'Arc (1412-1431) : surnommée « la Pucelle », elle est la fille d'un paysan. Elle aide Charles VII à reconquérir son royaume. Elle est capturée en 1430 à Compiègne avant que les Anglais ne la condamnent à mourir sur le bûcher en 1431.

### **3. La mise en œuvre, un aspect essentiel pour l'acquisition des capacités et des méthodes**

La mise en œuvre de cette activité *Paris : la capitale du royaume de France dans la guerre de Cent ans* est un aspect essentiel pour l'acquisition de capacités, de méthodes et de connaissances. Cette mise en activité fait acquérir aux élèves plusieurs repères et notions. Des repères chronologiques sont d'abord transmis. D'abord, les élèves doivent retenir les dates de la guerre de Cent ans (1337-1453) ; comprendre que c'est une période de crise de l'État monarchique que la reconquête de Charles VII permet de surmonter. Nous transmettons aussi les dates du siège de Paris par Jeanne d'Arc en 1429 pour d'évoquer le rôle de ce personnage emblématique de l'histoire de France, puis la date de la prise de Paris par Charles VII (1436) comme étant un des moments clefs de la reconquête du royaume par le souverain. Il s'agit aussi de travailler les notions de « capitale », de « sacre » et de « royaume » pour comprendre la place centrale de la cité parisienne durant ce conflit et les luttes qui en découlent pour le contrôle de cette dernière. Enfin, nous étudions avec attention les actions d'acteurs importants dans la constitution du royaume de France, tel que Charles VII et Jeanne d'Arc.

La mise en œuvre de cette partie du programme permet aussi de travailler des compétences en histoire. D'abord, la carte du royaume de France en 1429 (Document 1) et le schéma de Paris (Document 1b) permettent de travailler avec les élèves la compétence « Se repérer dans le temps : construit des repères chronologiques » et « Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques ». L'enluminure du sacre du dauphin Charles VII (Document 2b) permet quant à elle de « Pratiquer différents langages en histoire et géographie » ainsi que de faire une ouverture sur l'histoire des arts. Enfin, les extraits du *Journal d'un bourgeois de Paris* qui nous avons sélectionnés, reformulés et annotés sont utiles pour travailler la compétence « Analyser et comprendre un document ».

Enfin, la trace écrite suivante est proposée aux élèves dans un souci de fixation des savoirs et des connaissances nouvellement acquis :

« Pendant la guerre de Cent ans (1337-1453), le royaume de France est divisé. Paris, est entre les mains des Anglais. C'est une ville importante car c'est la capitale du royaume. Charles VII et Henri VI se font tout deux sacrer roi de France. Henri VI est sacré à Paris, alors

que Charles VII l'est à Reims, ce qui renforce sa légitimité. Après le sacre, Charles VII, avec l'aide de Jeanne d'Arc, reconquiert le royaume de France pour l'unifier, comme lors du siège de Paris en 1429. C'est un échec, mais Charles VII parvient à prendre la ville en 1436. »

#### **4. Une proposition d'évaluation : La reconquête de Paris et du royaume de France par Charles VII**

La mise en œuvre de l'activité permet aux élèves d'acquérir des compétences et des connaissances qui sont évalués dans le cadre d'un devoir sur table. Dans l'évaluation finale, qui vient conclure la séquence sur « L'affirmation du pouvoir monarchique », un exercice sur la reconquête de Paris et du royaume de France par Charles VII est proposé aux élèves. Ce choix permet la mise en avant de la progressive réaffirmation monarchique. Charles VII, à la fin de la guerre de Cent ans, parvient à surmonter cet épisode de crise ainsi que les difficultés de l'autorité royale. Avec le récit du siège de Paris de 1429, il s'agit pour les élèves d'identifier les protagonistes de la guerre de Cent ans, ainsi que les personnages clefs que sont Charles VII et Jeanne d'Arc. Il s'agit aussi pour eux de replacer cette attaque dans la logique de la reconquête menée par Charles VII et d'en identifier les enjeux. La correction de cette partie de l'exercice peut d'ailleurs donner lieu à un jeu de localisation de l'attaque en croisant le *Journal d'un bourgeois de Paris* avec le plan étudié lors de la mise en activité. Dans un second temps, le récit de l'entrée de Charles VII en 1436 permet de travailler sur la réunification du royaume et le renforcement de l'autorité monarchique que permet la victoire sur les Anglais. Les élèves doivent replacer dans le temps cette prise de la capitale du royaume et expliquer, par la rédaction d'un texte, l'importance de cette conquête pour Charles VII.



## Exercice du devoir sur table: La reconquête de Paris et du royaume de France par Charles VII

a) Le siège de Paris par Jeanne d'Arc en septembre 1429 selon le Bourgeois de Paris

« La veille de la fête de la Nativité de la Vierge, en septembre, les Armagnacs<sup>1</sup> vinrent assaillir les murs de Paris ; avec eux, se trouvait celle qu'on nommait la Pucelle (...), et ils commencèrent à assaillir entre la porte Saint-Honoré et la porte Saint-Denis, et l'assaut fut très cruel. (...) Et il est vrai qu'en cet assaut il n'y avait que 40 ou 50 hommes d'armes anglais, qui firent très bien leur devoir.<sup>314</sup> »

Source : *Journal d'un Bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, p. 265.

1. Surnom donné à Charles VII et à ses troupes.

1) Qui est « la Pucelle » ? Pour qui se bat-elle ? Contre qui ?

2) Quel est le but de cette attaque ? Qui l'emporte finalement ?

b) La prise de Paris par Charles VII en 1436 : un moment d'affirmation de l'État monarchique.

« L'entrée des Français dans Paris en l'an 1436. Et le seigneur de l'Isle-Adam entra le premier par une grande échelle qu'on lui tint, et il mit la bannière de France sur la porte, en criant : « Ville gagnée ! » (...); et il avait [quelque] trois ou quatre mille hommes, tant de Paris que des villages, qui haïssaient tant les Anglais et les gouverneurs, qu'ils ne désiraient que leur destruction.<sup>315</sup> »

Source : *Journal d'un Bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, p. 350.

3) En quelle année Charles VII parvient-il à prendre la capitale du royaume ? Quelle est la réaction des habitants de Paris ?

---

314 « Item, la vigile de la Nativité Notre-Dame en septembre vinrent assaillir aux murs de Paris les Armagnacs (...) avec eux, qu'on nommait la Pucelle (...) et commencèrent à assaillir entre la porte Saint-Honoré et la porte Saint-Denis, et fut l'assaut très cruel. (...) Et vrai est qu'en celui assaut n'avait aussi comme nuls hommes d'armes qu'environ 40 ou 50 Anglais qui moult y firent bien leur devoir. »

315 « L'entrée des Français dans Paris en l'an 1436. Et entra le premier le seigneur de L'Isle-Adam par une grande échelle qu'on lui avala, et mit la bannière de France dessus la porte, criant : « Ville gagnée ! » (...) et furent tantôt [quelque] trois ou quatre mille hommes, tant de Paris que des villages, qui tant avaient grande haine aux Anglais et aux gouverneurs, qu'autre chose ne désiraient que les détruire. »

4) Avec vos mots, expliquez pourquoi est-ce important pour le roi de France d'avoir récupéré le contrôle de sa capitale et comment réagit la population.

## Conclusion

Dans cette première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, le *Journal d'un bourgeois de Paris* offre un riche témoignage de la vie à Paris dans une période troublée. Entre les récits de la vie quotidienne et des événements qui marquent le temps, c'est une « très belle histoire de paix et de guerre<sup>316</sup> » que nous avons suivi avec ce témoignage. La ville de Paris s'est trouvée prise dans les guerres. Les partisans des partis armagnacs et bourguignons s'y sont affrontés, elle fut occupée par les Anglais puis Charles VII fini par la reconquérir en tentant de restaurer la paix dans son royaume. Les convoitises ont donc été forte durant cette période. Elles témoignent d'un moment de grande difficulté pour la royauté française qu'elle est parvenue à surmonter. Il s'agissait donc par notre travail, d'analyser la manière dont cette période de crise de l'État royal s'inscrivait dans l'espace urbain et social de la capitale du royaume de France, et de mener par la suite une réflexion pédagogique pour adapter notre sujet dans les programmes du secondaire.

La lecture du *Journal d'un bourgeois de Paris*, a d'abord permis de traiter la manière dont chaque parti du conflit civil s'est structuré dans la capitale et la forme de cette opposition. Le *Journal* a permis d'approcher une société qui s'est trouvée polarisée par les factions qui s'affrontaient au sein de l'espace parisien. Les partis englobaient un large spectre de la société et structuraient une grande partie de la ville ainsi que son organisation. Celle-ci s'est manifestée par une exaltation de nombreux symboles partisans, qu'il s'agisse d'emblèmes, de vêtements ou de signes affichés à la vue de tous les Parisiens, comme moyen d'afficher son appartenance partisane dans l'espace public. L'exhibition de ceux-ci, dans une période de troubles, sont ainsi révélateurs des fortes tensions qui parcourent la capitale. Ces crispations se sont manifestées par la volonté de chacun de discréditer, contester et dénoncer le parti adverse. Ces différents vecteurs furent employés, chacun étant une arme dans la guerre civile. Ainsi les protagonistes ont eu recours à la diffusion de rumeurs, au bannissement, ainsi qu'aux insultes et à la propagande. C'est donc un affrontement non physique, mais tout aussi violent, que nous a permis d'approcher le *Journal d'un bourgeois de Paris*. Pourtant Paris n'échappe pas aux armes dont l'utilisation est abondamment mentionnée par l'auteur. Les multiples condamnations publiques pour réprimer ses adversaires émaillent son récit et étaient

---

316 *Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990, p. 445.

l'expression des tensions qui animaient la capitale de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Les plus fortes flambées de violences se manifestaient cependant durant les épisodes de révolte, comme celle des Cabochiens, et marquèrent le sommet des tensions partisans, tout en interrogeant sur la manière de réagir face à ces violences incontrôlables. Le récit du Bourgeois de Paris permet de dresser le tableau de la ville de Paris durant les guerres civiles. La ville semble donc être entièrement structurée par cette opposition entre Armagnacs et Bourguignons, ce qui est fortement marqué dans l'espace urbain et dans la société, et révèle l'enjeu de contrôler la capitale du royaume.

Le contrôle de Paris est un enjeu majeur de la période de crise dans laquelle écrit le Bourgeois, où chaque protagoniste essayait d'imposer son autorité sur la ville. Le contrôle de la cité est d'abord un enjeu majeur de l'opposition entre Armagnacs et Bourguignons. Pour tenter de contrôler l'espace parisien, et de fait le roi Charles VI souffrant, différents moyens ont été employés et rapportés par l'auteur. S'assurer le contrôle des autorités dirigeantes est l'un d'eux et permet, par l'attribution de postes clefs à ses fidèles, d'essayer d'asseoir le contrôle de la ville et surtout de la préserver. Le fait de placer ses soutiens se double aussi d'une présence militaire accrue dans la capitale afin de prévenir une quelconque tentative de soulèvement. Le complot est, en effet, une peur permanente au Moyen Âge et de nombreux bruits et murmures circulent dans les rues parisiennes dont le Bourgeois s'est fait l'écho. Face à ces rivalités, il paraît aussi que Charles VI doit lui-même affirmer son contrôle sur la capitale pour y maintenir son autorité. La maladie du roi et les campagnes militaires font qu'il a de régulières absences. Celles-ci sont remarquables et remarquées par l'auteur et par l'ensemble du peuple parisien, ce qui révèlent l'importance de la présence royale. Lorsqu'il est présent, le roi s'attache à mener des actions pour pacifier les relations entre chaque faction, ce qui participe pleinement à sa prise de contrôle de Paris, comme les entrées royales et son enterrement décrits par le Bourgeois. Cependant, l'exercice semble encore moins aisé lorsqu'un souverain étranger tente d'établir ce contrôle. La lecture de l'épisode de l'occupation anglaise, rapportée par l'auteur, semble révéler ces difficultés, alors qu'il s'agit d'un enjeu crucial. Le règne d'Henri V, la période de régence ou le sacre de Henri VI, sont autant d'instantanés où le pouvoir anglais a tenté de s'affirmer dans la capitale du royaume. Il paraît, cependant, que ces actions ne parviennent pas à empêcher le rapprochement entre Charles VII et Philippe le Bon, ainsi que la lassitude d'un peuple face à la guerre qui semble durer depuis de trop nombreuses années

Il paraît à la lecture du *Journal* que, dans cette période émaillée par les crises, la paix est une forte attente de la population et le fruit d'un long processus. Nous avons pu relever la manifestation de cette espérance des Parisiens lors de différentes occasions, que ce soit par les nombreuses processions ou par l'intercession envers les puissants. Il paraît alors que le processus de paix s'est marqué dans l'espace urbain, et que Paris fut une étape des négociations en amont du traité d'Arras de 1435. Ce dernier, bien qu'étant attendu par notre auteur et par les Parisiens, ne suscite cependant pas de réactions de la part des habitants, pour qui l'heure de la paix n'est pas encore venue. Il faut attendre 1436, afin que le Bourgeois de Paris soit témoin de la fin des combats avec la prise de la définitive de la ville par les troupes franco-bourguignonnes. Le récit de cette victoire est tout un symbole après dix-huit de conflit dans la capitale parisienne. Pourtant, le *Journal d'un bourgeois de Paris* laisse entrevoir de nouveaux enjeux pour Charles VII qui doit réconcilier un peuple divisé. Les écrits du Bourgeois révèlent les difficultés auxquelles le souverain est confronté, notamment par sa grande absence de la cité parisienne. Surtout, il est possible de suivre la progressive réaffirmation de l'autorité grâce à l'entrée du souverain, le retour des institutions royales à Paris et la punition des traîtres qui sont autant d'éléments témoignant que la crise qui a marqué le royaume fut surmontée.

L'étude du *Journal d'un bourgeois de Paris* nous a conduit à élaborer une réflexion pédagogique pour une classe de cinquième. Dans « Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident féodal (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », nous avons mis en œuvre notre sujet dans le sous-thème intitulé « L'affirmation du pouvoir monarchique ». Il s'agissait d'abord d'analyser les enjeux didactiques autour de ce thème qui retrace les différentes phases qui ont mené à l'avènement de l'État moderne. La guerre de Cent ayant constitué une période de crise dont l'État royal sort renforcé, mener une séance sur ce moment de l'affirmation monarchique était donc nécessaire en classe de cinquième pour comprendre le processus qui a mené à la constitution de l'État moderne. La mise en œuvre de notre sujet, « Paris, une capitale dans les guerres d'après le *Journal d'un bourgeois de Paris* », a permis de remobiliser cette source au travers d'une mise en activité proposée aux élèves. Celle-ci place au centre de l'étude la tentative de réaffirmation du pouvoir de Charles VII sur sa capitale, ce qui permet, par un travail sur des extraits du *Journal* couplés avec d'autres documents de transmettre compétences et connaissances aux élèves. Cette activité donne lieu ensuite à une évaluation qui permet aux élèves de remobiliser les compétences et les savoirs nouvellement acquis.



# Bibliographie

## 1. Sources

*Journal d'un bourgeois de Paris, 1405-1449. Publié d'après les manuscrits de Rome et de Paris*, Édition commentée par Alexandre Tuetley, Paris, H. Champion, 1881.

*Journal d'un bourgeois de Paris*, Édition commentée par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche (Coll. « Lettres gothiques »), 1990.

## 2. Outils

DE LIBERA Alain, GAUVARD Claude, ZINK Michel (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France (Coll. « Quadrige »), 2004.

FIERRO Alfred, *Histoire et dictionnaire de Paris*, Paris, Robert Laffont, 1996.

GUENEE Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980.

GUYOTJEANNIN Olivier, *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, Livre de poche, 1998, p156-157

LORENTZ Philippe, SANDRON Dany, *Atlas de Paris au Moyen Âge*, Paris, Éditions Parigramme, 2006.

## 3. Manuels scolaires

Histoire, Géographie, EMC, Cinquième, Paris, Hachette Education, « Collection Nathalie Plaza », 2016.

Histoire, Géographie, Education morale et civique, Cinquième, Paris, Bordas, 2016.

Histoire, Géographie, EMC, Cinquième, Paris, Hatier, 2016.

#### 4. Ouvrages généraux

BOVE Boris, *Le temps de la guerre de Cent Ans, 1328-1453*, Paris, Éditions Belin (Coll. « Histoire de France »), 2009.

CONTAMINE Philippe, *La guerre de Cent ans*, Paris, 2010, Presses universitaires de France (Coll. « Que sais-je ? Histoire-géographie »), 2010, [1968].

SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons : la maudite guerre*, Paris, Perrin (Coll. « Passé simple »), 1988.

#### 5. Ouvrages particuliers et articles de revues scientifiques

AUTRAND Françoise, *Charles VI*, Paris, Fayard, 1986.

AUTRAND Françoise, *Jean de Berry : l'art et le pouvoir*, Paris, Fayard, 2000.

BEAUNE Colette, « Mourir noblement à la fin du Moyen Âge », In : *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 6<sup>e</sup> congrès, Strasbourg, 1975. La mort au Moyen Âge.

BEAUNE Colette, *La naissance de la nation France*, Paris, Éditions Gallimard, 1985.

BEAUNE Colette, « La rumeur dans le *Journal du Bourgeois de Paris* » In *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 24<sup>e</sup> congrès, Avignon, 1993. La circulation des nouvelles au Moyen Âge.

BILLORE Maïté, « Introduction » In BILLORE Maïté et SORIA Myriam (dir.), *La trahison au Moyen Âge. De la monstruosité au crime politique (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

BILLORE Maïté (dir.), SORIA Myriam (dir.), *La rumeur au Moyen Âge. Du mépris à la manipulation, V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.



BOURASSIN Emmanuel, *Philippe le Bon. Le grand lion des Flandres*, Paris, Tallandier, 1983.

CONTAMINE Philippe, « Les chaînes dans les bonnes villes de France (spécialement Paris), XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle », In KEEN H. Maurice, GIRY-DELOISON Charles, CONTAMINE Philippe (dir.), *Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Lille, Publications de l'Institut historique du Septentrion, 1991.

CONTAMINE Philippe, « Charles VII, les Français et la paix, 1420-1445 » In *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 137<sup>e</sup> année, N.1, 1993.

DESCAMPS Benoît, « La destruction de la grande boucherie de Paris en mai 1416 », *Hypothèses*, 7, 2004.

DESCAMPS Benoît, « Pourquoi faire corps et communauté ? », *Rives méditerranéennes*, 55, 2017.

DICKINSON Jocelyne Gledhill, *The Congress of Arras, 1435 : A Study in Medieval Diplomacy*, Oxford, Clarendon Press, 1955.

FAVIER Jean, *Paris au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1974.

FAVIER Jean, *Le bourgeois de Paris au Moyen Âge*, Éditions Tallandiers, 2012.

FLORI Jean, « Qu'est-ce que la chevalerie ? », In ouvrage collectif, *Le temps des chevaliers*, Éditions Tallandier, (Coll. « Les dossiers Historia»), 1999.

GAUDE-FERRAGU Murielle, « 'Le mannequin du roi'. Morts et funérailles royales en France au XV<sup>e</sup> siècle », In FOA Jérémie, MALAMUT Elisabeth, ZAREMBA Charles (dir.), *La mort du prince. De l'Antiquité à nos jours*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2016.

GAUVARD Claude, *Condamner à mort au Moyen Âge : Pratiques de la peine capitale en France XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires françaises, 2018.

GENET Jean-Philippe, *La genèse de l'État moderne. Culture et société politique en Angleterre*, Paris, Presses universitaires françaises, 2003.

GONTHIER Nicole, *Le châtimeut du crime au Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998.

GONTHIER Nicole, « *Sanglant Coupaul !* » « *Orde Ribaudef !* ». *Les injures au Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

GUENEE Bernard, *Les entrées royales françaises (1328-1515)*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1968.

GUENEE Bernard, *Un meurtre, une société. L'assassinat du duc d'Orléans. 23 novembre 1407*, Paris, Éditions Galimard, 1992.

GUENEE Bernard, *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge. D'après la « Chronique de Charles VI » du religieux de Saint-Denis*, Paris, Perrin, 2002.

GUENEE Bernard, *La folie de Charles VI*, Paris, Perrin, 2004.

KAPFERER Jean-Noël, *Rumeurs. Le plus vieux média du monde*, Paris, Seuil, 2006.

LACERDA Daniel, *Isabelle de Portugal duchesse de Bourgogne. Une femme de pouvoir au cœur de l'Europe du Moyen Âge*, Paris, Éditions Lanore, 2008.

MARCHANDISSE Alain et SCHNERB Bertrand « Chanson, ballade et complainte de guerres au XV<sup>e</sup> siècle : entre exaltation de l'esprit belliqueux et mémoire des événements », In HABLOT Laurent et VISSIERE Laurent (dir.), *Les paysages sonores du Moyen Âge à la Renaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

MERLET Lucien, *Biographie de Jean de Montagu, grand maître de France (1350-1409)*, Bibliothèque de l'école des chartes, 1982, tome 13.

MINOIS Georges, *Charles VII. Un roi shakespearien*, Paris, Perrin, 2005.

OFFENSTADT Nicolas, *Faire la paix au Moyen Âge*, Paris, Odile Jacob, 2007.

OFFENSTADT Nicolas, « Guerre civile et espace publics à la fin du Moyen Âge : la lutte des Armagnacs et des Bourguignons », dans BOURQUIN Laurent et HAMON Philippe (dir.), *La politisation : conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

PARAVICINI Werner, « Paris, capitale des ducs de Bourgogne ? » In PARAVICINI Werner et SCHNERB Bertrand (dir.), *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Paris, Editions Bilingual, 2007.

PARAVICINI Werner et SCHNERB Bertrand, « Les investissements religieux des ducs de Bourgogne à Paris », In PARAVICINI Werner et SCHNERB Bertrand (dir.), *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Paris, Editions Bilingual, 2007.

PASTOREAU Michel, *Figures et couleurs. Études sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Paris, Le Léopard d'Or, 1986.

PEGEOT Pierre, « L'armement des ruraux et des bourgeois à la fin du Moyen Âge », In KEEN H. Maurice, GIRY-DELOISON Charles, Contamine Philippe (dir.), *Guerre et société en France, en Angleterre, en Bourgogne, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Lille, Publications de l'Institut historique du Septentrion, 1991.

POLLACK-LAGUSHENKO Tim, « Le parti Armagnac : nouveaux modèles de violence politique du bas Moyen Âge », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridional*, t. 118, n°255 « Regards américains sur le midi médiéval », octobre-décembre 2006.

SAVY Pierre, « Politisation des conflits, politisation par le conflit », In BOURQUIN Laurent et HAMON Philippe (dir.), *La politisation : conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

SCHNERB Bertrand, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, Payot, 2005.

SCHNERB Bertrand, « La croix de Saint-André, *ensaigne congoissable* des Bourguignons »  
In TURREL Denise, AURELL Martin, MANIGAND Christine... [et al.], *Signes et couleurs  
des identités politiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

TOUREILLE Valérie, *Crime et châtement au Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 2013.

VERDON Jean, *Information et désinformation au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 2010.

VERDON Jean, *Intrigues, complots et trahisons au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 2012.

VERGER Jacques, « *Regnum et studium* : l'université comme auxiliaire du pouvoir au Moyen  
Âge » In CAROZZI Claude, TAVIANI-CAROZZI Huguette (dir.), *Le pouvoir au Moyen  
Âge*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2007.

VINCENT Catherine, *Les confréries médiévales dans le royaume de France. XIIIe-XVe  
siècle*, Paris, Éditions Albin Michel, 1994.



Résumé du mémoire :

Paris, capitale du royaume de France est au cœur de la guerre civile entre les partis Armagnacs et Bourguignons et des convoitises dans la guerre de Cent ans. Le *Journal d'un bourgeois de Paris* permet de suivre ces conflits mais aussi d'évaluer les répercussions qu'ils ont sur la cité et sur ses habitants dans un moment critique de la construction étatique.

Il s'agit par cette étude d'analyser la manière dont ces guerres se sont inscrites dans la ville de Paris et dans son espace social, tout en proposant une transposition pédagogique en classe de Cinquième visant à montrer comment ces événements participent à l'affirmation de l'État monarchique dans le royaume.

Mots-clés : Affirmation de l'État monarchique; Guerre de Cent ans; Paris.